

La
Mise à jour
économique
et **financière**

le 3 novembre 2003



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Pour obtenir des exemplaires
supplémentaires, s'adresser au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, Tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa, Ontario
K1A 0G5

Téléphone : (613) 995-2855

Télécopie : (613) 996-0518

Également diffusé sur Internet à l'adresse suivante :

www.fin.gc.ca

This publication is also available in English.

Table des matières

Présentation

Introduction	7
Le travail se poursuit	9
Évolution de l'économie mondiale	10
Évolution de l'économie canadienne	11
Perspectives de l'économie mondiale	12
Perspectives de l'économie canadienne	13
Restons prudents	13
Poursuite des progrès budgétaires	14
Une décennie de progrès	17
Conclusion	19

Annexes

1	Progrès économiques et financiers du Canada – Les 10 dernières années	21
2	Évolution récente et perspectives de l'économie canadienne	61
3	Prévisions économiques et financières quinquennales du secteur privé	85

Note préliminaire

Dans la présente publication, les symboles suivants sont utilisés pour représenter des sommes d'argent :
M\$ pour millions de dollars et **G\$** pour milliards de dollars.

En outre, les termes du genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

Présentation

de
l'honorable John Manley, c.p., député

au
Comité permanent des finances
de la Chambre des communes

le 3 novembre 2003
LE TEXTE PRONONCÉ FAIT FOI

Introduction

Je tiens à vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que tous les membres du Comité, de m'avoir invité à présenter une mise à jour de la situation économique et financière du Canada.

J'aimerais tout d'abord dire que ma présentation ici devant le Comité aujourd'hui revêt une importance particulière pour moi et pour le gouvernement. Demain marque le dixième anniversaire de notre gouvernement. Il y a 10 ans, les Canadiennes et les Canadiens investissaient en nous leurs espoirs et leurs aspirations pour une vie meilleure, pour eux-mêmes, pour leurs collectivités et pour le Canada.

Je n'ai probablement pas besoin de vous rappeler la situation économique qui prévalait lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Il y a 10 ans, le Canada était en pleine crise financière. Nous étions aux prises avec un déficit annuel de 38 milliards de dollars et une dette écrasante. Notre dette fédérale représentait les deux tiers de la production totale de notre économie et dévorait plus de 35 cents sur chaque dollar de revenus fiscaux, uniquement pour payer l'intérêt sur cette dette. Le *Wall Street Journal* avait qualifié le Canada de « membre honoraire du tiers monde » et on commençait vraiment à craindre que le Fonds monétaire international (FMI) soit obligé d'intervenir pour stabiliser notre situation financière.

C'était effectivement une autre époque.

Dix ans plus tard, grâce aux efforts et aux sacrifices consentis par les Canadiens, et grâce à un engagement ferme à l'égard d'une saine gestion financière, nous avons complètement renversé la situation. Nous avons mis fin à 27 années de déficit et nous avons considérablement réduit la dette du Canada. Le gouvernement fédéral a réussi à maintenir le taux annuel d'inflation à l'intérieur de la fourchette cible de 1 à 3 %. Nous avons activement cherché à établir des échanges commerciaux plus libres et plus équitables. Nous avons investi de façon réfléchie dans l'innovation et le développement des compétences et dans des secteurs clés comme la santé et la réduction de la pauvreté. Nous avons renouvelé notre engagement visant à améliorer la reddition de comptes et la transparence dans la gestion des ressources publiques. Nous réduisons les impôts de 100 milliards de dollars, la plus grande réduction d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés de toute l'histoire canadienne.

Notre examen et notre réaffectation continus représentent le début d'un changement de culture dans la fonction publique. Nous éliminerons les programmes qui ne fonctionnent pas. Nous ajusterons les programmes aux nouvelles réalités. Nous alignerons nos programmes avec les priorités changeantes des Canadiens. Nous ferons preuve de prudence dans nos dépenses.

De nombreuses raisons expliquent l'excédent plus élevé que prévu l'an dernier. Mais l'une de ces raisons, c'est que nos dépenses de programme étaient inférieures à celles contenues dans le budget. C'est un bon signe et un pas vers l'avenir. La prudence, la rigueur et l'alignement des dépenses avec les priorités font tous partie de l'engagement du gouvernement.

Et les résultats, à mon avis, sont clairs. Aujourd'hui, le Canada est l'un des chefs de file économiques et financiers du Groupe des Sept (G-7). Depuis six ans, nous devançons les États-Unis et les autres poids lourds économiques mondiaux en termes de moyenne de croissance. Nous sommes au deuxième rang parmi les pays du G-7 pour notre ratio de la dette au produit intérieur brut (PIB), un redressement remarquable puisqu'il y a 10 ans, nous étions à l'avant-dernier rang. Nous sommes déterminés à maintenir ce ratio sur une trajectoire descendante permanente.

Nous avons certes dû faire des choix difficiles et les Canadiens nous ont appuyés dans notre détermination. En 10 ans seulement, les Canadiens sont arrivés à créer une économie vigoureuse qui favorise l'esprit d'entreprise et qui peut faire face à l'adversité, au pays comme à l'étranger. Ce qui m'amène à l'autre raison qui sous-tend l'importance particulière de ma présentation aujourd'hui.

Je vous présente cette mise à jour économique à la suite d'une série de défis imprévisibles qui ont affecté la vie des Canadiens et notre économie. Je crois que nous en connaissons tous la liste : les incendies et maintenant les inondations en Colombie-Britannique, la maladie de la vache folle, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la panne de courant au mois d'août en Ontario et l'ouragan Juan sur la côte Atlantique.

Ces défis ont tous eu un impact sur nos collectivités, nos familles et notre vie de tous les jours. Comme gouvernement, nous avons pris la décision d'être là pour les Canadiens qui se retrouvaient en péril, que ce soit en raison du SRAS, des désastres naturels ou de la panne de courant. Je suis fier de cette décision. Mais ajoutons la faiblesse de la croissance économique mondiale et l'appréciation rapide du dollar canadien, et je crois qu'il est juste de dire qu'à tous égards, 2003 a été une année difficile pour l'économie canadienne.

Malgré tout, les Canadiens ont continué de faire preuve d'optimisme quant aux perspectives économiques et de confiance quant à notre avenir et à l'avenir du Canada.

Et le monde en prend bonne note. Le magazine *The Economist* a récemment décrit notre pays comme étant plutôt « cool », ajoutant que notre saine gestion financière, combinée à une certaine audace dans nos politiques sociales, donne de plus en plus d'assurance à notre pays. Et je suis d'accord avec cette évaluation.

Grâce à la détermination des Canadiennes et des Canadiens, de même qu'aux mesures économiques et financières prises au cours des 10 dernières années, notre pays a pu résister à des chocs imprévisibles. Nous sommes maintenant en mesure de profiter d'une reprise économique mondiale qui, de l'avis de nombreux économistes, est déjà en cours.

Le travail se poursuit

Madame la Présidente, la force relative de notre situation économique découle en partie des récents efforts du gouvernement visant à renforcer le cadre économique et financier du Canada.

Comme je l'ai souvent dit, une saine gestion financière exige une réévaluation constante des programmes gouvernementaux par rapport aux besoins et aux priorités des Canadiens. Il faut trouver les moyens les plus économiques d'offrir des services de haute qualité et faire preuve de transparence à l'égard des Canadiens sur la façon dont leur argent est géré et ultimement dépensé. Tel que nous l'avons indiqué dans le budget de février, nous avons pris des mesures considérables pour satisfaire aux exigences d'une saine gestion financière et rehausser la confiance du public.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons d'abord entamé le processus visant à faire de la réaffectation des ressources publiques une partie intégrante du fonctionnement du gouvernement fédéral. À cette fin, le Conseil du Trésor mène actuellement un examen systématique et continu de toutes les dépenses discrétionnaires de programme. Le mois dernier, la présidente du Conseil du Trésor annonçait que l'exercice de réaffectation avait permis de réaliser des économies de 1 milliard de dollars. Et ce n'est qu'un début. Les Canadiens peuvent s'attendre à voir de plus grandes économies encore dans les années à venir, à mesure que le gouvernement fédéral réussira à réaffecter les ressources à des priorités plus élevées. Il ne s'agit pas d'un exercice unique. Nous continuerons de nous améliorer et de renforcer notre engagement à l'égard d'une saine gestion financière, en faisant de la réaffectation une caractéristique permanente de la façon dont nous gérons les affaires financières des Canadiens.

Nous avons ensuite pris d'importantes mesures pour respecter notre engagement à mettre au point un nouveau mécanisme d'établissement du taux des cotisations d'assurance-emploi. Les consultations à cet égard ont pris fin cet été, et nous prévoyons déposer l'an prochain un projet de loi visant à instaurer un mécanisme permanent d'établissement du taux à compter de 2005.

Enfin, nous poursuivons nos efforts pour appuyer la réforme du système canadien de réglementation des valeurs mobilières afin que celui-ci favorise la compétitivité, l'innovation et la croissance. En mars dernier, nous avons mis sur pied un groupe indépendant d'experts des plus respectés pour examiner cette question, et nous devrions recevoir leur rapport d'ici la fin du mois. Ce rapport proposera des recommandations que tous les gouvernements et intervenants seront priés d'envisager pour s'assurer que le rôle du Canada dans les marchés de capitaux mondiaux demeure solide.

Dans d'autres secteurs d'activité gouvernementale, nous poursuivons nos discussions avec les provinces et les territoires en vue de renouveler le programme de péréquation et le financement des territoires. Comme vous le savez, ces deux programmes sont essentiels au bien-être de millions de Canadiens. De concert avec les provinces, nous voulons rehausser la stabilité, la prévisibilité et l'intégrité du programme de péréquation. Nous avons accompli de réels progrès sur des questions clés. Le gouvernement s'efforcera de terminer le processus de renouvellement d'ici la fin de mars 2004.

En outre, en juin dernier, le gouvernement a répondu au rapport de votre comité sur les fusions bancaires. Dans cette réponse, il s'est appuyé sur le travail important effectué par votre comité et par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce pour préciser les considérations liées à l'intérêt public aux fins d'examen des projets de fusion bancaire. Nous avons aussi examiné d'autres questions importantes ayant une incidence sur la structure de l'industrie des services financiers. Nous recevons présentement le point de vue du public sur ces questions, et le gouvernement s'est engagé à énoncer une nouvelle politique en juin 2004.

Tous ces dossiers sont d'importantes questions de politique publique. Comme toujours, ils nous obligeront à faire des choix difficiles. Mais, comme en témoignent les événements survenus depuis un an, nous devons être prêts à faire ces choix pour préserver notre forte situation financière, continuer de rehausser la confiance et affronter une économie mondiale de plus en plus concurrentielle.

Évolution de l'économie mondiale

Passons maintenant à la situation économique mondiale. À cet égard, l'année 2003 a été généralement décevante. La croissance économique mondiale reste inégale, la progression de la demande intérieure dans les pays industrialisés à l'extérieur de l'Amérique du Nord étant généralement assez faible.

La zone euro, qui se compose des 12 pays utilisant l'euro pour monnaie, a connu une autre année morose. L'économie allemande, la locomotive de l'Europe, a peu progressé en 2002 et devrait afficher une croissance nulle cette année. En outre, la plupart des pays européens sont aux prises avec d'importants déficits budgétaires. Et l'on prévoit que durant la prochaine période, la faiblesse marquée et de longue date de la demande intérieure dans la zone euro persistera.

Le Japon a connu six trimestres de croissance de suite, grâce à la vigueur de ses exportations. Par contre, la demande intérieure reste faible et les dépenses de consommation sont, à toutes fins pratiques, restreintes.

Mais, comme toujours, ce sont les États-Unis qui dominent notre horizon économique. Les données des deux derniers trimestres indiquent qu'une véritable reprise économique s'amorce dans ce pays. La croissance économique s'est accélérée au deuxième trimestre pour atteindre 3,3 %, dépassant ainsi les prévisions. Au troisième trimestre, elle s'est accrue davantage pour s'établir au niveau très impressionnant de 7,2 %. Les dépenses de consommation et les investissements des entreprises ont profité d'une vigueur généralisée sous l'impulsion de mesures de stimulation financière, de taux d'intérêt qui demeurent bas et d'un dollar américain plus faible. Les dépenses de consommation ont été particulièrement vigoureuses au chapitre des articles à prix élevé comme les automobiles et le logement. Avec la hausse des bénéfices en 2003, les investissements des entreprises semblent augmenter, surtout dans les secteurs des logiciels et du matériel.

L'ampleur et la persistance des déficits de la balance commerciale des États-Unis se sont traduites par l'appréciation cette année d'une large gamme de devises par rapport au dollar américain. Cette appréciation a représenté des gains de 11 % pour l'euro, de 9 % pour le yen et de 25 % pour le dollar australien.

Un programme énergétique de stimulation financière contribue à l'accélération de la croissance aux États-Unis. Au même moment, le déficit combiné de l'administration fédérale et des États américains devrait grimper à plus de 6 % du PIB cette année, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la confiance des marchés.

Évolution de l'économie canadienne

Madame la Présidente, voyons maintenant la situation du Canada.

Comme je l'indiquais plus tôt dans ma présentation, l'évolution récente de l'économie canadienne a été dominée par une série de défis imprévisibles. Il n'est pas facile d'évaluer les répercussions économiques de ces défis. Un large éventail de statistiques économiques témoignent de l'incidence du SRAS et de la maladie de la vache folle. Par exemple, le nombre de visiteurs au Canada au deuxième trimestre a chuté de 15 % par rapport au premier trimestre. L'interdiction imposée sur nos exportations de bœuf par suite de la découverte d'un cas unique de maladie de la vache folle a fait chuter de 10 % la production des abattoirs et des industries de transformation de la viande entre avril et juin. La panne de courant en Ontario et ses effets persistants expliquent en bonne partie la baisse de 4,5 % des livraisons du secteur manufacturier et le net recul des exportations réelles et du PIB en août. Et nous continuons d'évaluer les répercussions de l'ouragan Juan qui a dévasté des collectivités dans les Maritimes, ainsi que celles des incendies et des inondations qui ont frappé l'Ouest du Canada.

De plus, la baisse subite du dollar américain s'est traduite par une forte appréciation de notre propre monnaie. Depuis le début de 2003, la valeur du dollar canadien a augmenté de plus de 20 % par rapport au dollar américain. Cette appréciation de notre dollar aura une incidence sur les entreprises canadiennes à mesure qu'elles s'adapteront à l'effet à court terme sur les bénéfices des exportateurs et à la baisse de la demande extérieure pour nos biens et services dont le prix augmente.

Résultat de tous ces chocs, l'économie canadienne a stagné au deuxième trimestre. Pour le troisième trimestre, qui comprenait notamment en août la panne de courant en Ontario, les économistes du secteur privé anticipent une croissance réelle d'environ 2 %.

Les chiffres sur la création d'emplois témoignent de ces défis. Après une très forte croissance des emplois l'an dernier, soit plus de 500 000, celle-ci a progressé de 98 000 au cours des neuf premiers mois de cette année et le taux de chômage a légèrement augmenté pour s'établir à 8 %.

Parallèlement, l'inflation au Canada a diminué plus rapidement que la plupart des analystes ne l'avaient prévu plus tôt cette année. L'inflation selon l'indice des prix à la consommation a été de 2,2 % en septembre. L'inflation sous-jacente, qui exclut les éléments de l'indice les plus volatils, a reculé à 1,7 % comparativement à plus de 3 % au début de l'année.

Une croissance économique plus faible et la baisse rapide du taux d'inflation ont incité la Banque du Canada à réduire son taux d'intérêt cible de 50 points de base depuis juillet. Cette baisse des taux aidera à soutenir la croissance future.

Les consommateurs et les entreprises restent très confiants dans la santé de l'économie canadienne. Par exemple, d'après le plus récent sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la confiance de ses membres a repris la majeure partie du terrain perdu plus tôt cette année, et ceux-ci sont maintenant plus optimistes au sujet des perspectives pour les 12 prochains mois.

Perspectives de l'économie mondiale

Madame la Présidente, après avoir examiné notre situation, j'aimerais maintenant traiter de la direction que nous prenons et de notre évaluation des perspectives des économies mondiale et canadienne.

Examinons d'abord les perspectives mondiales.

Le FMI prévoit que l'économie des pays industrialisés progressera de 1,8 % cette année et de presque 3 % en 2004. Les prévisions pour l'an prochain sont très encourageantes comparativement à la stagnation que connaît l'économie mondiale depuis quelques années.

Par contre, les perspectives à court terme de la zone euro restent relativement sombres. La croissance devrait s'établir à 0,5 % en 2003 et grimper à 1,9 % en 2004.

Au Japon, après une modeste expansion de 2 % en 2003, la croissance devrait ralentir à 1,4 % l'an prochain alors que ce pays devra faire face à une déflation soutenue et à une faiblesse persistante des résultats des entreprises et des bilans financiers.

Aux États-Unis, la reprise semble reposer sur des bases plus solides. Les mesures de stimulation financière et les taux d'intérêt peu élevés continuent de soutenir les dépenses de consommation. Si on ajoute à cela l'augmentation des bénéfices des sociétés, ces dernières disposeront de la confiance et des moyens nécessaires pour investir et créer des emplois. La dépréciation du dollar américain aidera à alimenter la reprise en rehaussant l'attrait des exportations américaines.

Les économistes du secteur privé ont revu à la hausse leurs prévisions de la croissance américaine, qui s'établissent maintenant à 2,7 % pour 2003 et à 3,9 % pour 2004. La vigueur de l'économie américaine est évidemment une bonne nouvelle pour l'économie mondiale, et plus particulièrement pour le Canada.

Perspectives de l'économie canadienne

Madame la Présidente, passons maintenant aux perspectives de l'économie canadienne.

Sur une base régulière, le ministère des Finances mène une enquête auprès d'un groupe d'économistes du secteur privé pour connaître leur point de vue au sujet de l'économie canadienne. Lors du plus récent exercice de ce genre, tenu en septembre, les économistes ont fait passer à 1,9 % leurs prévisions de croissance du PIB pour 2003, comparativement à la progression de 2,2 % prévue en juin et à l'expansion de 3,2 % que ces économistes anticipaient à l'époque du budget de février 2003.

Cependant, les économistes du secteur privé sont d'avis que divers facteurs devraient favoriser une expansion accrue de l'économie au cours des derniers mois de 2003 et l'an prochain. Ces facteurs comprennent la croissance soutenue aux États-Unis, les récentes baisses des taux d'intérêt opérées par la Banque du Canada et le retour à des niveaux de production plus usuels.

Les taux d'intérêt peu élevés devraient stimuler les dépenses de consommation et les investissements des entreprises. Abondant dans le même sens, l'indice de la confiance des entreprises du Conference Board du Canada a nettement rebondi au troisième trimestre en raison d'une forte hausse de la proportion d'entreprises qui prévoient que les conditions économiques vont s'améliorer au cours des six prochains mois et qu'il est temps d'investir.

Les économistes du secteur privé prévoient maintenant que le Canada profitera d'une croissance réelle de 3 % en 2004, une baisse par rapport aux prévisions de 3,5 % contenues dans le budget de février. Ils s'attendent à ce que les ajustements, commerciaux et autres, découlant de l'appréciation rapide du dollar canadien se poursuivent l'an prochain. C'est la raison principale pour laquelle ils ont abaissé leurs prévisions de croissance au Canada tout en révisant à la hausse les estimations de croissance aux États-Unis.

Il est à noter également que les économistes du secteur privé que nous avons interrogés prévoient que la croissance économique canadienne se situera en moyenne à environ 3 % pour les quatre années ultérieures à 2004. Ces prévisions ont été peu modifiées par rapport à ce qui était prévu dans le budget de février.

Restons prudents

Madame la Présidente, ces prévisions témoignent d'une amélioration de la situation économique du Canada et de l'économie mondiale, mais nous devons rester prudents. Il y a un certain nombre d'éléments d'incertitude qui pourraient remettre ces prévisions en question au cours des prochains mois.

D'abord, la durabilité de la reprise aux États-Unis dépend à court terme d'une relance de l'emploi. À défaut, les dépenses de consommation pourraient diminuer et les investissements risquent de s'essouffler alors que les entreprises perdront confiance dans la durabilité de la reprise. Il faudra aussi corriger le déséquilibre budgétaire croissant aux États-Unis, sinon l'augmentation rapide de la dette pourrait entraîner une pression à la hausse sur les taux d'intérêt à l'échelle mondiale.

Ensuite, les économistes du secteur privé sont d'avis que l'incidence de l'appréciation de notre dollar sur l'économie est un risque important pouvant assombrir les perspectives canadiennes. Ils m'ont indiqué qu'en raison de l'ampleur et de la vitesse de l'appréciation, cette incidence pourrait être plus importante qu'ils ne l'avaient prévu.

Cela dit, les fondements de l'économie canadienne demeurent solides et notre économie demeure bien placée pour afficher une croissance soutenue à moyen terme malgré un contexte international incertain.

Poursuite des progrès budgétaires

Madame la Présidente, passons maintenant à la situation et aux perspectives financières du Canada.

2002-2003

J'aimerais d'abord traiter des résultats financiers de 2002-2003 et les replacer dans le contexte de la situation internationale.

Le 22 octobre, le gouvernement a présenté ses résultats financiers vérifiés pour l'exercice 2002-2003. Il s'agit de nos premiers résultats présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, une réalisation de taille qui fait du Canada un chef de file mondial dans la présentation de rapports financiers. La vérificatrice générale du Canada a fortement appuyé ce changement puisqu'il trace un portrait plus complet de la situation financière du gouvernement.

Selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, l'excédent pour l'exercice 2002-2003 a été de 7,0 milliards de dollars. Il s'agit du sixième excédent budgétaire fédéral de suite, du jamais vu depuis 50 ans.

Grâce à ces excédents, la dette fédérale a été réduite de 52,3 milliards de dollars en six ans. Comprenons bien ce que cela signifie. Chaque année, nous économisons en paiements d'intérêts 3 milliards de dollars que nous pouvons consacrer à d'autres priorités pour les Canadiens. Ainsi, pour la première fois en 19 ans, le gouvernement fédéral a dépensé davantage en transferts directs aux Canadiens que ce qu'il a payé en intérêt sur la dette publique.

De plus, le ratio de la dette fédérale au PIB a diminué de presque 25 points de pourcentage, passant d'un sommet de 68,4 % en 1995-1996 à son niveau actuel de 44,2 %.

Si l'on considère l'ensemble des administrations publiques, le Canada a été le seul pays du G-7 à dégager un excédent en 2002. Le FMI et l'Organisation de coopération et de développement économiques estiment que le Canada devrait être le seul grand pays industrialisé à y parvenir encore cette année et l'année suivante.

Le Canada vient maintenant au deuxième rang parmi les pays du G-7 pour sa faible dette publique totale comme part de l'économie. Seul le Royaume-Uni nous devance. Il s'agit d'une performance remarquable, sachant que le Canada venait au deuxième rang parmi les pays du G-7 pour l'ampleur de sa dette publique au milieu des années 1990.

Madame la Présidente, il importe de noter la raison pour laquelle les résultats financiers ont été meilleurs que prévu l'an dernier. Les revenus budgétaires, provenant principalement de l'impôt sur le revenu des particuliers, ont été moins élevés, ce qui reflète l'économie plus faible que prévu dans les premiers mois de l'année. Toutefois, cette baisse a été largement compensée par des dépenses de programme moins élevées que prévu, principalement attribuables à des facteurs ponctuels. Toutefois, la faiblesse des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers à laquelle nous avons assisté vers la fin de l'exercice 2002-2003 se poursuivra au cours de l'exercice actuel.

2003-2004

D'ailleurs, les résultats financiers de l'exercice en cours le confirment. Les données pour la période d'avril à août de l'exercice 2003-2004 font état d'un excédent cumulé de 1,3 milliard de dollars, ce qui est inférieur de plus de la moitié à l'excédent de 2,8 milliards enregistré au cours de la même période l'an dernier.

Selon ces résultats et les prévisions du secteur privé, l'excédent prévu cette année a été réduit à 3,5 milliards de dollars, en baisse par rapport au montant de 4 milliards prévu dans le budget de février. Vous vous souviendrez que ce montant de 4 milliards comprenait la réserve pour éventualités de 3 milliards et la mesure de prudence économique de 1 milliard.

Comme je l'ai indiqué plus tôt, le Canada a connu cette année une série de défis imprévisibles qui ont forcé le gouvernement fédéral à agir. Depuis le budget de février, nous avons annoncé de nouvelles dépenses de l'ordre de 1,2 milliard de dollars cette année pour relever ces défis. Celles-ci comprennent des mesures pour venir en aide aux personnes les plus touchées par le SRAS et la maladie de la vache folle, et les dépenses supplémentaires imputables à nos obligations internationales, notamment le soutien du rôle joué par nos troupes en Afghanistan.

Compte tenu du coût de ces mesures, il nous reste un excédent budgétaire estimé à 2,3 milliards de dollars pour 2003-2004. Cela signifie qu'il reste 2,3 milliards dans ce qui était une réserve pour éventualités de 3 milliards pour que nous puissions respecter notre engagement à maintenir l'équilibre budgétaire.

Madame la Présidente, en février, les premiers ministres fédéral et provinciaux ainsi que les dirigeants des territoires en sont arrivés à un accord historique sur la santé. Dans le cadre de cet accord, le premier ministre a convenu de transférer un montant additionnel pouvant atteindre 2 milliards de dollars dans la mesure où le montant de l'excédent fédéral dépasserait celui de la réserve pour éventualité de 3 milliards pour le présent exercice. Malgré le caractère conditionnel de cet accord, nous savons maintenant que bon nombre de provinces ont déjà affecté cet argent à des dépenses en soins de santé.

Comme nous l'avons vu, les projections financières révisées suggèrent qu'il est peu probable que le gouvernement fédéral dégagera un excédent dépassant la réserve pour éventualités de 3 milliards cette année. Malgré cet état de choses, le premier ministre a écrit aujourd'hui aux premiers ministres provinciaux et aux dirigeants des territoires pour les informer que si le gouvernement fédéral dégage un excédent cette année, nous leur fournirons pour les dépenses en soins de santé la première tranche de tout excédent

disponible à la fin de l'exercice, jusqu'à concurrence de 2 milliards de dollars. Il s'agit là d'une décision importante, une décision qui touche une grande priorité pour les Canadiens, tout en favorisant l'esprit de collaboration qui est au cœur de l'accord sur la santé. Je tiens à réitérer que nous ne serons pas en situation de déficit cette année. Notre engagement à équilibrer le budget du Canada demeure la pierre angulaire de notre planification financière.

Madame la Présidente, il s'agit là d'une modification stratégique ponctuelle touchant la réserve pour éventualités. La réduction de l'endettement général du Canada demeure une importante priorité pour le gouvernement fédéral. Mais les Canadiens s'attendent à ce que nous fassions des choix responsables et prudents lorsque nous faisons face à des circonstances imprévues. C'est ce que nous faisons cette année.

De 2004-2005 à 2008-2009

Avant de passer aux perspectives financières à moyen terme, j'aimerais rappeler aux membres du Comité les bases sur lesquelles ces projections se fondent.

Le ministère des Finances mène une enquête auprès d'économistes du secteur privé chaque trimestre et utilise la moyenne de leurs prévisions économiques comme point de départ de son exercice de planification budgétaire. Aux fins de la mise à jour d'aujourd'hui, quatre firmes de modélisation macroéconomique ont utilisé ces prévisions pour établir des projections budgétaires couvrant les cinq prochains exercices.

Avant d'allouer des ressources au titre de la prudence, la moyenne des projections du secteur privé pour cette période fait état d'excédents de 3 milliards de dollars en 2004-2005 et en 2005-2006, de 4,0 milliards en 2006-2007, de 6,0 milliards en 2007-2008 et de 9,5 milliards en 2008-2009. Ces montants comprennent le coût des mesures annoncées depuis le budget de février.

Madame la Présidente, ces chiffres montrent qu'à court terme, le Canada affichera des excédents budgétaires relativement modestes alors que nous faisons face à des perspectives économiques plus faibles que prévu. Ces excédents nous permettront de mettre de côté chaque année la réserve pour éventualités habituelle de 3 milliards de dollars. Toutefois, aucune mesure de prudence économique additionnelle ne sera établie avant la troisième année des prévisions.

La raison en est fort simple. Bien que les économistes du secteur privé aient substantiellement abaissé leurs prévisions de croissance économique pour cette année et l'an prochain, ils n'ont pas modifié leur point de vue quant aux perspectives de croissance à moyen terme. Cela veut dire que la perte de production et de revenus résultant d'une croissance plus faible cette année et l'an prochain ne devrait pas se traduire prochainement par une croissance plus forte. Ainsi, on s'attend à ce que le revenu national, la plus vaste mesure de l'assiette fiscale du gouvernement, soit plus faible que prévu au moment du budget de février pour la période de prévision de cinq ans.

Madame la Présidente, je crois que ceci souligne l'importance que nous devons accorder à nos efforts de réaffectation. Ceux-ci seront essentiels si nous voulons continuer de nous occuper des plus hautes priorités des Canadiens et de répondre efficacement aux chocs imprévisibles comme ceux que nous avons subis cette année. Nous devons réinstaurer notre mesure de prudence aussitôt que possible. Et nous devons continuer de réaliser des économies dans la manière dont le gouvernement gère et dépense l'argent des contribuables.

Malgré cela, il faut comprendre que sans la discipline budgétaire des dernières années, nous serions vraiment aux prises avec un déficit et une dette nationale de nouveau en hausse, un fardeau qui continuerait de peser plus lourdement encore sur les générations futures. Et à long terme, je crois que ceci poserait la plus grande menace à notre capacité de consacrer des fonds aux programmes que les Canadiens souhaitent et dont ils ont besoin.

Heureusement, il n'en est rien. En fait, les finances du pays demeurent saines, et il devrait continuer d'en être ainsi. Nous sommes le seul pays du G-7 dans cette situation. Cet avantage canadien est une conséquence directe des progrès que nous avons faits au cours des 10 dernières années pour assainir la situation financière du Canada et la maintenir en bon état.

Une décennie de progrès

Madame la Présidente, il y a 10 ans, les Canadiens ont élu un nouveau gouvernement. Ils nous ont demandé de prendre les mesures nécessaires pour leur assurer, de même qu'à leurs enfants, un avenir meilleur.

Nous avons parcouru un long chemin ensemble. Nous pouvons être fiers des progrès accomplis grâce à la détermination, au travail acharné et au dévouement de l'ensemble des Canadiens.

Mais pour bien comprendre l'ampleur de nos progrès, il faut remonter à la situation dans laquelle nous nous trouvions il y a 10 ans. Comme je l'indiquais plus tôt, il y a 10 ans, notre économie était en crise. Notre gouvernement avait hérité d'une situation économique désastreuse : taux de chômage élevé, faible croissance économique, déficits fédéraux élevés, faible confiance des marchés.

Il y a 10 ans, il était pratiquement impossible d'imaginer que notre pays réussirait aussi rapidement pareil tour de force.

Honnêtement, qui aurait cru que, 10 ans plus tard, nous aurions effacé un déficit budgétaire annuel de 38 milliards de dollars, dégagé six excédents budgétaires de suite et réduit notre dette de plus de 50 milliards de dollars?

Qui aurait cru que nous allions réussir à mettre en place un plan de réduction des impôts de 100 milliards de dollars sur cinq ans, le plus vaste effort de réduction de toute l'histoire du Canada?

Qui aurait cru que nos taux de l'impôt des sociétés seraient plus faibles aujourd'hui en moyenne que ceux des États-Unis? C'est là un levier important pour attirer au Canada des investissements qui contribuent à créer des emplois et stimulent la croissance économique.

Qui aurait cru que nous allions pouvoir nous engager à augmenter sensiblement la Prestation fiscale canadienne pour enfants en y injectant plus de 5 milliards de dollars supplémentaires d'ici 2007 pour aider à réduire le nombre d'enfants vivant dans la pauvreté?

Qui aurait imaginé que nous allions réussir à placer le Régime de pensions du Canada sur des bases financières solides pour les 50 prochaines années, garantissant ainsi que les travailleurs canadiens d'aujourd'hui et de demain auront les moyens de profiter d'une retraite confortable et empreinte de dignité?

Qui aurait pensé que nous allions profiter de taux records de création d'emplois et de croissance économique, au point où notre pays compte aujourd'hui 3 millions de plus de gens qui travaillent qu'en 1993?

Qui aurait prédit qu'au cours des six dernières années, notre PIB par habitant, la mesure qui reflète le mieux le niveau de vie d'un pays, augmenterait de 20 %, plaçant le Canada en tête du G-7 à ce chapitre?

Qui aurait prédit que nous allions investir 63 milliards de dollars supplémentaires pour renforcer le système de soins de santé en fonction d'accords signés avec les provinces et les territoires?

Qui aurait osé croire que le Canada effectuerait le plus important investissement de son histoire – 13 milliards de dollars – dans la recherche et l'innovation, faisant de nos universités des chefs de file mondiaux dans la quête du savoir et des idées nouvelles, et du développement des technologies de pointe?

Les Canadiens ont fait tout cela, et bien plus encore, en 10 ans à peine. Oui, nous leur avons demandé de faire des sacrifices. Évidemment, cela a été pénible pour ceux et celles qui ont ressenti l'impact des compressions alors que nous cherchions à redresser notre situation financière. Lorsque j'étais ministre de l'Industrie, j'ai dû réduire mon budget de 50 % et mettre à pied des centaines d'excellents fonctionnaires, dont bon nombre vivaient dans ma ville, ici dans la capitale nationale. Je sais de première main les sacrifices que les gens ont dû faire.

Mais le résultat est clair. Le Canada d'aujourd'hui est très différent de ce qu'il était et, plus que jamais, il fait bon y vivre, y travailler et y investir. Le Canada d'aujourd'hui se libère rapidement du fardeau du passé, et il est prêt à exploiter pleinement les possibilités de demain.

Évidemment, il reste encore d'importants défis à relever et nous devons combler des besoins pressants. Notre tâche n'est pas terminée. Il reste encore beaucoup à faire si nous voulons bâtir, pour nos enfants et nos petits-enfants, un Canada qui fait davantage preuve d'innovation, d'intelligence, de tolérance et d'ouverture sur le monde.

Néanmoins, nous pouvons être certains que nous sommes sur la bonne voie financière. Nous avons déjà parcouru beaucoup de chemin. Et cette voie nous conduira plus loin encore à mesure que nous bâtirons un Canada encore meilleur pour tous les Canadiens.

Conclusion

Madame la Présidente, nous venons de vivre une année remplie d'adversité et de défis qui ont mis la détermination des Canadiennes et des Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, à rude épreuve.

En dépit des chocs que nous avons subis, l'équilibre budgétaire du Canada demeure intact et notre économie est prête à tirer avantage de la reprise générale de l'économie mondiale au cours des prochains mois.

Toutefois, des bilans financiers ne nous permettent pas de saisir complètement à eux seuls ce que le Canada a vécu en 2003. Je crois qu'il faut plutôt se tourner vers l'attitude que les Canadiens ont maintes fois manifestée cette année face aux crises qui sont survenues. Malgré les feux, les inondations, la panne de courant, le SRAS, la maladie de la vache folle, les défis constants affectant l'agriculture, les forêts et les pêches, les Canadiens ont réagi avec compassion et détermination.

C'est une attitude née d'une confiance redécouverte et inspirée par un objectif précis et une volonté de réussir. C'est cette même attitude qui nous a permis de relever les énormes défis économiques et financiers de la dernière décennie. Et, Madame la Présidente, c'est cette même attitude qui fera du Canada un modèle de prospérité et de sécurité au XXI^e siècle.

Annexe 1

Progrès économiques et financiers du Canada – Les 10 dernières années¹

¹ Comprend les données disponibles au 28 octobre 2003.

Points saillants

- *Le gouvernement a enregistré six excédents budgétaires consécutifs depuis 1997-1998 et a réduit la dette fédérale de plus de 52 milliards de dollars. Un tel accomplissement se traduit par des économies d'environ 3 milliards de dollars par année au titre du service de la dette, montant qui peut être affecté à d'autres priorités. Le redressement budgétaire réalisé par le Canada surpasse celui de tout autre pays du Groupe des Sept (G-7). Ainsi, alors qu'au milieu des années 1990 un seul pays du G-7 avait une dette plus lourde que celle du Canada pour l'ensemble de ses administrations publiques, il n'y a maintenant plus qu'un pays dont le fardeau de la dette est moins lourd que celui du Canada.*
- *Grâce à sa discipline budgétaire, le gouvernement a pu mettre en œuvre la plus vaste initiative de réduction des impôts de l'histoire du Canada et doter les entreprises du pays d'un avantage fiscal croissant qui stimulera la croissance économique et la création d'emplois. La situation budgétaire du Canada, conjuguée à un taux d'inflation faible et stable, a aidé à maintenir des taux d'intérêt faibles et à stimuler l'investissement et la productivité.*
- *Pour appuyer une économie de plus en plus axée sur le savoir, le gouvernement fédéral a effectué des investissements considérables dans l'éducation et l'acquisition de compétences, la recherche et le développement ainsi que la création du savoir.*
- *Au cours des six dernières années, le Canada a été un chef de file parmi les pays du G-7 pour ce qui est de la croissance de la productivité du travail. En outre, l'économie canadienne a créé plus de 2 millions d'emplois depuis 1996, ce qui place le Canada en tête des pays du G-7 à ce chapitre. C'est ainsi que l'écart des taux de chômage entre le Canada et les États-Unis s'est rétréci, passant de près de 5 points de pourcentage en 1996 à 2 points de pourcentage aujourd'hui.*

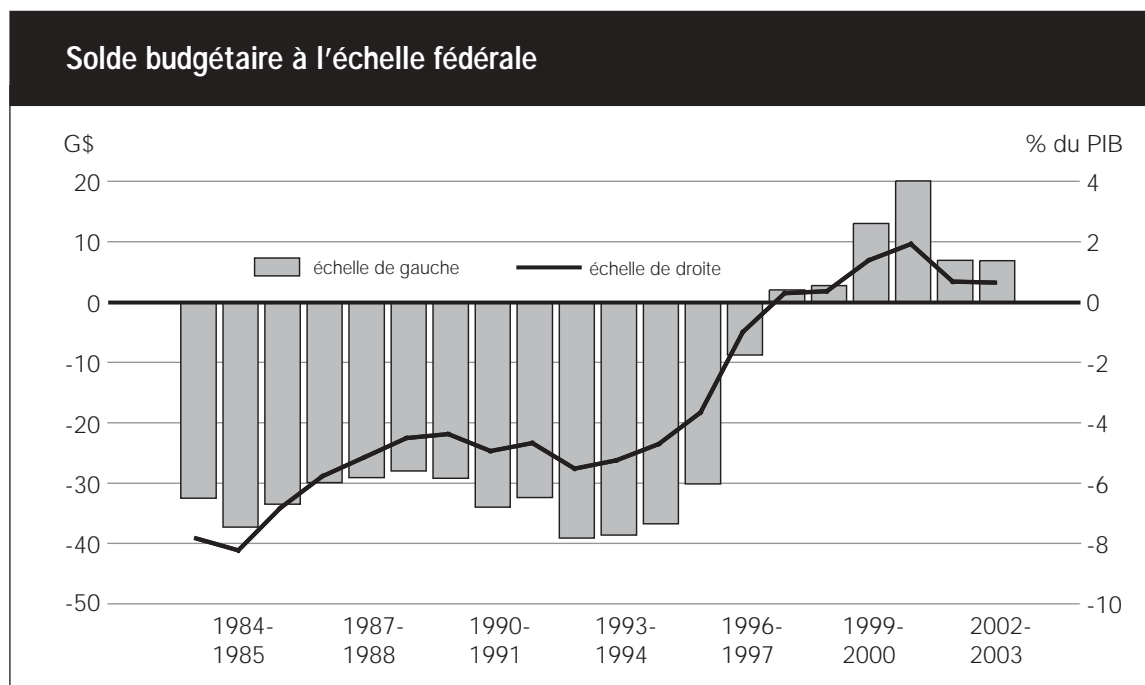
- *La viabilité du filet de sécurité sociale du Canada et la capacité des gouvernements d'investir dans les domaines prioritaires dépendent avant tout d'une solide performance de l'économie.*
- *Le gouvernement fédéral a beaucoup investi dans les programmes sociaux du Canada : il a majoré les transferts en espèces aux provinces, versé une aide financière aux familles à faible revenu ayant des enfants et lancé des initiatives à l'appui de collectivités saines. Le Canada a aussi obtenu d'importants succès en dotant les trois piliers de son système de revenu de retraite d'une assise financière durable.*
- *L'amélioration des données fondamentales a accéléré la croissance du produit intérieur brut (PIB) depuis la deuxième moitié des années 1990. Après avoir ralenti au cours des années 1970 et 1980 et stagné au début des années 1990, le PIB réel par habitant a grimpé de 20 % de 1997 à 2002.*

Introduction

- Progrès budgétaires et monétaires
 - Les déficits chroniques ont fait place à des excédents successifs
 - La dette a été placée sur une trajectoire descendante
 - L'établissement d'une cible d'inflation a donné lieu à une inflation faible et stable
 - La crédibilité des politiques budgétaire et monétaire s'est traduite par une baisse des taux d'intérêt
 - Progrès stratégiques
 - Investissements dans des initiatives sociales et de croissance clés
 - Réduction des impôts de 100 milliards de dollars
 - Le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec reposent sur des bases actuarielles solides
 - Investissements dans la recherche et l'innovation
 - Progrès économiques
 - Croissance plus forte de la productivité, appuyée par des investissements dans le capital humain et physique
 - Réduction du chômage et création d'emplois plus élevée
 - Regain de croissance de l'économie et du niveau de vie des Canadiens
-
- La période de 20 ans comprise entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1990 a été caractérisée par un ralentissement de la progression du PIB réel, de la productivité et du revenu réel des ménages. L'inflation a grimpé en flèche au cours des années 1970 et 1980, parallèlement au taux de chômage. L'accumulation de déficits gouvernementaux pendant des années a propulsé le ratio de la dette au PIB du Canada à des niveaux nettement supérieurs à la moyenne des pays du G-7.
 - Des réformes clés mises en œuvre au cours des années 1990 ont instauré un climat budgétaire et monétaire stable au Canada. Les déficits importants et croissants ont fait place à des excédents successifs grâce à une réduction des dépenses et à une planification budgétaire prudente. Après avoir augmenté pendant plus de 20 ans, la dette de l'ensemble des administrations publiques du Canada a été placée sur une trajectoire descendante. Aujourd'hui, le Canada est le seul pays du G-7 affichant encore un excédent, et seul le Royaume-Uni a une dette moins lourde.

- La réforme de la politique monétaire introduite en 1991, année où la Banque du Canada et le gouvernement du Canada ont convenu d'adopter des cibles d'inflation, a eu pour effet d'étoffer et de renforcer la réforme stratégique dans d'autres secteurs. Le taux d'inflation faible et stable qui en a résulté a facilité la planification à long terme et encouragé les investissements des entreprises qui, à terme, ont contribué à stimuler la croissance de la productivité.
- Ces réformes macroéconomiques ont favorisé d'importantes réformes microéconomiques qui ont stimulé davantage la croissance économique et la création d'emplois. Elles ont aussi dégagé les ressources qui ont permis d'investir dans des mesures visant à renforcer la société à laquelle les Canadiens tiennent. Au nombre des changements, citons d'importantes réductions d'impôts, une amélioration des politiques du marché du travail, un système durable de pension de l'État, la réforme des politiques relatives aux subventions aux entreprises et des politiques cadres des milieux d'affaires, la réforme du secteur financier et la réduction des obstacles au commerce. Parallèlement, des investissements importants ont été faits à l'égard des familles et des collectivités, du système de soins de santé, du perfectionnement des compétences ainsi que de la recherche et de l'innovation.
- Les réformes macroéconomiques et microéconomiques mises en œuvre au Canada, doublées de conditions économiques favorables, ont contribué à assurer une croissance élevée de la productivité et un marché du travail vigoureux. Ces changements ont donné lieu à un regain du niveau de vie des Canadiens et contribueront à améliorer leur qualité de vie.

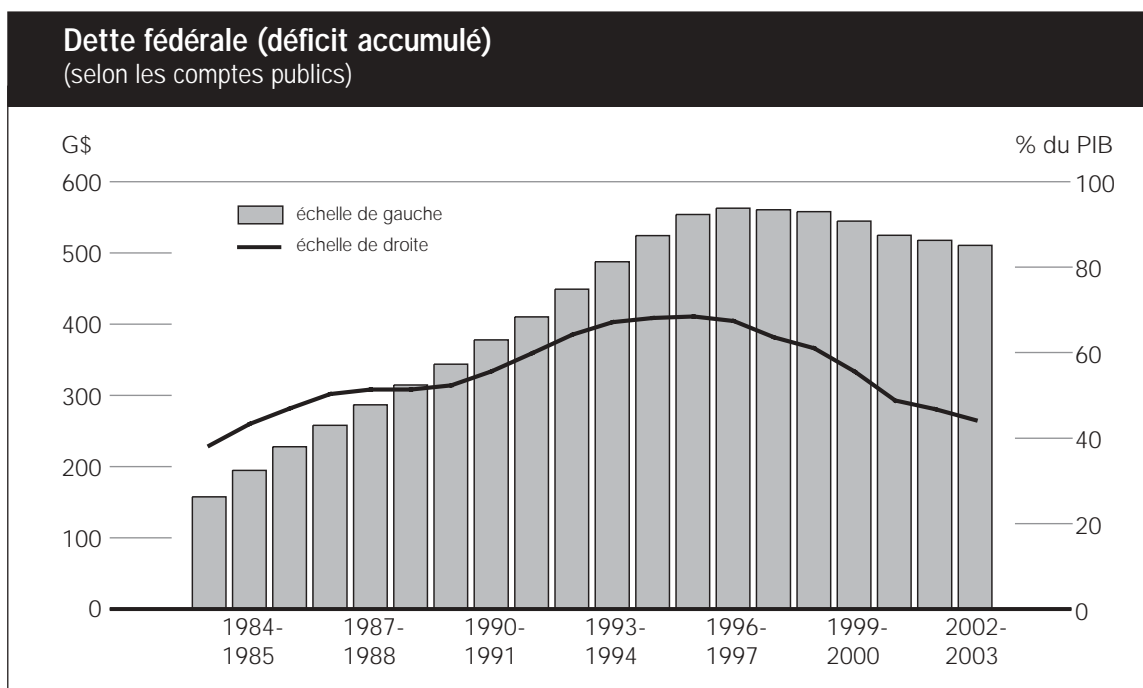
Le gouvernement fédéral a enregistré six excédents budgétaires consécutifs depuis 1997-1998



Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

- Entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, le déficit fédéral a atteint quelque 30 milliards de dollars par année, et parfois plus. Toutefois, grâce aux réformes structurelles instaurées principalement dans les budgets de 1995 et de 1996, le déficit a été éliminé, et le gouvernement a dégagé en 1997-1998 un premier excédent budgétaire après 27 déficits consécutifs.
- Le gouvernement fédéral a maintenant affiché six excédents consécutifs depuis 1997-1998. Une telle réalisation ne s'était produite qu'à une seule autre occasion, soit à la suite de la Deuxième Guerre mondiale (de 1945-1946 à 1951-1952).

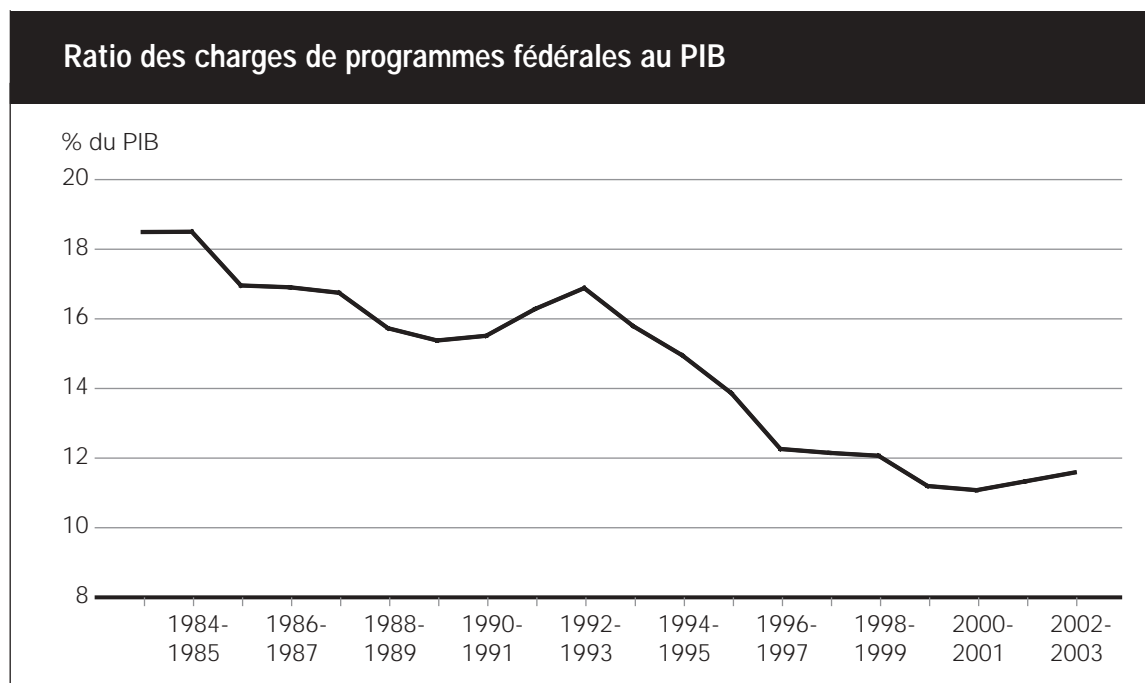
Le ratio de la dette fédérale au PIB est à la baisse



Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

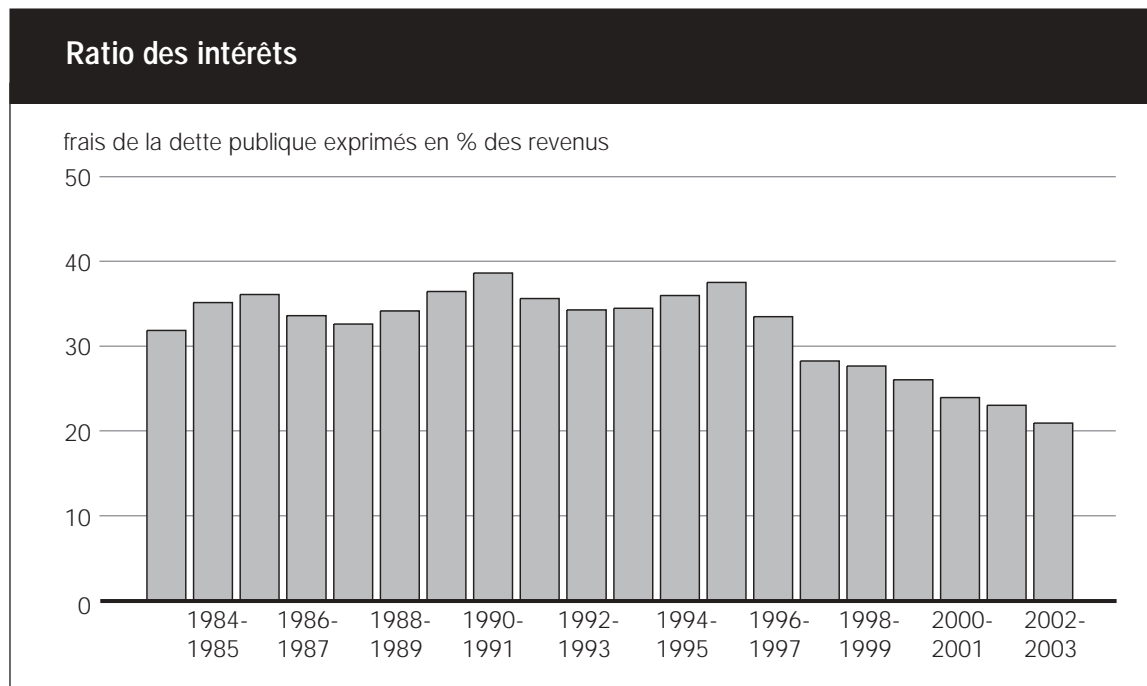
- Grâce à ces excédents, la dette fédérale (déficit accumulé) a été réduite de 52,3 milliards de dollars depuis 1997-1998.
- Le ratio de la dette fédérale au PIB est tombé à 44,2 % en 2002-2003. Il a diminué de près de 25 points de pourcentage par rapport au sommet de 68,4 % atteint en 1995-1996.

La baisse des charges de programmes fédérales a contribué de façon importante à l'assainissement des finances publiques



- Le ratio des charges de programmes fédérales au PIB a diminué de façon importante, passant de 15,7 % en 1993-1994 à 11,5 % en 2002-2003. Cette baisse est largement imputable aux initiatives de réduction des dépenses annoncées dans les budgets de 1995 et de 1996 afin d'éliminer le déficit.
- La baisse des charges de programmes en proportion de l'économie a été le principal facteur qui a contribué à éliminer le déficit et à dégager six excédents budgétaires consécutifs.
- Entre 1993-1994 et 2002-2003, les charges de programmes en proportion du PIB ont diminué de 4,2 points de pourcentage, tandis que les frais de la dette publique en proportion du PIB ont reculé de 2,3 points de pourcentage. L'amélioration de 6,5 points de pourcentage du solde budgétaire en proportion du PIB qui en a résulté a été légèrement atténuée par une diminution de 0,6 point de pourcentage des revenus en proportion du PIB.
- Au total, l'amélioration du solde budgétaire en pourcentage du PIB s'est chiffrée à 5,9 points de pourcentage entre 1993-1994 et 2002-2003, passant d'un déficit de 5,3 % à un excédent de 0,6 %.

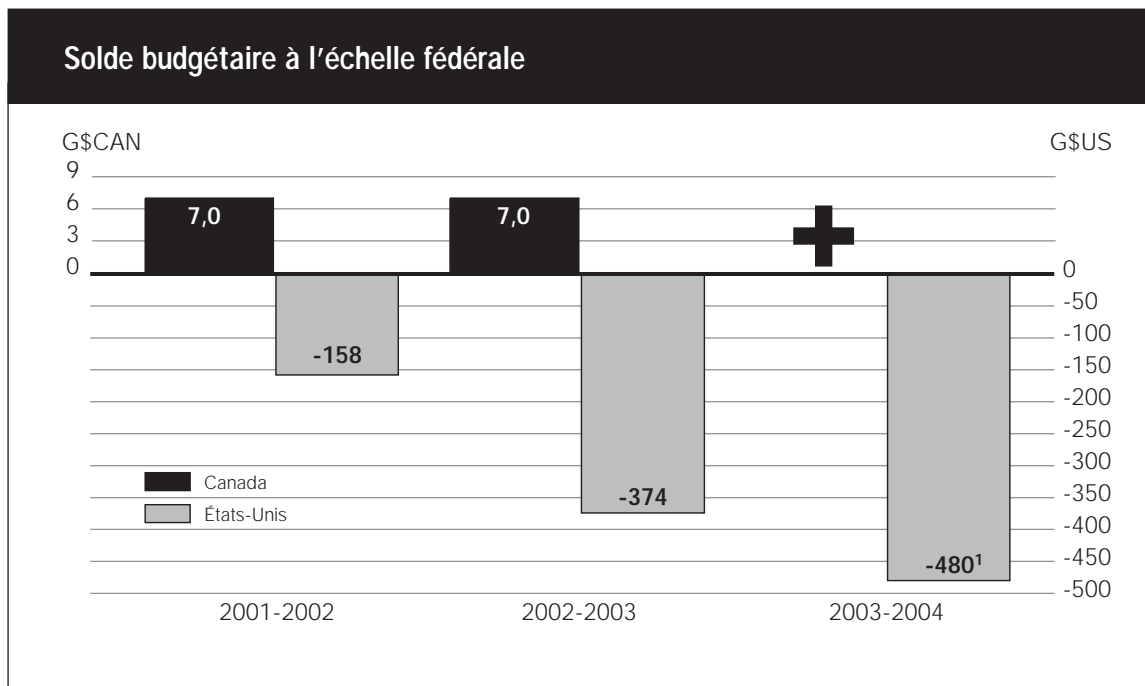
La diminution de la dette fédérale se traduit par davantage de ressources pour les autres priorités



Source : ministère des Finances

- La dette fédérale a été réduite de 52,3 milliards de dollars au cours des six dernières années, ce qui a occasionné des économies d'environ 3 milliards de dollars par année au titre du service de la dette publique.
- En 1995-1996, 37,6 cents de chaque dollar de revenu étaient consacrés au service de la dette. Aujourd'hui, 21 cents seulement y sont consacrés.
- Ainsi, une plus grande part de chaque dollar de revenu peut servir à répondre aux grandes priorités des Canadiens.

Le Canada continue d'afficher des excédents budgétaires malgré le ralentissement mondial alors que les États-Unis enregistrent des déficits importants

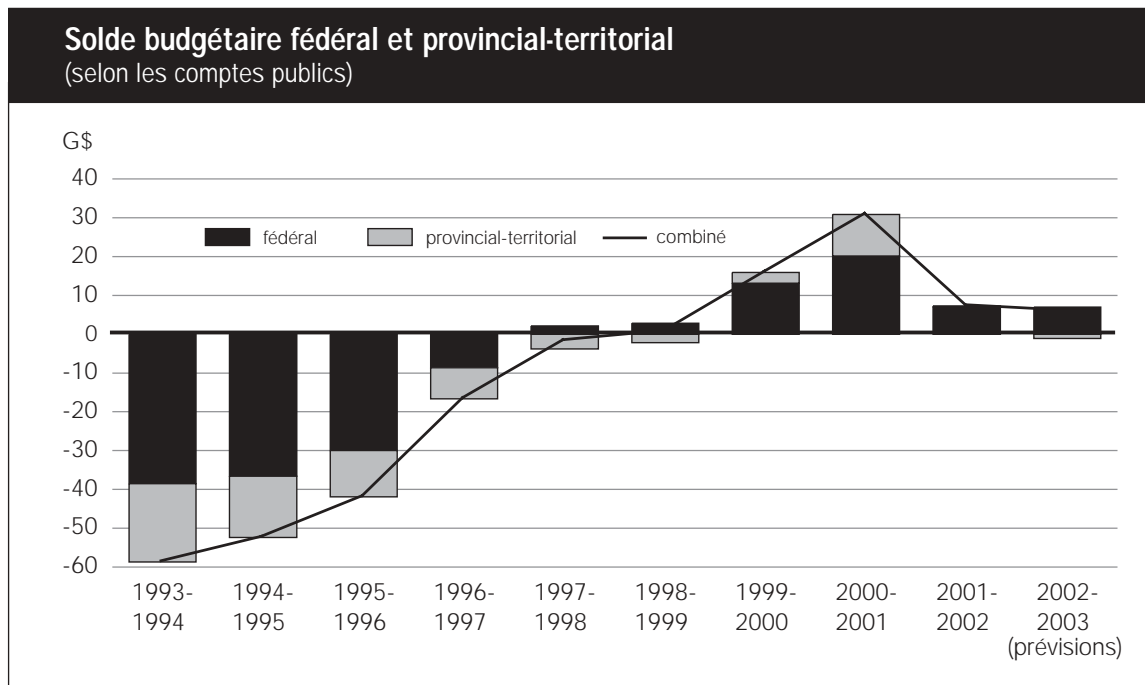


¹ Commission des finances du Congrès, août 2003.

Sources : Canada, *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada*, octobre 2003; États-Unis, département du Trésor, octobre 2003

- En 2000-2001, le Canada et les États-Unis ont tous les deux enregistré un excédent.
- Toutefois, le gouvernement fédéral américain a affiché d'importants déficits en 2001-2002 et en 2002-2003, et on s'attend à ce qu'il enregistre à nouveau un déficit en 2003-2004.
- Par contre, la situation financière du Canada est restée saine, puisque le pays a affiché des excédents en 2001-2002 et en 2002-2003, et qu'on s'attend à un budget équilibré ou excédentaire pour 2003-2004.

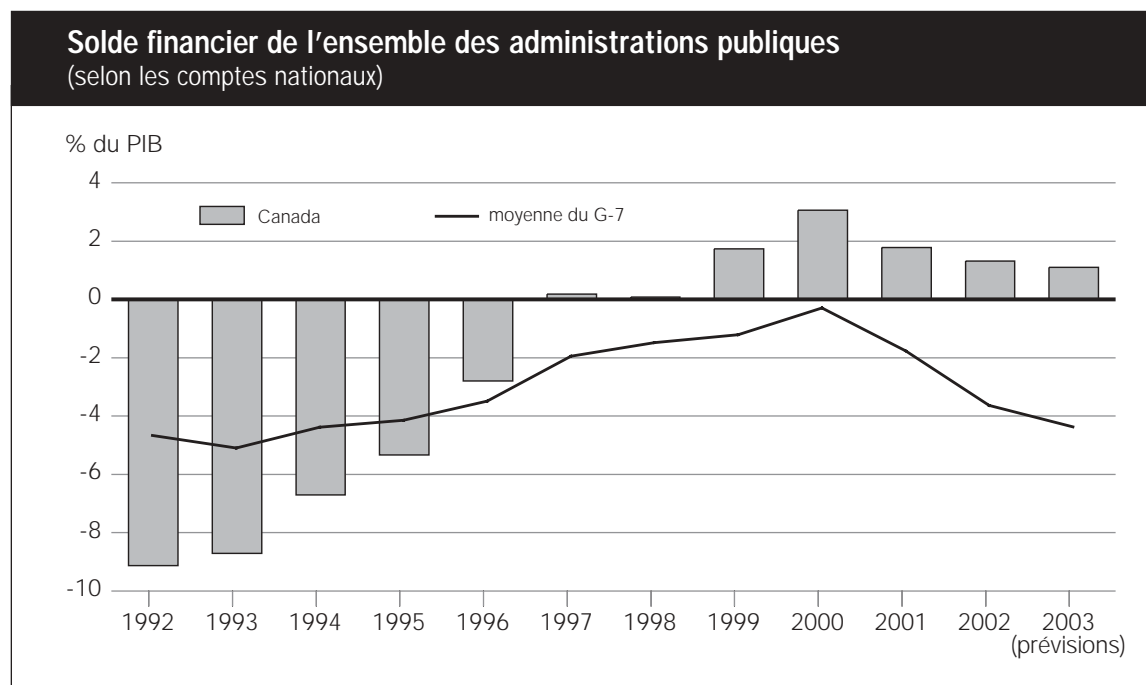
Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont contribué à la nette amélioration de la situation financière du Canada



Sources : comptes publics; budgets fédéraux et provinciaux-territoriaux

- Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux-territoriaux ont contribué au redressement de la situation financière du Canada.
- Ensemble, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont réussi à transformer un déficit de presque 60 milliards de dollars en 1993-1994 en un excédent en 1998-1999, et ils continuent à afficher un excédent depuis.
- Ce redressement financier a permis d'appuyer la solide performance de l'économie canadienne, qui a été mieux à même de résister aux chocs économiques mondiaux qui se sont produits au cours de cette période.

Le redressement financier de l'ensemble des administrations publiques du Canada surpasse celui de tous les autres pays du G-7



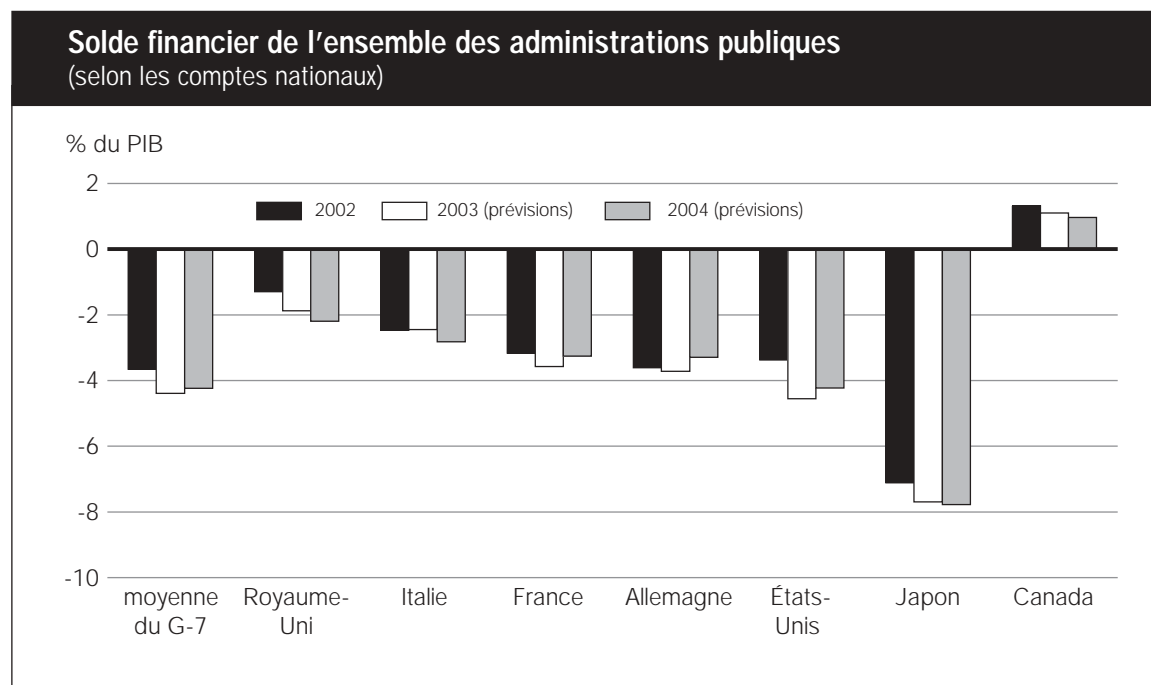
Nota – Les comparaisons internationales de la situation financière s'appuient sur les données du système normalisé des comptes nationaux pour l'ensemble des administrations publiques afin de tenir compte des différences entre les méthodes comptables d'un pays à l'autre, qui influent sur la comparabilité des données, ainsi que des différences dans le partage des responsabilités à caractère financier entre les administrations d'un même pays.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 73 (juin 2003); calculs du ministère des Finances

- Au cours des 10 dernières années, le Canada a opéré un redressement financier plus marqué que celui des États-Unis et de tout autre pays du G-7.
- En 1992, le déficit de l'ensemble des administrations publiques du Canada¹, mesuré selon les comptes nationaux (la mesure utilisée couramment pour effectuer des comparaisons internationales), a atteint un sommet de 9,1 % du PIB, soit près du double de la moyenne du G-7. Toutefois, le net redressement financier opéré par toutes les administrations et les mesures adoptées pour réformer le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) ont permis à l'ensemble des administrations publiques du Canada de dégager un excédent chaque année depuis 1997.
- Le Canada a enregistré six excédents consécutifs. À l'heure actuelle, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'attend à ce que l'ensemble des administrations publiques du Canada affichent un septième excédent de suite en 2003, de l'ordre de 1,1 % du PIB. Quant aux pays du G-7, ils devraient enregistrer en moyenne un déficit équivalent à 4,4 % du PIB.

¹ Comprend les gouvernements fédéral et provinciaux-territoriaux, les administrations municipales, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

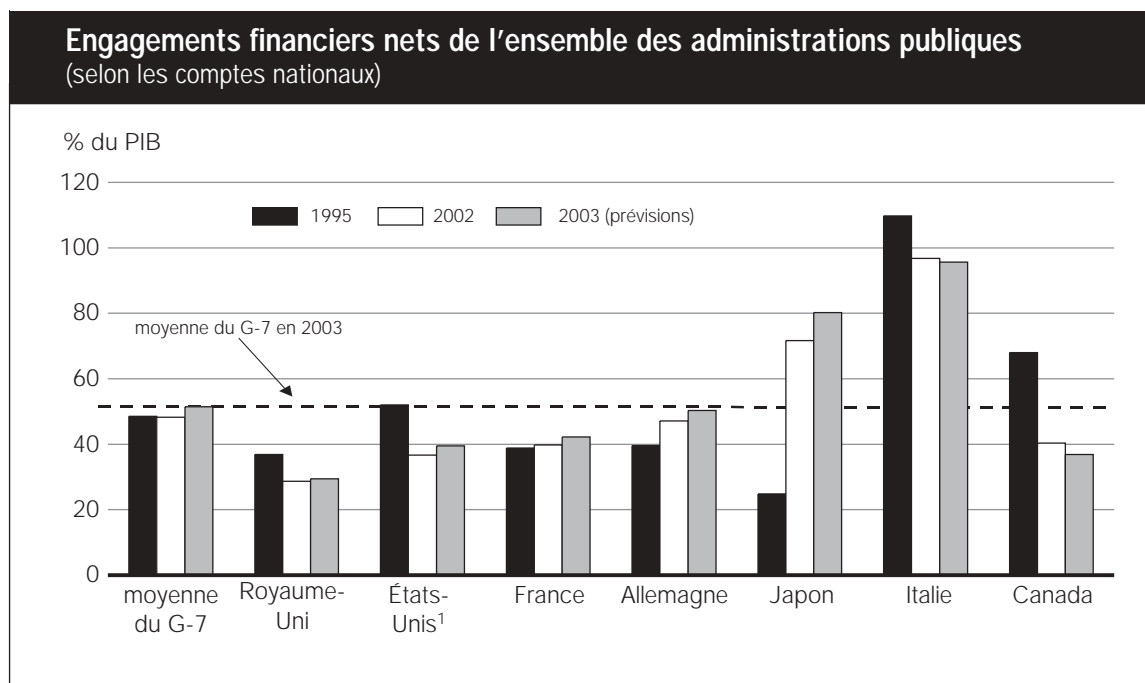
Le Canada est le seul pays du G-7 à afficher un excédent financier malgré le ralentissement de l'économie mondiale



Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 73 (juin 2003); calculs du ministère des Finances

- La solidité de la position financière et économique du Canada a été démontrée lors du ralentissement de l'économie mondiale qui a commencé en 2001, à un moment où la plupart des pays du G-7 ont été soumis à des tensions financières considérables.
- En effet, le Canada a été le seul pays du G-7 à dégager un excédent en 2002 et, selon les estimations de l'OCDE, il devrait être le seul dont l'ensemble des administrations publiques afficheront un excédent cette année et l'année prochaine.

Le Canada est passé du sixième au deuxième rang parmi les pays du G-7 pour le fardeau de la dette



¹ Ajusté pour exclure le passif découlant de certains régimes de retraite d'employés du secteur public, afin d'obtenir une meilleure comparaison avec les mesures de la dette des autres pays.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 73 (juin 2003); Réserve fédérale, *Flow of Funds Accounts of the United States* (septembre 2003); calculs du ministère des Finances

- Étant donné le redressement marqué de la situation financière du Canada par rapport aux autres pays du G-7, il n'est pas étonnant que le Canada soit aussi le pays dont la dette publique a le plus diminué.
- Entre 1995 et 2002, le ratio de la dette au PIB de l'ensemble des administrations publiques du Canada a chuté de 27,6 points de pourcentage, pour s'établir à 40,4 % du PIB.
- Selon l'OCDE, le Canada est donc passé, de 1995 à 2003, d'une situation où il n'y avait qu'un pays dont le fardeau de la dette de l'ensemble des administrations publiques était plus lourd que le sien à une situation où un seul pays avait un fardeau de la dette moins lourd. Ainsi, le Canada est maintenant en meilleure position que les États-Unis, et on prévoit que seul le Royaume-Uni aura pour l'ensemble de ses administrations publiques un fardeau de la dette nette inférieur à celui du Canada cette année.

Grâce à sa discipline budgétaire, le gouvernement fédéral a accordé des allègements fiscaux à l'ensemble des Canadiens

Plan quinquennal de réduction des impôts

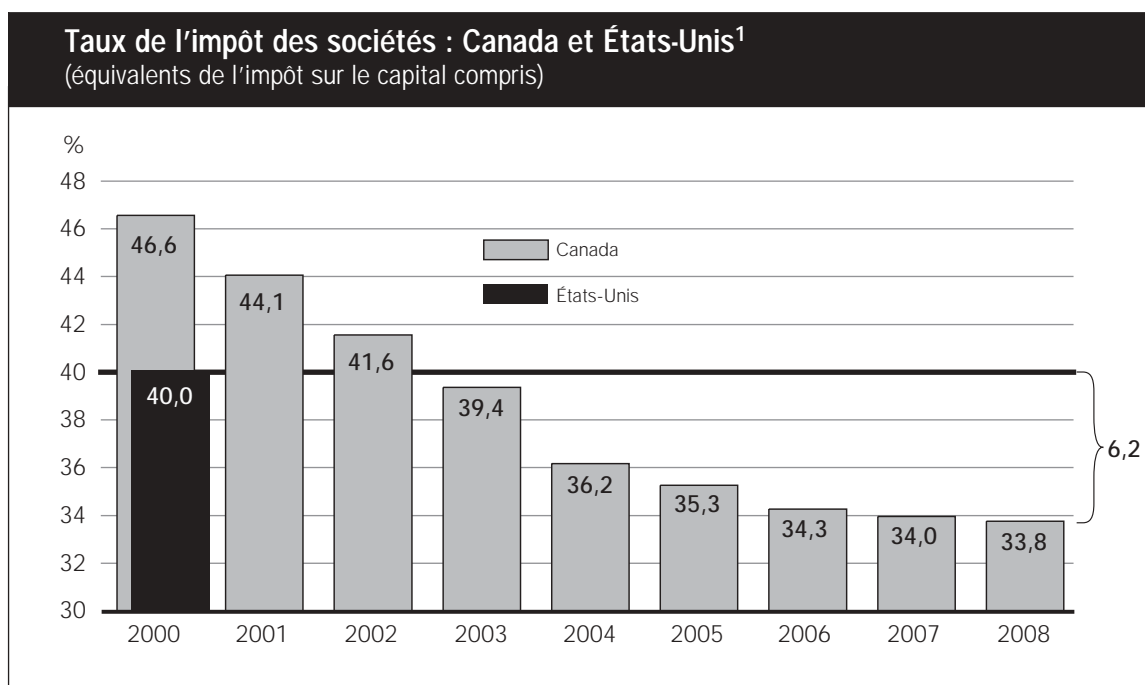
	2000- 2001	2001- 2002	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	Total
	(G\$)					
Impôt sur le revenu des particuliers	6,2	12,7	15,6	18,3	22,3	75,2
Impôt des sociétés	–	0,6	1,9	3,2	4,4	10,1
Assurance-emploi	1,5	2,5	3,0	3,8	4,4	15,2
Total	7,7	15,9	20,5	25,3	31,1	100,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Le gouvernement a commencé à accorder des allègements fiscaux généralisés au moment où le déficit a été éliminé.
- En 2000, il a instauré un Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars, la plus vaste initiative de réduction des impôts de toute l'histoire du Canada. Ce plan réduit considérablement le fardeau fiscal des familles et des particuliers.
 - Près des trois quarts des réductions d'impôt prévues dans le cadre de ce plan visent à alléger le fardeau fiscal des familles et des particuliers.
 - Tous les taux d'imposition ont été réduits, et la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) a été bonifiée.
 - D'ici 2004-2005, le Plan quinquennal aura donné lieu à une diminution moyenne de 21 % de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers. Quant aux familles ayant des enfants, elles économiseront encore plus, soit 27 % en moyenne.
 - Le taux de cotisation d'assurance-emploi a diminué, passant de 2,55 \$ en 1999 à 2,10 \$ en 2003. Il devrait s'établir à 1,98 \$ en 2004, ce qui se traduira par des économies annuelles continues pour les employeurs et les travailleurs.

- Le budget de 2003 s'est inspiré du Plan quinquennal de réduction des impôts et a accru le soutien destiné aux familles canadiennes.
 - La PFCE a été bonifiée pour venir davantage en aide aux familles ayant des enfants. Le montant annuel maximum de la PFCE pour un premier enfant aura plus que doublé, passant de 1 520 \$ en 1996 à 3 243 \$ en 2007.
 - Le budget de 2003 a aussi instauré une nouvelle Prestation pour enfants handicapés, à l'intention des familles à revenu faible ou modeste.
- Par suite des modifications fiscales apportées depuis 1997 :
 - une famille type de quatre personnes à revenu unique de 40 000 \$ paiera 3 238 \$ de moins d'impôt fédéral net sur le revenu des particuliers en 2007, soit une économie de 83 %;
 - une famille type de quatre personnes à deux revenus totalisant 60 000 \$ paiera 3 059 \$ de moins d'impôt fédéral net sur le revenu des particuliers en 2007, soit une économie de 48 %;
 - en 2007, plus de 1,5 million de Canadiens auront cessé de payer de l'impôt fédéral.

Le gouvernement a créé un avantage fiscal pour les entreprises et les entrepreneurs du Canada

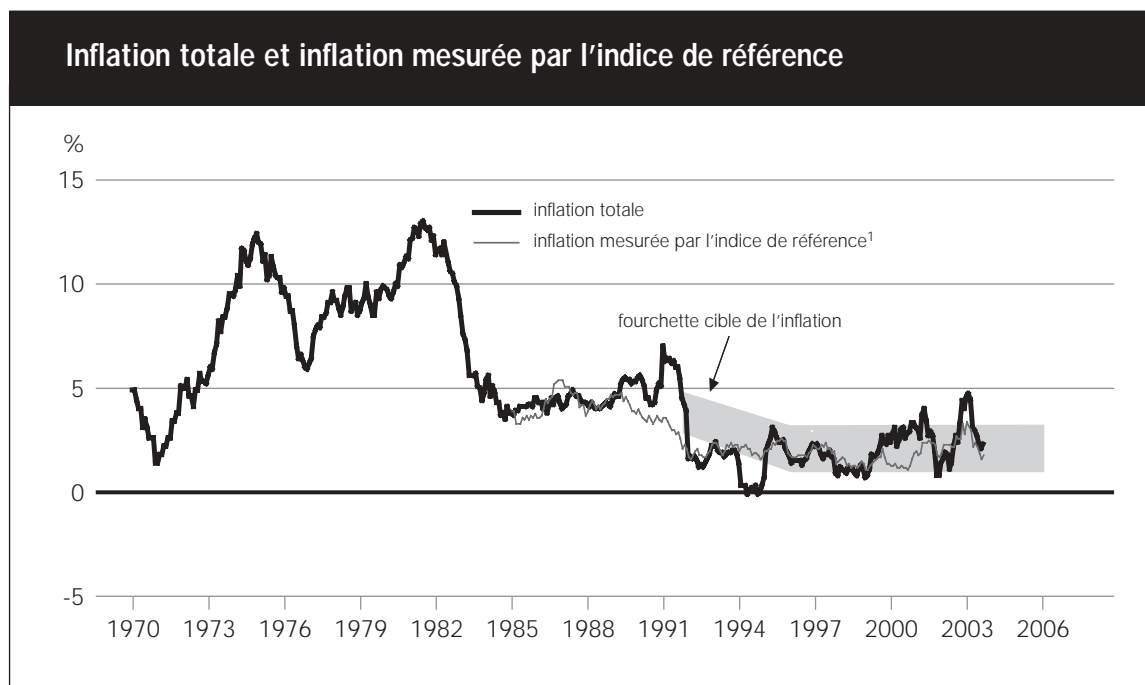


¹ Les données pour la période de 2003 à 2008 comprennent les modifications de l'impôt fédéral et provincial sur les bénéfices des sociétés et sur le capital au 30 septembre 2003, prévues par voie législative selon un calendrier précis de mise en œuvre.

Source : ministère des Finances

- Le Plan quinquennal de réduction des impôts et le budget de 2003 ont contribué à doter le Canada d'un avantage fiscal.
 - Le Plan quinquennal réduit le taux général de l'impôt des sociétés, le faisant passer de 28 % à 21 % d'ici 2004.
 - Dans la foulée du budget de 2003, l'élimination sur cinq ans de l'impôt fédéral sur le capital a fait l'objet de mesures législatives.
 - Le budget de 2003 a instauré un nouveau régime fiscal pour le secteur des ressources.
- D'ici 2008, le taux moyen de l'impôt des sociétés sera nettement moins élevé au Canada qu'aux États-Unis.
- Le climat des investissements pour les entrepreneurs et les petites entreprises a également été amélioré.
 - Le Plan quinquennal de réduction des impôts a fait passer des trois quarts à la moitié le taux d'inclusion des gains en capital et a instauré une mesure permettant aux particuliers de reporter l'impôt sur le gain en capital provenant de la vente d'actions d'une petite entreprise admissible lorsque le produit de la vente des actions est réinvesti dans une autre petite entreprise admissible.
 - Le budget de 2003 a fait passer de 200 000 \$ à 300 000 \$ le revenu annuel admissible au taux d'imposition des petites entreprises, qui est de 12 %.

Le maintien de l'inflation à un niveau faible et stable ...

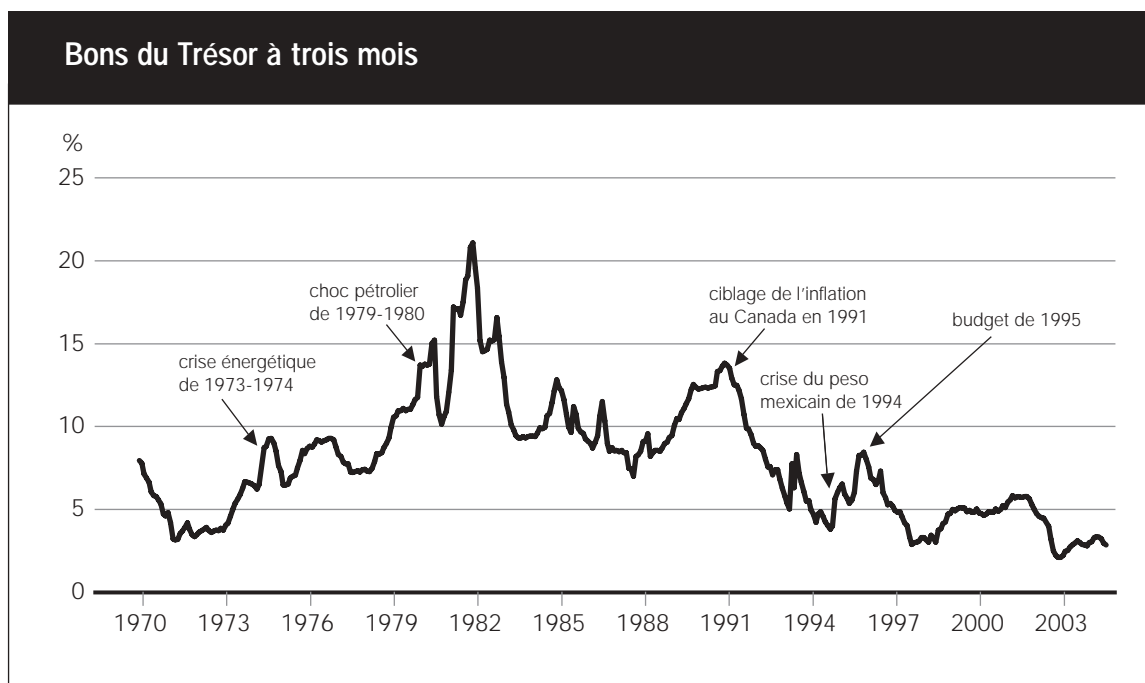


¹ L'inflation mesurée par l'indice de référence correspond à l'indice global des prix à la consommation, excluant les huit éléments les plus volatils ainsi que l'effet des changements des taxes indirectes sur les autres composantes, conformément à la définition de la Banque du Canada.

Source : Statistique Canada

- Un nouveau cadre monétaire a étoffé et renforcé la réforme budgétaire. En 1991, la Banque du Canada et le gouvernement du Canada ont convenu d'un régime permettant de cibler l'inflation. La fourchette cible a été réduite pour s'établir entre 1 % et 3 % et a été reconduite à diverses reprises, le plus récemment en mai 2001, jusqu'à la fin de 2006.
- De 1993 à 2002, le taux moyen de l'inflation au Canada était de 1,8 %. Ce taux est l'un des plus bas parmi les pays du G-7 et très proche du milieu de la fourchette cible de 1 % à 3 %.
- Une inflation faible et stable a facilité la planification à long terme et encouragé les investissements des entreprises qui, à terme, ont contribué à accélérer la croissance de la productivité. Élément tout aussi important, les cibles de contrôle de l'inflation ont favorisé la stabilité macroéconomique, ce qui a enrayé les cycles inflationnistes d'expansion et de ralentissement observés au début des années 1980 et 1990.

... et une discipline budgétaire ont permis au Canada d'avoir des taux d'intérêt bas



Source : Statistique Canada

- La crédibilité de la politique monétaire du Canada, doublée d'une amélioration marquée de la situation financière, a accru la capacité de la Banque du Canada de réagir rapidement et de façon décisive à l'évolution des conditions économiques.
- Le budget de 1995 a annoncé d'importantes réductions des dépenses fédérales et une vaste restructuration de celles-ci. Il a tracé une voie crédible en vue de l'élimination du déficit et a placé le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire nettement descendante.
- En éliminant le déficit et en dégagant des excédents budgétaires successifs après 1997, le Canada a rehaussé la crédibilité de sa situation financière sur la scène internationale, ce qui a donné lieu à des réductions de la prime de risque et des taux d'intérêt.
- Quant à eux, les faibles taux d'intérêt ont allégé le fardeau du service de la dette tout en donnant un solide coup de pouce aux secteurs sensibles aux taux d'intérêt comme le logement, les dépenses de consommation et les investissements des entreprises.

Les excédents budgétaires ont donné lieu à une réduction des emprunts sur les marchés de capitaux, ce qui a augmenté les ressources à la disposition du secteur privé

Emprunts nets sur les marchés de capitaux

	1992-1993	2001-2002	variation
	(moyenne)		
	(G\$)		
administrations publiques ¹	+45,1	-10,3	-55,4
entreprises ²	+22,0	+59,1	+37,1

Nota – Emprunts nets au Canada et à l'étranger.

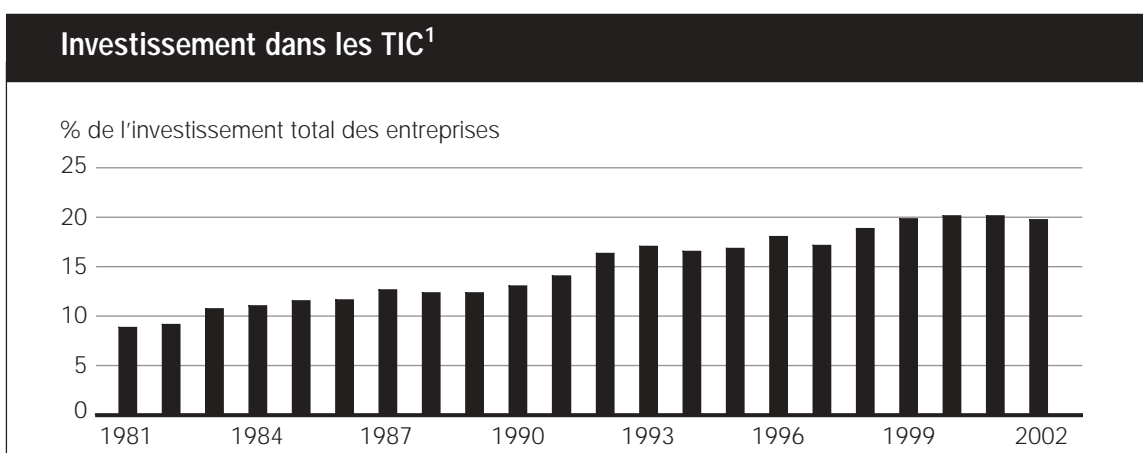
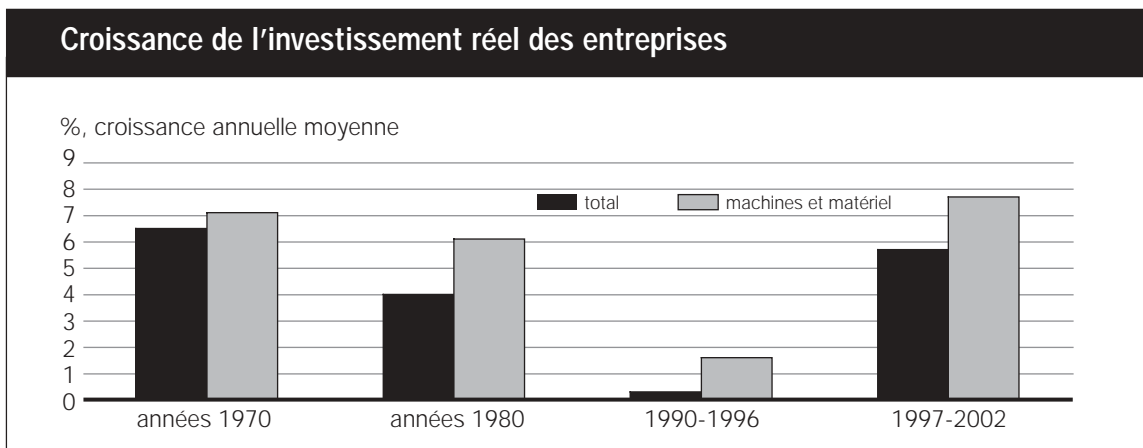
¹ Émissions nettes d'obligations des administrations publiques.

² Émissions nettes d'obligations d'entreprises, de titres et de parts de fiducies.

Source : Banque du Canada

- Grâce à l'élimination des déficits budgétaires fédéral et provinciaux, le secteur des administrations publiques est devenu un prêteur net sur les marchés de capitaux en 2001-2002, après avoir contracté d'importants emprunts au début des années 1990. Évincées du marché par l'ampleur des besoins financiers des administrations publiques, les entreprises ont à cette époque emprunté beaucoup moins aux fins d'investissement.
- Puisque le secteur des administrations publiques n'est plus un emprunteur net sur les marchés de capitaux, le secteur privé a accès à des ressources beaucoup plus importantes pour investir dans des activités productives.

L'élargissement de l'accès au capital, la baisse des taux d'intérêt et l'assainissement du contexte financier ont favorisé une reprise de l'investissement des entreprises



¹ Technologies de l'information et des communications.

Source : Statistique Canada

- Favorisée par l'élargissement de l'accès au capital, la baisse des taux d'intérêt et leur stabilité ainsi que l'assainissement du contexte économique et financier, la croissance des investissements des entreprises s'est accélérée avec force pour atteindre 5,7 % par année en moyenne de 1997 à 2002, comparativement à seulement 0,3 % au cours de la première moitié des années 1990.
- Cet accroissement des investissements des entreprises a jeté les bases de la création d'emplois, de la croissance de la productivité et d'une économie plus forte.
- L'augmentation rapide des dépenses réelles consacrées aux machines et au matériel a donné le ton à la reprise des investissements des entreprises. Des investissements accrus dans les technologies de l'information et des communications (TIC) ont été un facteur important de cette progression récente. La part de l'ensemble des investissements des entreprises consacrés aux TIC a doublé entre 1981 et 2002.
- Les investissements en machines et matériel, plus particulièrement au titre des TIC, font souvent appel à des technologies nouvelles et constituent donc une importante source de gains de productivité à long terme.

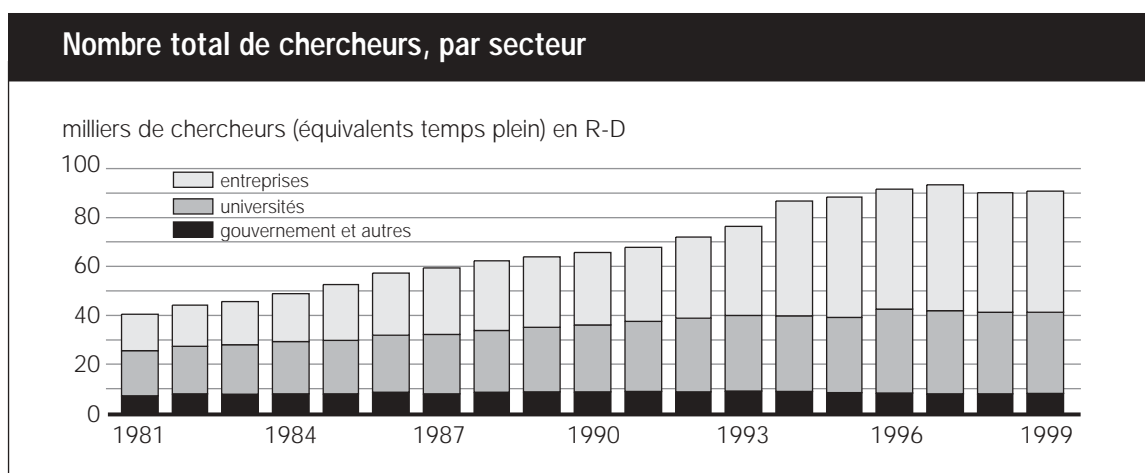
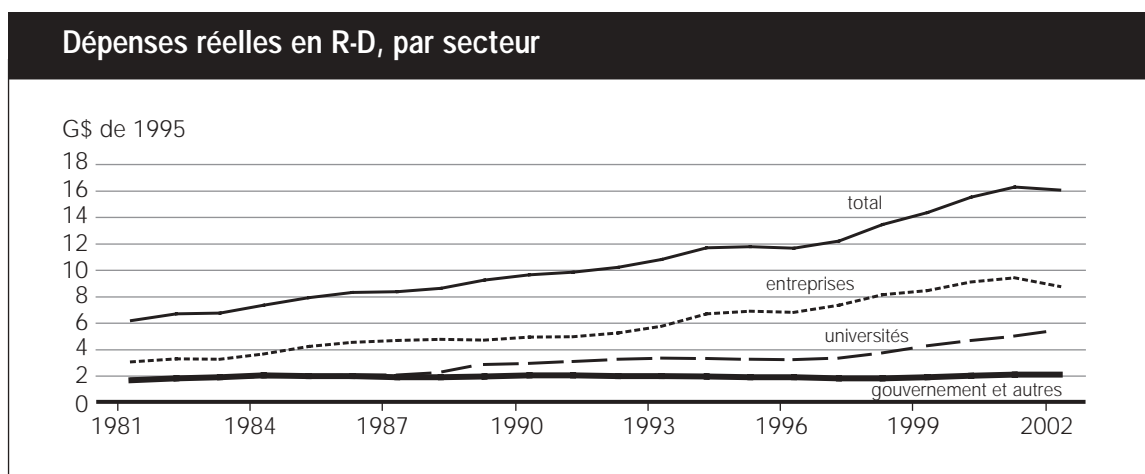
Depuis le retour à l'équilibre budgétaire, le gouvernement fédéral a investi de façon substantielle dans la recherche et le développement (R-D) et la création du savoir

Initiatives d'innovation et de R-D

- ✓ Fondation canadienne pour l'innovation et Génome Canada
- ✓ Instituts de recherche en santé du Canada
- ✓ Conseils subventionnaires fédéraux
- ✓ Coûts indirects de la recherche
- ✓ 2 000 chaires de recherche du Canada
- ✓ Conseil national de recherches Canada : Programme d'aide à la recherche industrielle et centres régionaux d'innovation; Partenariat technologique Canada
- ✓ Investissements dans la Banque de développement du Canada pour appuyer le capital de risque
- ✓ Un Canada branché grâce à Rescol, au Programme d'accès communautaire, à Gouvernement en direct et à d'autres initiatives

- Entre 1998-1999 et 2004-2005, le gouvernement a accru le financement consacré à la R-D et à l'innovation d'un total de 12,7 milliards de dollars.
- Au nombre des principaux investissements, citons :
 - la mise sur pied de la Fondation canadienne pour l'innovation afin d'appuyer le développement de matériel et d'installations de recherche de pointe;
 - la mise sur pied des Instituts de recherche en santé du Canada et l'affectation de nouvelles ressources substantielles à ces derniers et aux autres conseils fédéraux subventionnaires de recherche;
 - le lancement du Programme des chaires de recherche du Canada pour aider les universités à attirer et à retenir des chercheurs de haut calibre;
 - la mise sur pied d'un programme continu pour aider à financer les coûts indirects de la recherche subventionnée par le gouvernement fédéral qu'effectuent les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche;
 - l'affectation de fonds supplémentaires à Industrie Canada, à Partenariat technologique Canada et au Conseil national de recherches Canada pour encourager les activités de R-D, et à la Banque de développement du Canada à titre de capital de risque pour aider les entreprises axées sur le savoir à se développer et à prospérer;
 - l'apport d'un important financement pour des programmes visant à relier les Canadiens aux sources d'information et de savoir, notamment Rescol, le Programme d'accès communautaire et Gouvernement en direct.
- Créé pour favoriser les dépenses de R-D, le programme canadien d'encouragement fiscal à la recherche scientifique et au développement expérimental est accessible à tous les secteurs industriels et constitue un des régimes fiscaux les plus avantageux du monde industrialisé.

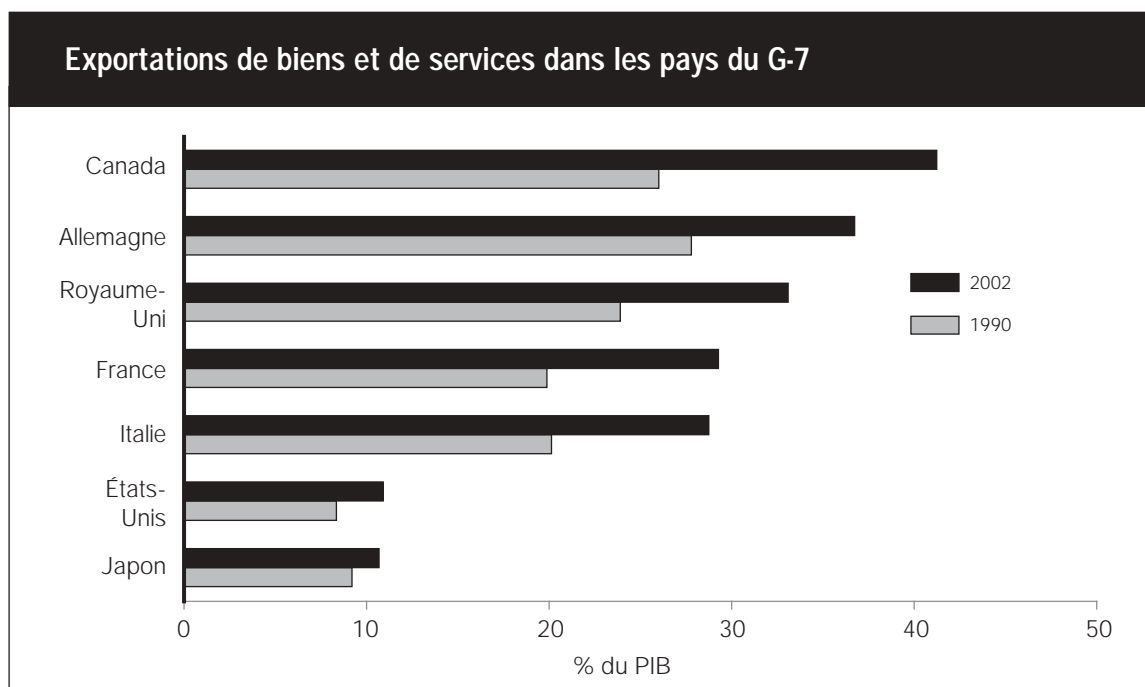
À la suite de ces initiatives fédérales, les universités et les entreprises participent plus activement aux activités de R-D



Source : OCDE, *Principaux indicateurs de la science et de la technologie* (2003-1)

- Soutenu par une assise de croissance plus solide et l'appui du gouvernement dans la R-D, le taux de croissance des investissements réels en R-D s'est accéléré depuis 1997.
- Dans l'ensemble, les dépenses réelles de R-D sont passées de 12,0 milliards de dollars en 1997 à 15,9 milliards en 2002. Le nombre de chercheurs en R-D (équivalents temps plein) a également augmenté, passant de moins de 70 000 au début des années 1990 à plus de 90 000 en 1999.
- En outre, les entreprises et les universités effectuent une part croissante des travaux de R-D. Les entreprises ont également contribué le plus à l'augmentation du nombre de chercheurs en R-D au cours des 20 dernières années.
- L'accroissement des dépenses de R-D donne lieu à l'apparition de services, de technologies et de produits novateurs et fournit aux Canadiens des compétences de pointe.

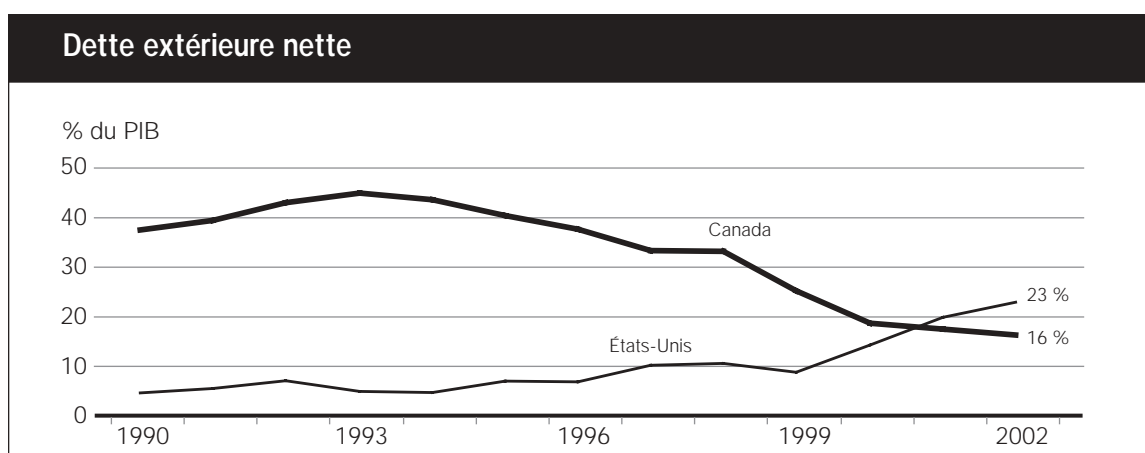
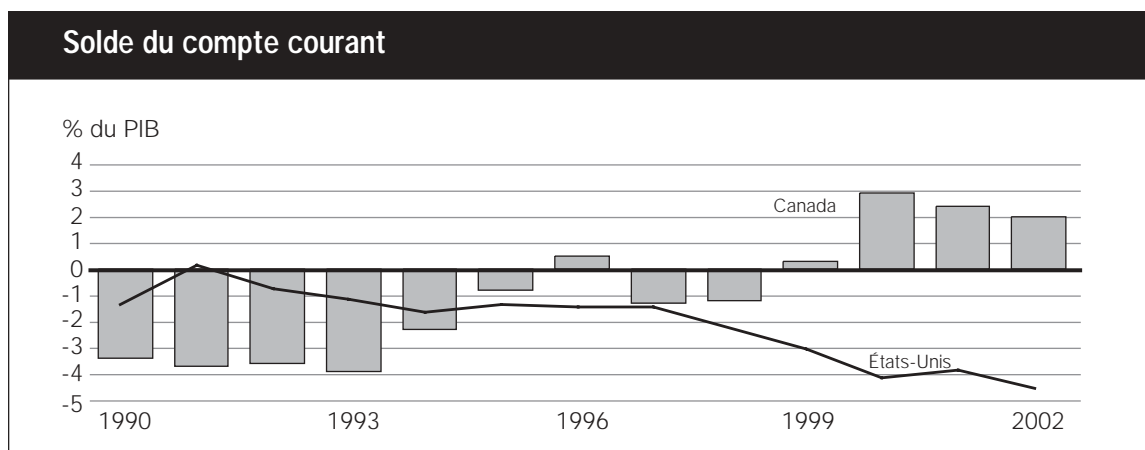
Le Canada est devenu le pays du G-7 dont l'économie est la plus ouverte



Source : FMI, *Perspectives économiques mondiales*, septembre 2003

- Entre 1990 et 2002, le Canada est le pays du G-7 qui s'est le plus tourné vers le commerce extérieur. En effet, en proportion de l'économie, il a exporté plus de 40 % de ses biens et services en 2002, ce qui en fait le pays du G-7 dont l'économie est la plus ouverte.
- Il y a longtemps que le Canada mise avec succès sur les marchés mondiaux. En 1989, il a signé avec les États-Unis l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.
- En 1994, l'Accord a été élargi pour inclure le Mexique, donnant ainsi naissance à l'Accord de libre-échange nord-américain.
- Depuis la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, les exportations canadiennes vers les États-Unis en proportion du PIB sont passées de 19,1 % en 1988 à 33,1 % en 2002.
- Cette expansion du commerce a non seulement favorisé l'emploi et la croissance, mais elle a également élargi l'accès des Canadiens à des produits venant du monde entier et amélioré l'affectation des ressources, ce qui a contribué à une hausse accrue de la productivité et à l'amélioration du niveau de vie.

L'intensification de la compétitivité du Canada et l'amélioration de sa situation financière ont contribué à l'excédent du compte courant et à une réduction marquée de la dette extérieure nette



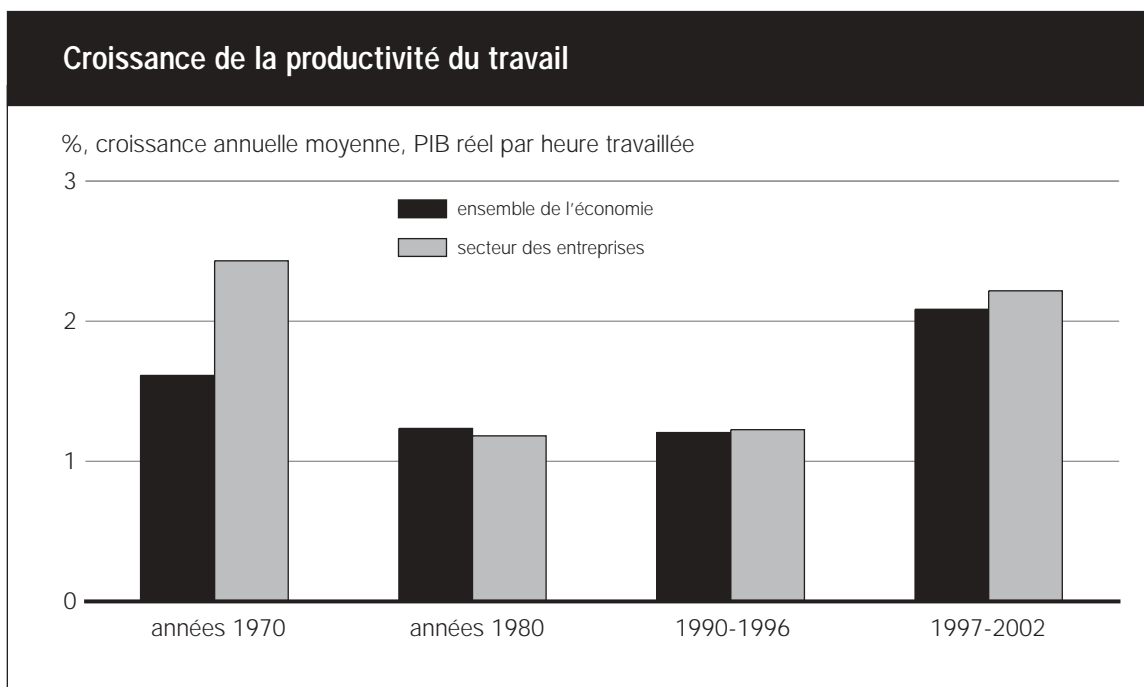
Nota – La dette extérieure nette des États-Unis pour 2002 est une estimation.

Sources : Statistique Canada; Bureau of Economic Analysis

- L'amélioration de la compétitivité des entreprises canadiennes ces dernières années se reflète dans le solde du compte courant qui, après avoir été nettement déficitaire au cours des années 1980 et pendant la majeure partie des années 1990, est aujourd'hui nettement excédentaire malgré le ralentissement de l'économie américaine.
- Par conséquent, la dette extérieure nette¹ du Canada, en proportion du PIB, a chuté pour passer de 44 % au début des années 1990 à 16 % en 2002, son niveau le plus bas en plus de 50 ans. Cela signifie qu'une plus grande part du revenu gagné par les Canadiens demeure au pays.
- La dette extérieure nette du Canada est inférieure à celle des États-Unis pour la première fois de l'histoire. Comme on s'attend à ce que, d'une part, le Canada continue de profiter d'un budget et d'un compte courant excédentaires et que, d'autre part, les États-Unis continuent d'accumuler des déficits, la dette extérieure nette du Canada devrait continuer de baisser et l'écart par rapport aux États-Unis, de se creuser.

¹ La dette extérieure nette correspond à la somme de tous les engagements financiers des entreprises, des administrations publiques et des ménages du Canada envers des entités étrangères, déduction faite de la valeur totale de l'actif étranger des entreprises, des administrations publiques et des ménages canadiens.

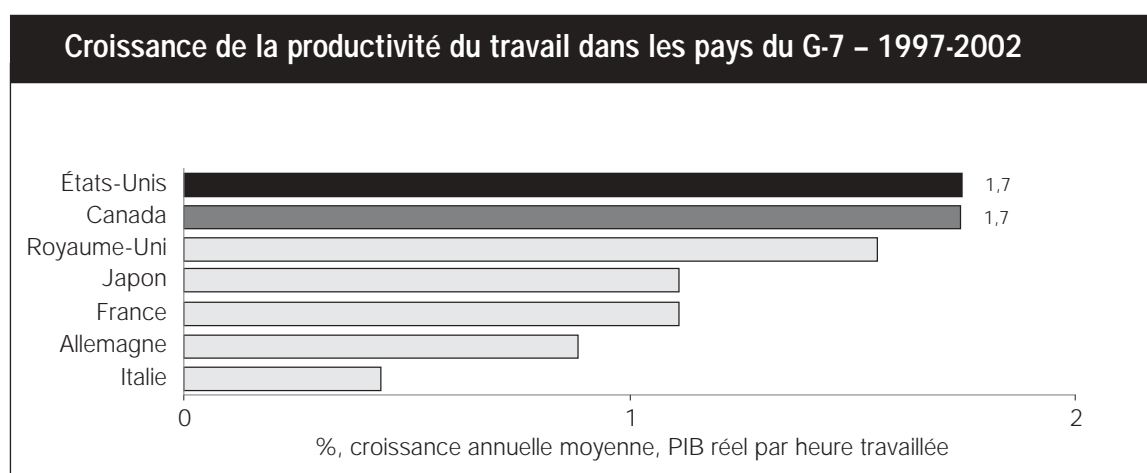
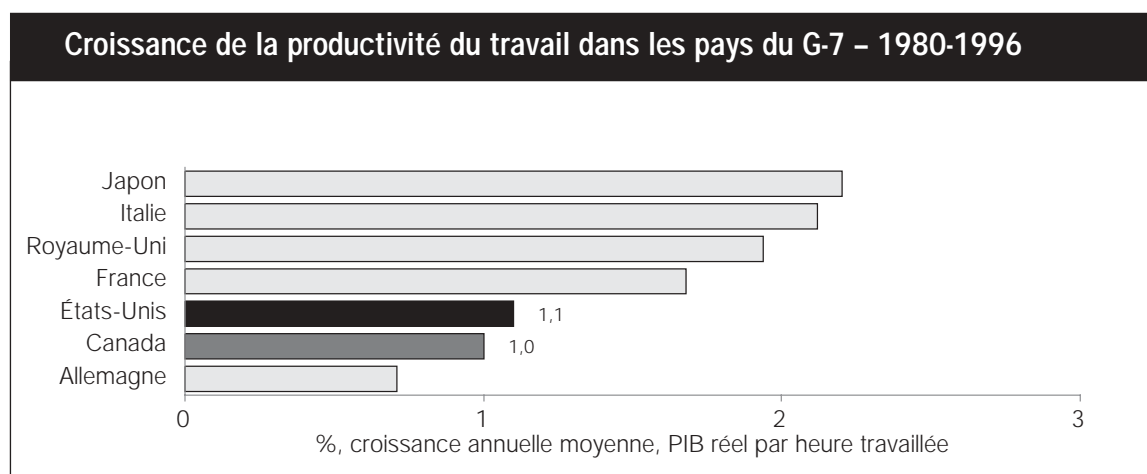
L'amélioration des données fondamentales a appuyé la productivité, ...



Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

- La crédibilité budgétaire et monétaire, l'acclimatation des entreprises canadiennes à la mondialisation des marchés et l'accroissement des investissements ont contribué à une accélération de la croissance de la productivité du travail depuis 1997.
- La croissance de la productivité du travail au Canada, surtout dans le secteur des entreprises, avait ralenti considérablement au cours des deux décennies qui ont suivi le milieu des années 1970. Mesurée selon le PIB réel par heure travaillée, la croissance de la productivité du travail a augmenté, passant de 1,2 % par année en moyenne de 1990 à 1996 à 2,1 % par année de 1997 à 2002, dépassant le taux observé pendant les années 1970.

... faisant du Canada un chef de file au chapitre la croissance de la productivité



Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 73 (juin 2003); Statistique Canada; Bureau of Economic Analysis; Bureau of Labor Statistics

- L'accélération marquée de la croissance de la productivité du travail à la fin des années 1990 a fait du Canada un chef de file des pays du G-7 à ce chapitre au cours des six dernières années. De 1997 à 2002, le Canada a enregistré la même croissance du PIB réel par travailleur que les États-Unis, soit une nette amélioration par rapport à la période de 1980 à 1996.
- Il subsiste toutefois un écart appréciable entre le niveau de productivité du Canada et celui des États-Unis. En 2002, le PIB réel par travailleur au Canada est estimé à 78,2 %¹ du niveau observé aux États-Unis.

¹ En dollars américains de 2002 d'après la parité des pouvoirs d'achat multilatérale de l'OCDE.

L'accélération de la croissance de la productivité à la fin des années 1990 s'est surtout produite dans les industries à forte utilisation de TIC

Croissance de la productivité du travail au Canada, selon l'utilisation des TIC

	1990-1996	1997-2000	variation
	(%, croissance annuelle moyenne)		
Secteur privé¹	1,1	1,7	0,6
industries à forte utilisation de TIC	1,9	3,2	1,3
autres industries	0,5	0,5	0,0
dont :			
fabrication	2,7	1,8	-0,9
industries à forte utilisation de TIC	4,7	8,6	3,9
autres industries de fabrication	2,6	1,1	-1,5
services	0,7	1,6	0,9
industries à forte utilisation de TIC	1,7	3,0	1,3
autres industries de services	-0,5	-0,7	-0,2

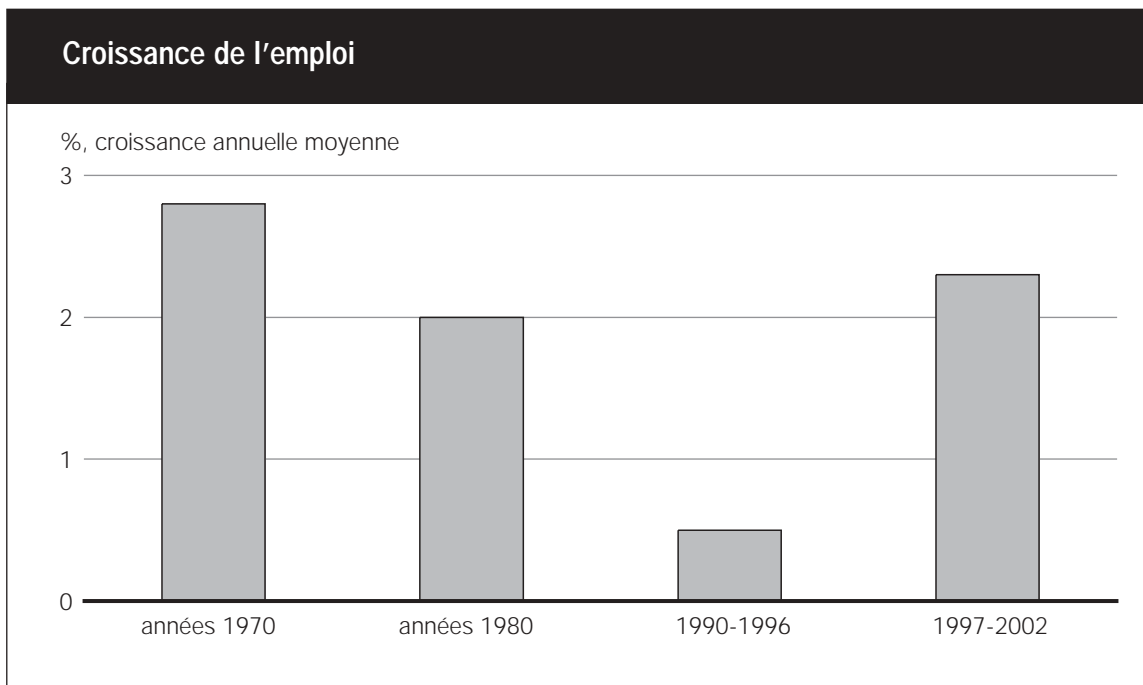
Nota – La productivité du travail correspond ici au PIB réel aux prix de base par travailleur. Les grands utilisateurs de TIC comprennent les entreprises de fabrication de TIC (produits informatiques et électroniques), les services aux entreprises (services professionnels, scientifiques, techniques et administratifs), les services d'information, le commerce de gros, le commerce de détail, les finances, l'assurance et l'immobilier.

¹ Ensemble de l'économie moins les administrations publiques.

Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

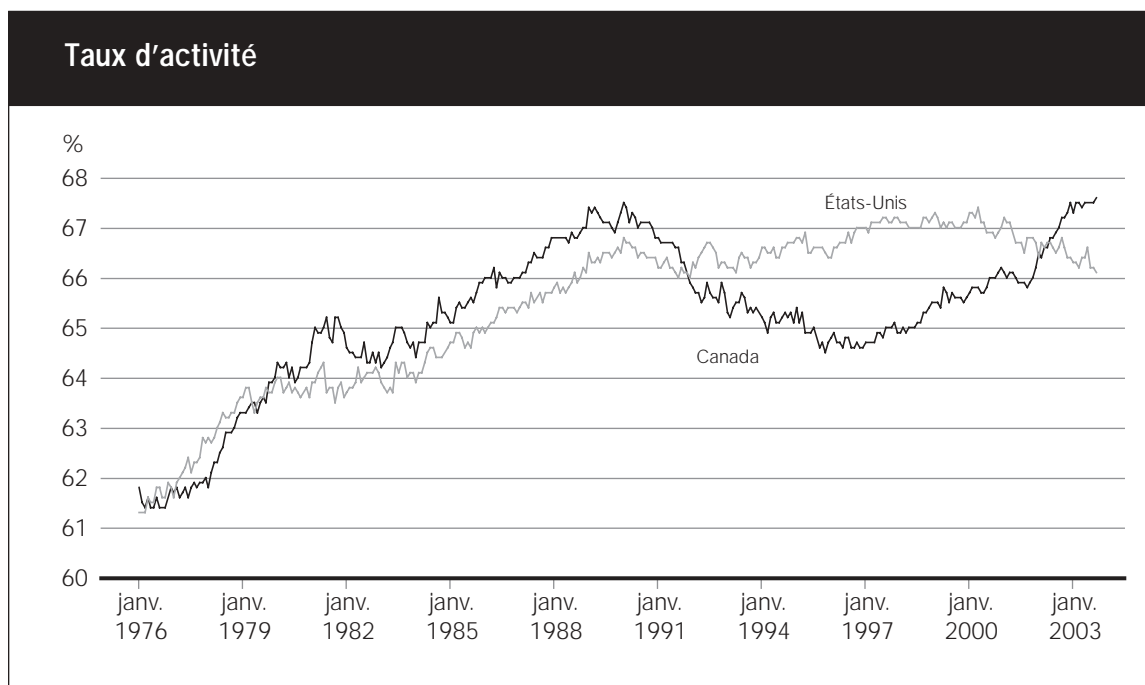
- L'augmentation de la croissance de la productivité au Canada semble s'être surtout concentrée dans les industries à forte utilisation de TIC. Il en est ainsi à la fois pour le secteur de la fabrication et celui des services.
- En fait, dans le secteur privé, seules les industries à forte utilisation de TIC ont profité d'une accélération de la croissance de la productivité du travail de 1997 à 2000.

L'accélération de la croissance de la productivité a été de pair avec une création d'emplois plus rapide, ...



Source : Statistique Canada

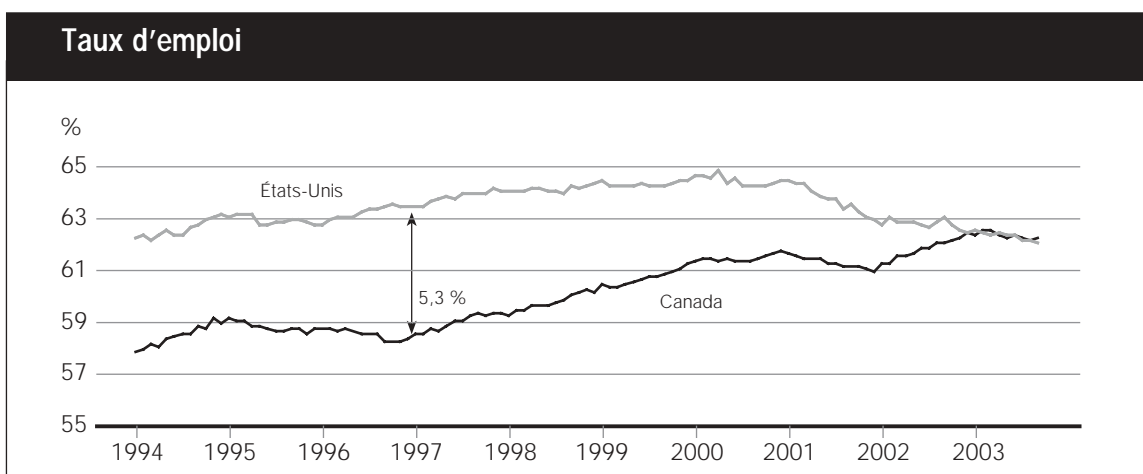
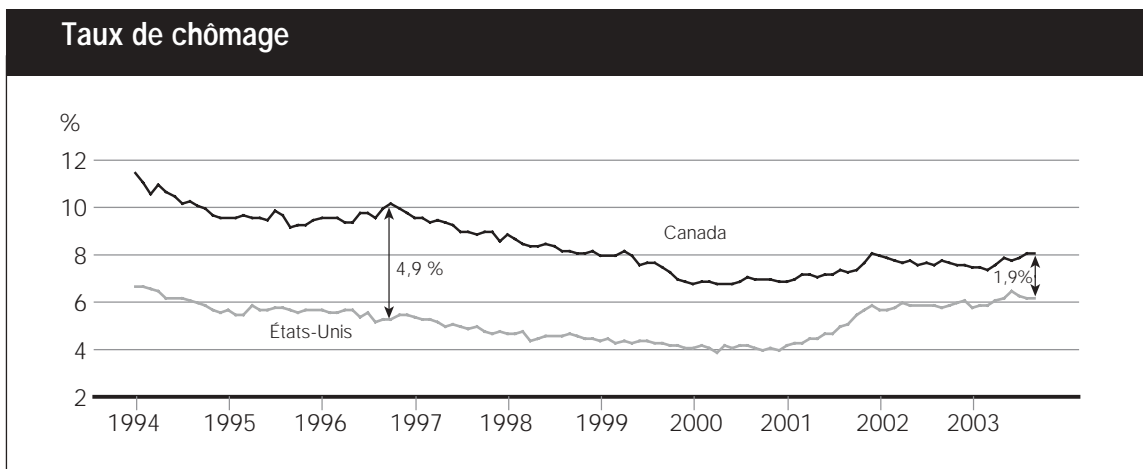
- La création d'emplois, tout comme l'investissement des entreprises et la croissance de la productivité, a ralenti au cours des deux décennies qui ont suivi le milieu des années 1970. De façon plus particulière, l'emploi a chuté davantage au Canada qu'aux États-Unis pendant la récession du début des années 1980 et celle du début des années 1990.
- Toutefois, avec la reprise de l'investissement et de la productivité, la croissance de l'emploi a fortement repris depuis 1997, traduisant une amélioration des facteurs économiques et stratégiques fondamentaux. Après avoir augmenté en moyenne de 0,5 % par année de 1990 à 1996, l'emploi a grimpé de 2,3 % en moyenne par année de 1997 à 2002, soit une hausse plus rapide que dans les autres pays du G-7. Le Canada compte aujourd'hui trois millions de plus de gens qui travaillent qu'en 1993.
- La majorité des nouveaux emplois sont des emplois à temps plein. La progression de l'emploi se retrouve dans la plupart des secteurs de l'économie et dans toutes les régions du pays. Tous les groupes d'âge en ont profité, notamment les jeunes et les adultes de plus de 55 ans, deux groupes dont les membres ont souvent de la difficulté à trouver un emploi.

... le taux d'activité au Canada dépassant à présent celui des États-Unis

Source : Statistique Canada

- La saine croissance de l'emploi a raffermi la confiance des Canadiens dans les perspectives du marché du travail, d'où un accroissement marqué du taux d'activité, soit la proportion de la population en âge de travailler qui travaille effectivement ou qui cherche activement un emploi, depuis 1997.
- En septembre 2003, le taux d'activité au Canada a atteint 67,6 %, en forte hausse par rapport au plancher de 64,5 % atteint en 1996, et il dépasse le taux d'activité aux États-Unis depuis le milieu de 2002.
- La reprise de la croissance de l'emploi et le redressement du taux d'activité depuis 1997 ont surtout profité aux jeunes et aux travailleurs plus âgés, soit les deux groupes particulièrement touchés par le ralentissement de l'économie au début des années 1990.

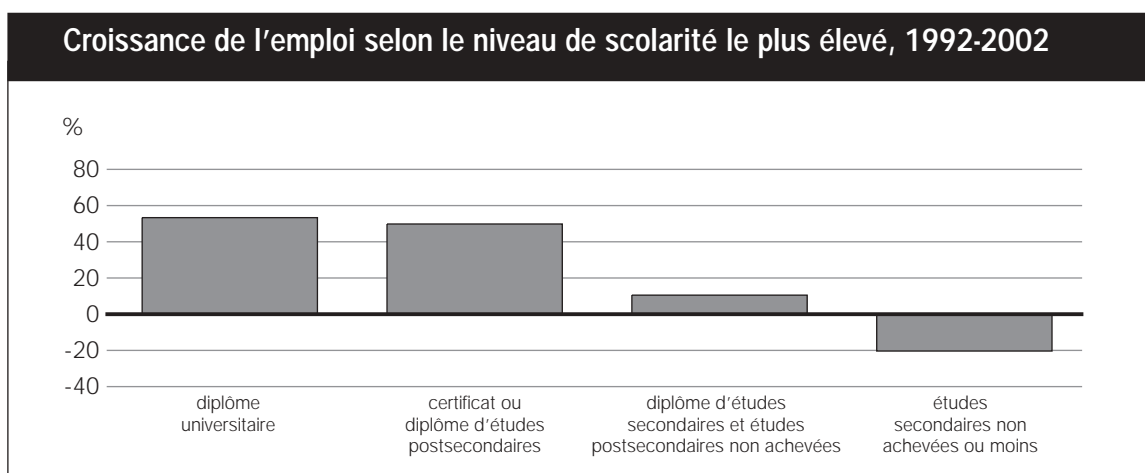
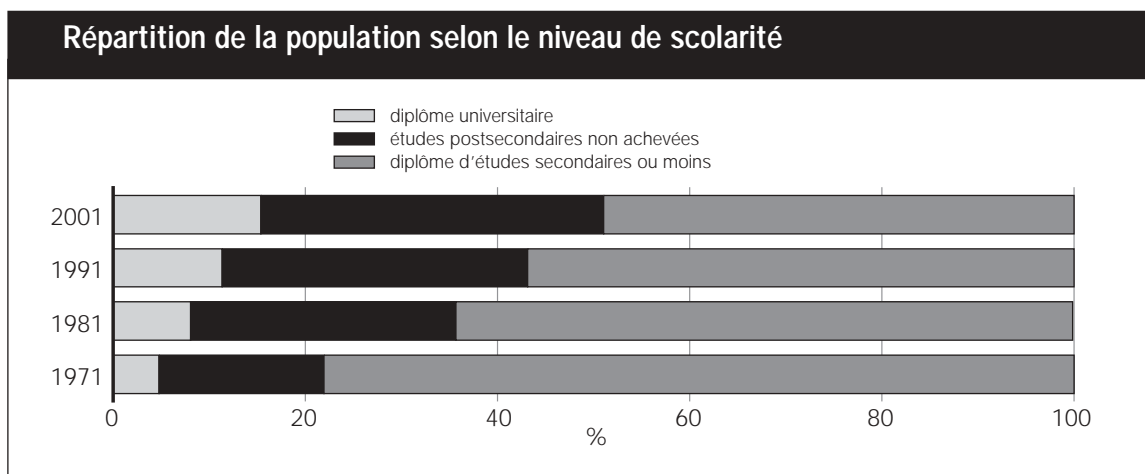
Malgré la hausse importante du taux d'activité, le taux de chômage a chuté, ce qui a réduit l'écart entre les taux de chômage au Canada et aux États-Unis



Sources : Statistique Canada; Bureau of Labor Statistics

- Malgré la forte hausse du taux d'activité, le taux de chômage au Canada a chuté, passant de près de 10 % à la fin de 1996 à 8 % en septembre 2003, ce qui a réduit l'écart entre les taux de chômage au Canada et aux États-Unis pour le faire passer de près de 5 points de pourcentage à environ 2 points de pourcentage. Si le taux de chômage au Canada était mesuré d'après la définition en vigueur aux États-Unis, cet écart serait de 1,1 point de pourcentage.
- La forte progression de l'emploi au Canada a accru le taux d'emploi, soit la proportion de gens en âge de travailler qui ont un emploi, depuis 1997; pour la première fois depuis 1982, le taux d'emploi se situe à un niveau comparable à celui observé aux États-Unis.
- La vigueur du marché du travail depuis 1997 a donné lieu à des gains de revenu appréciables, a redonné confiance aux consommateurs et a soutenu la demande intérieure.

Les Canadiens ajoutent à leurs compétences, soutenant ainsi une économie davantage axée sur le savoir



Source : Statistique Canada

- L'utilisation de la technologie, l'innovation et le capital humain sont interreliés. Une économie axée sur le savoir exige une main-d'œuvre scolarisée et qualifiée, capable d'exploiter pleinement un contexte économique en évolution.
- La proportion de la population ayant fait des études universitaires ou postsecondaires a crû de façon marquée. Reflétant le glissement rapide vers l'offre d'emplois axés sur le savoir dans tous les secteurs de l'économie, la plupart des nouveaux emplois offerts au cours des années 1990 étaient concentrés dans des secteurs exigeant un diplôme d'études postsecondaires (santé, sciences naturelles et appliquées, sciences sociales, administration et finances). En revanche, les perspectives d'emploi se sont détériorées pour les personnes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires.

Le gouvernement a fait de nouveaux investissements pour aider les Canadiens à acquérir des compétences à toutes les étapes de leur vie ...

Initiatives axées sur les compétences

Le gouvernement a investi dans une large gamme d'initiatives pour aider les Canadiens à acquérir les compétences nécessaires pour réussir dans l'économie du savoir :

- ✓ les bourses d'études canadiennes du millénaire;
- ✓ les bourses d'études supérieures du Canada;
- ✓ les subventions canadiennes pour études, à l'intention des étudiants ayant des personnes à charge;
- ✓ les améliorations au Programme canadien de prêts aux étudiants;
- ✓ un soutien accru au Secrétariat national à l'alphabétisation;
- ✓ la Subvention canadienne pour l'épargne-études et les régimes enregistrés d'épargne-études;
- ✓ la bonification du crédit d'impôt pour études;
- ✓ un allègement fiscal au titre de l'intérêt sur les prêts aux étudiants;
- ✓ la possibilité de retraits d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER), en franchise d'impôt, aux fins d'acquisition continue du savoir.

- Afin d'appuyer la concurrence internationale et d'améliorer le niveau de vie des citoyens, le gouvernement a investi pour se doter d'une main-d'œuvre de plus en plus scolarisée, souple et qualifiée.
- En 1998, il a lancé la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances pour mieux aider les Canadiens à acquérir des connaissances et des compétences. Dans le cadre de la Stratégie, le gouvernement a créé les bourses d'études canadienne du millénaire et la Subvention canadienne pour l'épargne-études afin d'aider les étudiants à financer leurs études et d'aider les familles à épargner en prévision des études postsecondaires de leurs enfants.
- Dans la foulée de la Stratégie, le gouvernement a effectué d'autres investissements pour inciter les Canadiens à acquérir des compétences et des connaissances. Par exemple, le crédit d'impôt pour études a été élargi pour mieux appuyer l'éducation continue, tandis que la mise sur pied des Bourses d'études supérieures du Canada et l'amélioration du Programme canadien de prêts aux étudiants facilitent l'accès aux études postsecondaires et de cycles supérieurs.

... et venir en aide aux familles canadiennes à faible revenu ainsi qu'à leurs enfants

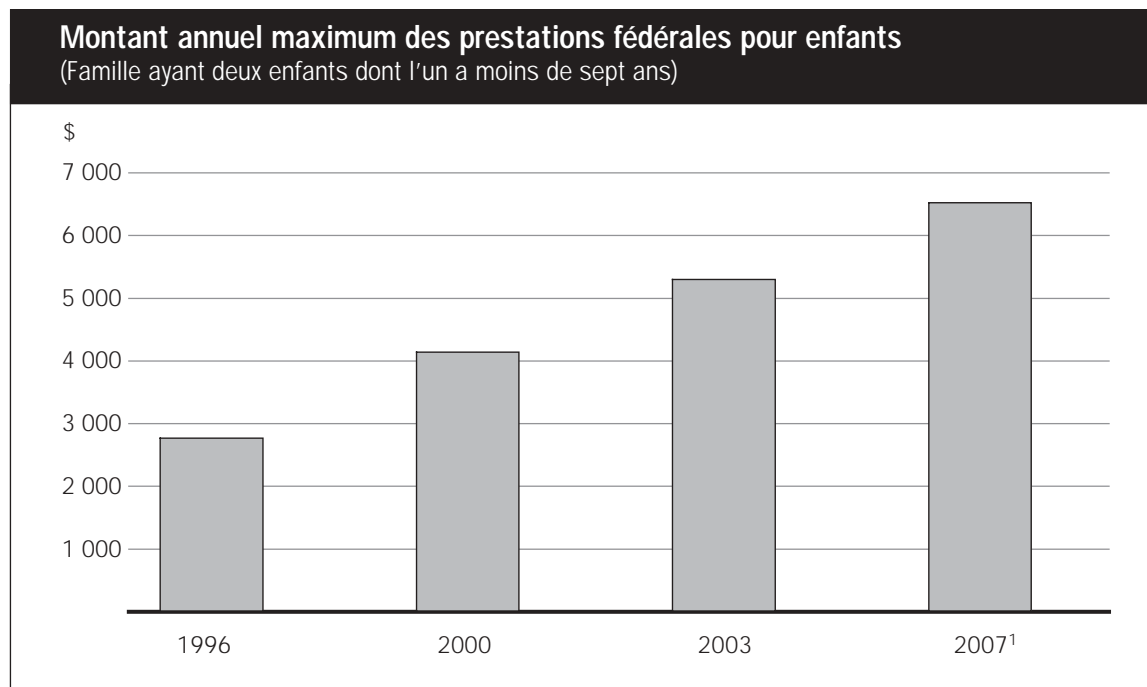
Initiatives sociales

Le gouvernement a investi de façon substantielle pour venir en aide aux familles canadiennes et à leurs enfants. Ainsi, il a :

- ✓ lancé la Prestation fiscale canadienne pour enfants, qui a fait l'objet de bonifications successives;
- ✓ investi 2,2 milliards de dollars sur cinq ans en vertu de l'Entente sur le développement de la petite enfance pour élargir les programmes de développement de la petite enfance;
- ✓ fourni une aide supplémentaire visant à améliorer le développement de la petite enfance dans les Premières nations;
- ✓ versé 900 millions de dollars sur cinq ans aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour améliorer l'accès à des services de garde réglementés de qualité;
- ✓ étoffé l'aide fiscale destinée aux personnes handicapées et à leur famille, notamment en offrant une nouvelle Prestation pour enfants handicapés;
- ✓ bonifié les prestations de congé de maternité et de congé parental dans le cadre de l'assurance-emploi.

- C'est uniquement en réalisant des progrès économiques et sociaux intégrés et complémentaires que le Canada atteindra son objectif d'améliorer de façon marquée et durable le niveau de vie et la qualité de vie de tous les Canadiens. Depuis 1997, le gouvernement a investi dans des mesures pour venir en aide aux familles à revenu faible ou modeste ayant des enfants afin d'améliorer les chances que les enfants deviennent, en grandissant, des membres actifs de la société.
- Associées à une forte croissance économique et à une création d'emplois vigoureuse, ces mesures sont essentielles pour réduire la pauvreté et veiller à ce que les familles disposent des ressources dont elles ont besoin pour prendre soin de leurs enfants.

Le soutien du revenu pour les enfants de familles à faible revenu fait en sorte que la croissance économique profite à tous les Canadiens



¹ Projections.

Source : ministère des Finances

- Le retour à l'équilibre budgétaire et la relance de la croissance économique ont dégagé les ressources nécessaires pour réaliser de nouveaux investissements dans des domaines clés de la politique sociale. Le gouvernement a agi afin de faire en sorte que tous les Canadiens profitent des avantages que procure une croissance économique vigoureuse.
- L'un des éléments clés du programme du gouvernement a été de jumeler une saine politique sociale à une saine politique économique. Par exemple, la Prestation nationale pour enfants réduit les mesures financières qui dissuadent les gens de quitter l'aide sociale, en protégeant les prestations et services axés sur les enfants lorsque les parents quittent l'aide sociale et intègrent le marché du travail. De telles mesures ont pour effet d'accroître les bienfaits que l'on retire du travail et de réduire la pauvreté chez les enfants.
- Actuellement, la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) fournit plus de 8,4 milliards de dollars en aide aux familles à revenu faible ou moyen ayant des enfants. En raison de la bonification du supplément de la Prestation nationale pour enfants annoncée dans le budget de 2003, l'aide fournie dans le cadre de la PFCE devrait atteindre plus de 10 milliards de dollars en 2007, soit une augmentation de plus de 100 % depuis 1996.
- En 1996, le montant annuel maximum de la PFCE pour une famille ayant deux enfants dont l'un a moins de sept ans était de 2 753 \$. D'ici 2007, le montant maximum annuel de la Prestation devrait atteindre 6 511 \$ par famille.

Les nouveaux investissements à caractère social ont favorisé l'émergence de collectivités plus saines et dynamiques

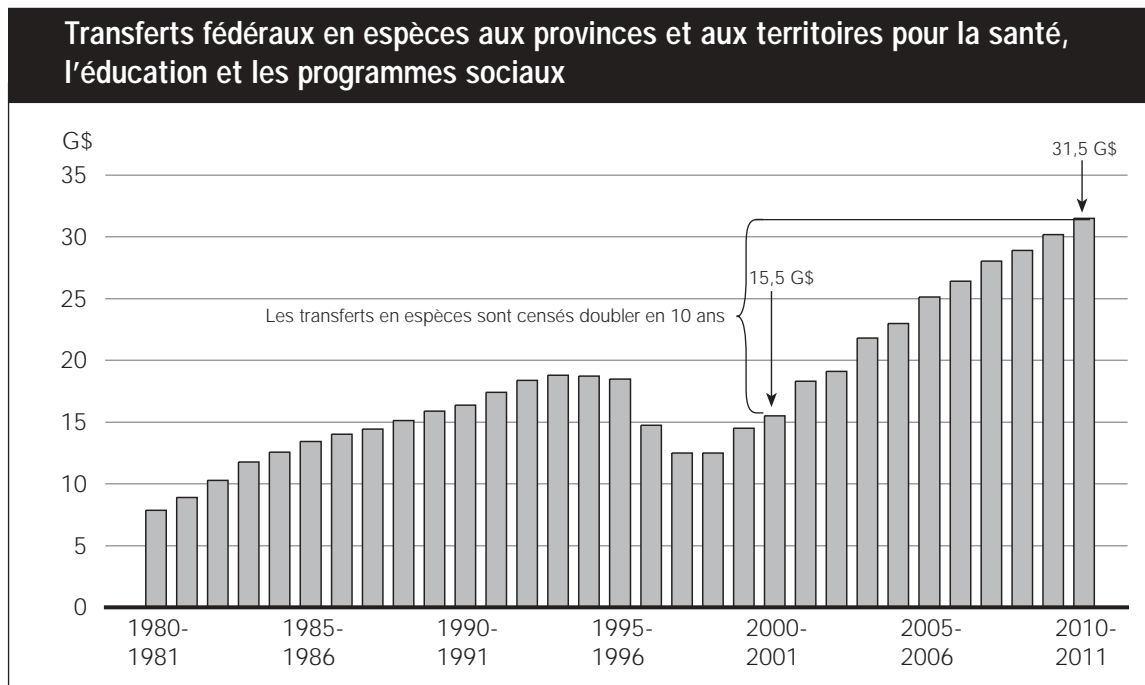
Des collectivités solides

Pour favoriser le développement de collectivités sûres et encourager la diversité culturelle et l'émergence d'une économie locale vigoureuse, le gouvernement a effectué d'importants investissements stratégiques, dont les suivants :

- ✓ des ententes sur le logement abordable avec les provinces et les territoires;
- ✓ l'Initiative nationale pour les sans-abri;
- ✓ des programmes de rénovation du logement;
- ✓ une aide pour l'infrastructure, notamment une somme de 3 milliards de dollars dans le cadre du budget de 2003;
- ✓ des mesures pour renforcer les collectivités autochtones.

- Pour améliorer et soutenir la croissance économique au Canada, et pour assurer le bien-être des Canadiens, les villes et les collectivités du pays doivent être dynamiques et concurrentielles.
- Toutes les administrations doivent aider à bâtir et à renforcer les collectivités pour favoriser l'émergence d'économies locales vigoureuses et bien gérées, de quartiers sûrs, d'une infrastructure moderne et d'une main-d'œuvre productive.
- À l'appui de cet objectif, le gouvernement a effectué des investissements considérables pour promouvoir des collectivités saines. Par exemple, dans le cadre des budgets de 2001 et de 2003, il a investi 1 milliard de dollars sur six ans au chapitre du logement abordable, afin d'atténuer les problèmes liés à l'abordabilité et à l'offre de logements locatifs, particulièrement dans les grands centres urbains. Dans le cadre du budget de 2003, le gouvernement a également annoncé un investissement de 3 milliards de dollars sur 10 ans dans l'infrastructure municipale et stratégique. L'investissement total du gouvernement dans l'infrastructure depuis 1994 s'élève ainsi à 12 milliards de dollars. Dans le cas des membres des Premières nations habitant dans les réserves, le gouvernement fournit des crédits pour les services de base comme l'éducation, les services sociaux et l'infrastructure.

Le gouvernement fédéral a réinvesti de façon importante dans le système canadien de soins de santé au moyen de transferts en espèces aux provinces et aux territoires

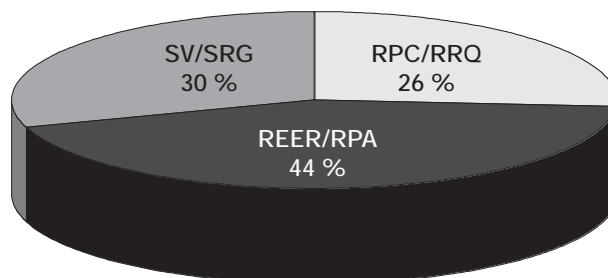


Sources : ministère des Finances; Institut canadien d'information sur la santé, *Tendances des dépenses nationales de santé, 1975-2002*

- Le système public de soins de santé du pays joue un rôle important dans l'établissement de la société à laquelle les Canadiens tiennent. Il est essentiel à leur qualité de vie et constitue un exemple d'une politique qui allie les valeurs économiques aux valeurs sociales. Dans un tel contexte, il aide à conférer au Canada l'avantage économique marqué d'une main-d'œuvre saine et productive.
- Les transferts aux provinces et aux territoires à l'appui des programmes de santé et des programmes sociaux représentent une part importante des charges de programmes fédérales.
- Depuis le retour à l'équilibre budgétaire en 1997-1998, le gouvernement fédéral a accru son aide financière aux provinces et aux territoires. Les transferts en espèces au titre des soins de santé et des autres services sociaux, qui s'élèvent à plus de 20 milliards de dollars aujourd'hui, sont censés doubler en 10 ans, passant de 15,5 milliards de dollars en 2000-2001 à 31,5 milliards en 2010-2011.
- En outre, les transferts de points d'impôt demeureront un élément important du soutien prévisible et croissant dont jouissent les provinces et les territoires. Ils totalisent environ 17 milliards de dollars cette année et continueront de croître parallèlement à l'économie.

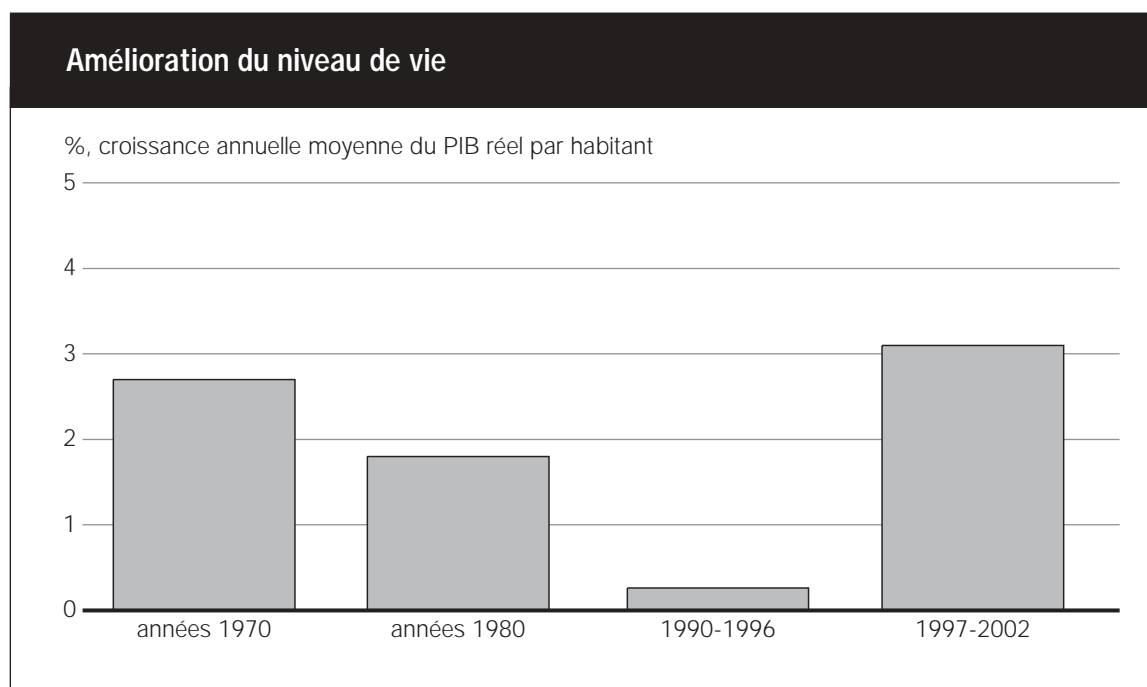
**Grâce à une saine gestion économique et financière,
le Canada a pu doter les trois piliers de son système de revenu
de retraite d'une assise financière durable**

Répartition des prestations entre les piliers du système
de revenu de retraite, 1999



- Les trois piliers du système canadien de revenu de retraite sont les suivants :
 - Les programmes Sécurité de la vieillesse et Supplément du revenu garanti (SV/SRG), dont le financement relève du gouvernement fédéral, procurent un revenu minimal garanti aux aînés.
 - Le RPC et le RRQ, qui sont financés par les cotisations salariales, assurent un revenu de remplacement de base à tous les travailleurs canadiens, au moment de la retraite.
 - Les mécanismes privés d'épargne-retraite assortis d'une aide fiscale, à savoir les REER et les régimes de pension agréés (RPA), encouragent les Canadiens à épargner en prévision de la retraite pour ajouter aux prestations du régime de pension de l'État.
- En équilibrant le budget, en plaçant le ratio de la dette au PIB sur une trajectoire descendante et en continuant d'exercer une planification budgétaire prudente, le gouvernement a assuré la stabilité du premier pilier du système de revenu de retraite.
- Les réformes du RPC/RRQ de 1997 ont placé le deuxième pilier sur des bases financières solides. Ces régimes présentent maintenant une analyse actuarielle fiable pour les 50 prochaines années. Le Canada est l'un des rares pays qui dispose d'un régime de pension de l'État équilibré sur le plan actuariel.
- Enfin, ayant garanti la stabilité des deux premiers piliers, le gouvernement cherche maintenant à renforcer le troisième pilier en relevant les limites de cotisation au RPC et aux REER, et en les indexant.

Des progrès économiques et sociaux intégrés et complémentaires ont stimulé la croissance du PIB et l'amélioration du niveau de vie



Source : Statistique Canada

- L'amélioration des données fondamentales – budgétaires, monétaires et microéconomiques – fait que la croissance du PIB a repris de la vigueur au cours de la deuxième moitié des années 1990.
- Pendant la récession de 1990-1991, le Canada a été particulièrement touché et s'est remis beaucoup plus lentement que les États-Unis. En revanche, il a non seulement évité la récession qui a frappé les États-Unis en 2001, mais il a réussi à devancer la plupart des autres pays malgré le ralentissement économique et le climat d'incertitude à l'échelle mondiale. Par conséquent, le Canada a dominé les pays du G-7 au chapitre de la croissance au cours de chacune des trois dernières années.
- La capacité du Canada d'accroître la productivité et de créer des emplois plus nombreux et meilleurs pour les Canadiens a donné lieu à une forte reprise de la croissance du niveau de vie depuis 1997, ce qui constitue l'objectif de la politique économique du Canada.
- Après avoir ralenti au cours des années 1970 et 1980 et être demeuré presque inchangé au début des années 1990, le PIB réel par habitant, la mesure courante du niveau de vie, a augmenté de 3,1 % par année en moyenne de 1997 à 2002, soit plus rapidement qu'au cours des années 1970.
- Ainsi, le PIB réel par habitant, ou le niveau de vie, a grimpé au Canada de 20 % au cours des six dernières années.

Annexe 2

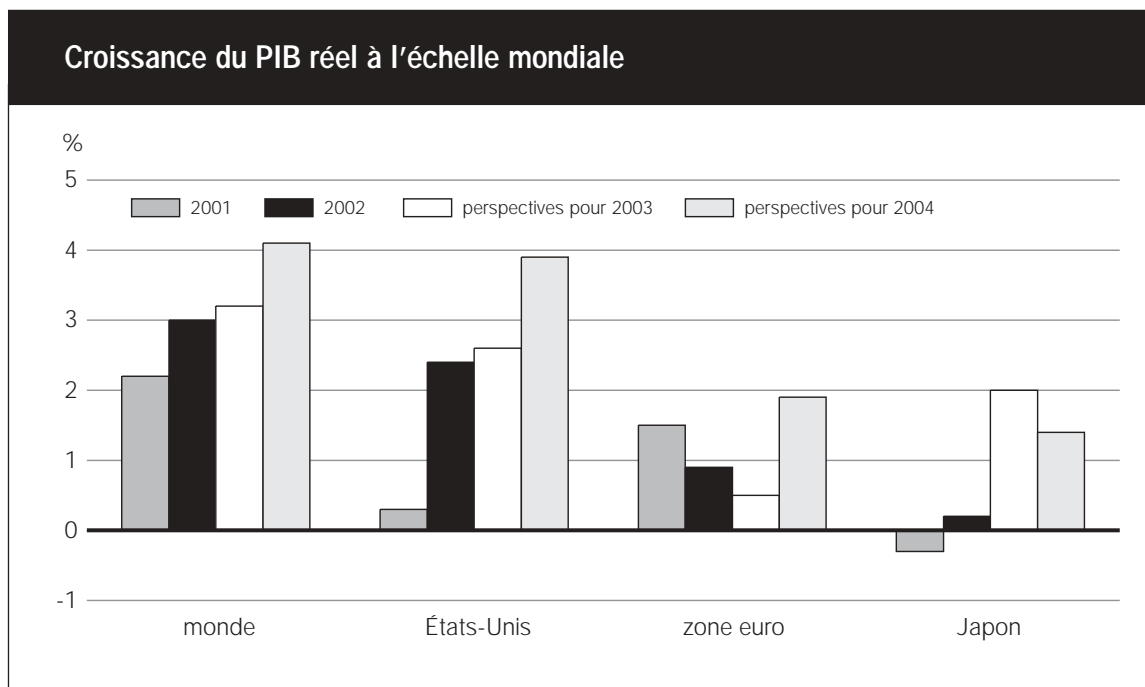
Évolution récente et perspectives de l'économie canadienne¹

¹ Comprend les données disponibles au 28 octobre 2003.

Faits saillants

- *La reprise de l'économie mondiale a été inégale en 2003, mais elle devrait s'accélérer au cours des derniers mois de l'année et l'année prochaine, l'économie américaine venant en tête.*
- *La croissance au Canada a été freinée cette année par le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), la détection d'un cas isolé de la maladie de la vache folle, la panne d'électricité en Ontario, les importants incendies de forêt en Colombie-Britannique et l'appréciation rapide du dollar.*
- *Le marché du travail au Canada n'a pas été à l'abri de ces chocs. Après une solide performance en 2002, la croissance de l'emploi a ralenti en 2003. Néanmoins, au total, 98 200 emplois ont été créés depuis le début de l'année.*
- *Les économistes du secteur privé prévoient que la croissance accrue aux États-Unis et les taux d'intérêt faibles au Canada favoriseront la reprise de la croissance au pays durant les derniers mois de l'année et en 2004. Pour 2003, ils prévoient maintenant une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel de 1,9 %, soit une baisse prononcée par rapport à leur prévision de 3,2 % lors du budget de 2003. Ils s'attendent en outre à une croissance du PIB réel de 3 % en 2004, en baisse par rapport à leur prévision de 3,5 % lors du budget de 2003.*
- *Les économistes du secteur privé croient que l'ampleur et la rapidité de l'appréciation du dollar canadien, de même que l'incertitude liée à la valeur future du dollar, risquent d'avoir une incidence négative sur les prévisions à court terme qu'ils ont émises à l'égard de la croissance de l'économie canadienne.*

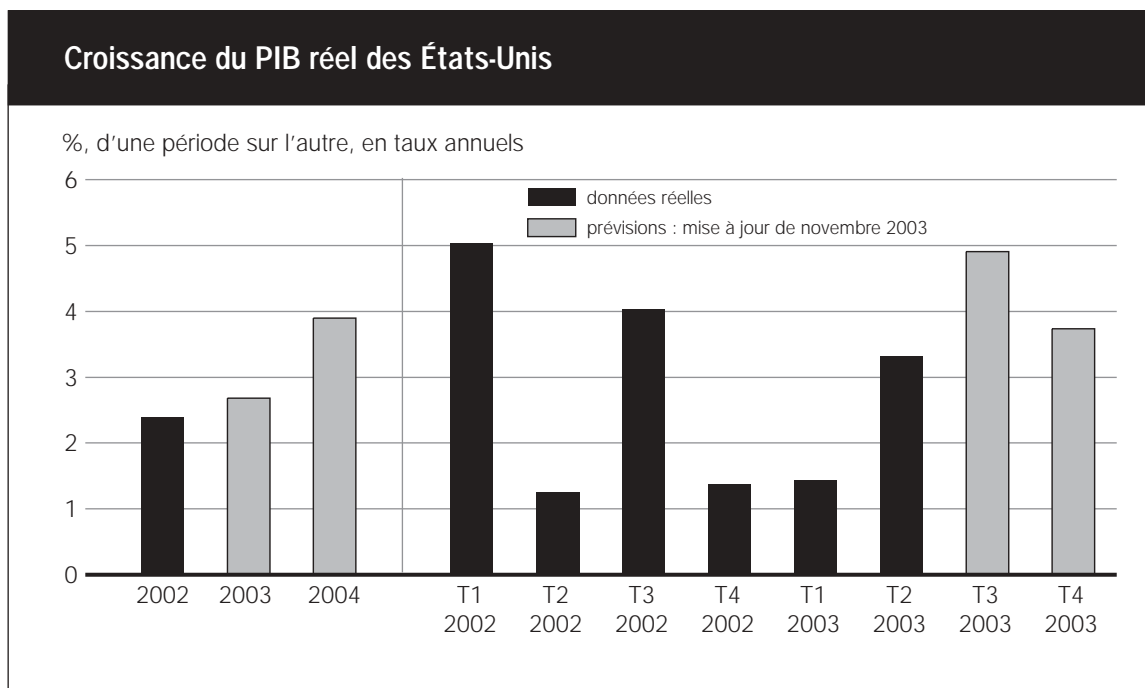
La reprise à l'échelle mondiale a été inégale, mais elle devrait s'accélérer au cours du deuxième semestre de cette année et l'année prochaine, ...



Source : Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2003

- À la suite du ralentissement économique mondial de 2001, la reprise de l'économie mondiale a été relativement modeste et inégale. Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit un redressement de l'activité mondiale au cours du second semestre de cette année, la croissance du PIB réel se situant en moyenne à 3,2 % pour l'année.
- Grâce à l'atténuation de l'instabilité géopolitique, à l'application de mesures de stimulation monétaires et budgétaires dans plusieurs pays ainsi qu'aux prévisions de baisse des prix du pétrole, la croissance mondiale devrait se renforcer, pour passer à 4,1 % en 2004, les États-Unis et les économies en développement ou en transition venant en tête. Le FMI prévoit que la croissance dans les pays de la zone euro sera de 1,9 % seulement en 2004, et que celle du Japon sera encore plus faible. De fait, si les données récentes indiquant une performance accrue ont donné lieu à des perspectives de croissance plus encourageantes pour le Japon en 2003, la déflation ainsi que des problèmes structurels, notamment la faiblesse du secteur bancaire et de celui des grandes entreprises, continueront à restreindre la demande intérieure et la croissance du PIB réel en 2004.

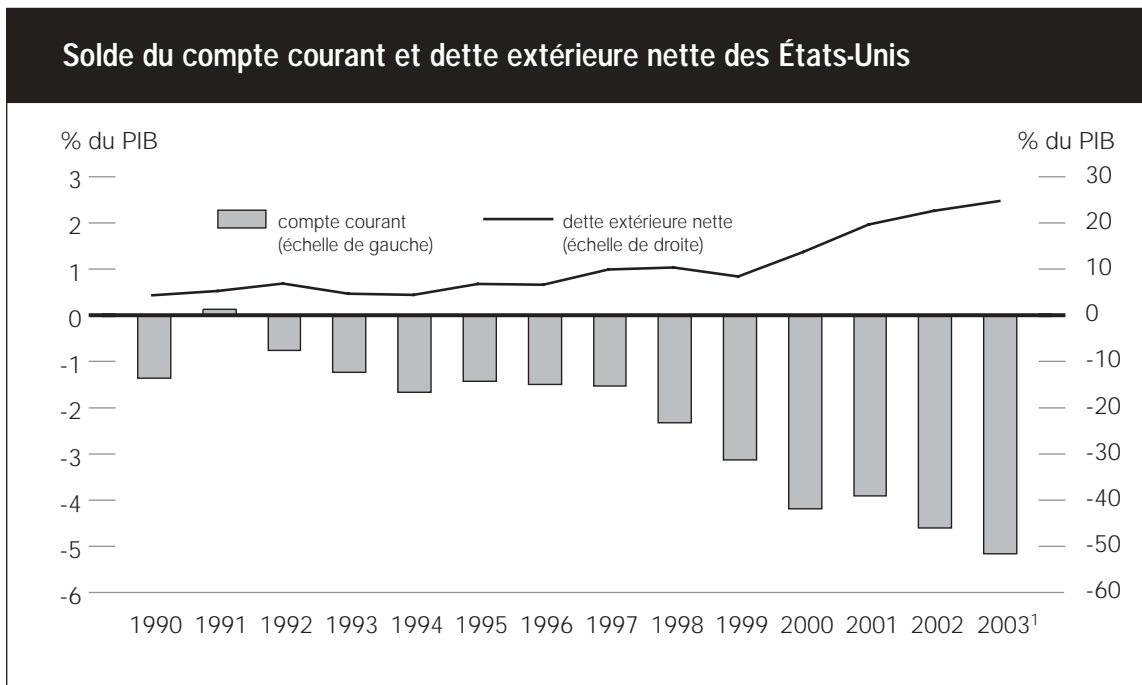
... et l'économie des États-Unis sera en tête



Source : *Blue Chip Economic Indicators*, octobre 2003

- Après la récession de 2001, la croissance du PIB réel des États-Unis a été inégale. Cette situation s'explique par l'instabilité géopolitique qui a précédé la guerre en Irak, les scandales financiers et l'incidence persistante de l'éclatement de la bulle spéculative sur les marchés boursiers.
- Toutefois, les mesures de stimulation monétaires et budgétaires, ainsi que l'affaiblissement du dollar américain ont contribué au raffermissement de la reprise américaine. L'économie des États-Unis a connu une solide croissance de 3,3 % au deuxième trimestre de 2003, et on estime qu'elle s'accélérera encore plus au troisième trimestre, appuyée par le redressement des dépenses de consommation ainsi que des investissements des entreprises dans le matériel et les logiciels.
- La souplesse des politiques monétaire et budgétaire devrait continuer d'appuyer l'activité économique l'année prochaine. Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à une croissance moyenne d'environ 4 % en 2004.
- La durabilité de la reprise américaine dépend de la capacité qu'a l'économie de générer une croissance soutenue de l'emploi ainsi que de la reprise des investissements des entreprises. En l'absence de tels facteurs, la demande des consommateurs pourrait s'affaiblir, et la perte de confiance des entreprises dans la durabilité de la reprise pourrait se traduire par un ralentissement des investissements.
- À moyen terme, le risque le plus important qui se pose est l'important déficit budgétaire des États-Unis qui, s'il n'est pas corrigé, pourrait exercer une pression à la hausse sur les taux d'intérêt.

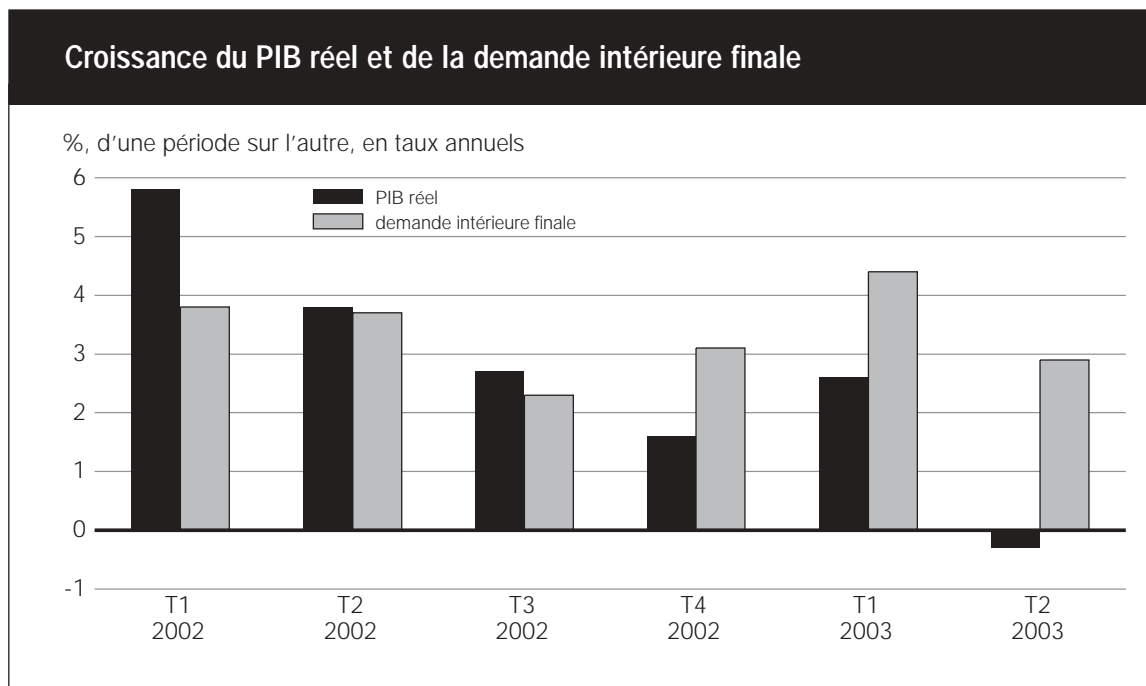
Toutefois, l'économie américaine accuse d'importants déficits du compte courant, qui ont récemment entraîné un réaligement des devises



¹ Premier semestre de 2003.

- Les États-Unis accusent un déficit du compte courant depuis plus d'une décennie. Depuis 2000, le déficit du compte courant dépasse en moyenne 4 % du PIB par année.
- Cette situation a entraîné une augmentation continue du ratio de la dette extérieure nette au PIB des États-Unis, ratio qui est passé d'environ 5 % en 1993 à environ 23 % en 2002.
- La dépréciation du dollar américain au regard d'une large gamme d'autres devises en 2002 et en 2003 est un facteur clé du processus de rajustement nécessaire pour corriger les déséquilibres mondiaux. Depuis le début de 2002, le dollar américain a reculé de plus de 10 % par rapport à un vaste panier de devises. En particulier, il a baissé d'environ 24 % par rapport à l'euro, de 27 % par rapport au dollar australien, de 17 % par rapport au yen et de 18 % par rapport au dollar canadien.

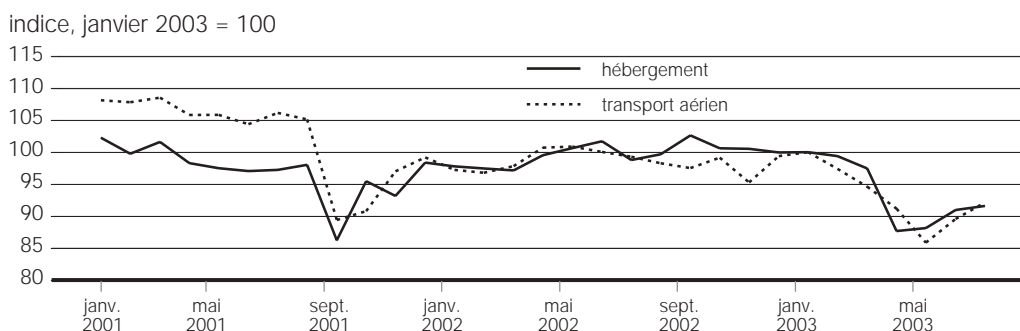
**La croissance de la demande intérieure est demeurée saine;
toutefois, une série de chocs ont contribué à l'arrêt de la croissance
du PIB au deuxième trimestre**



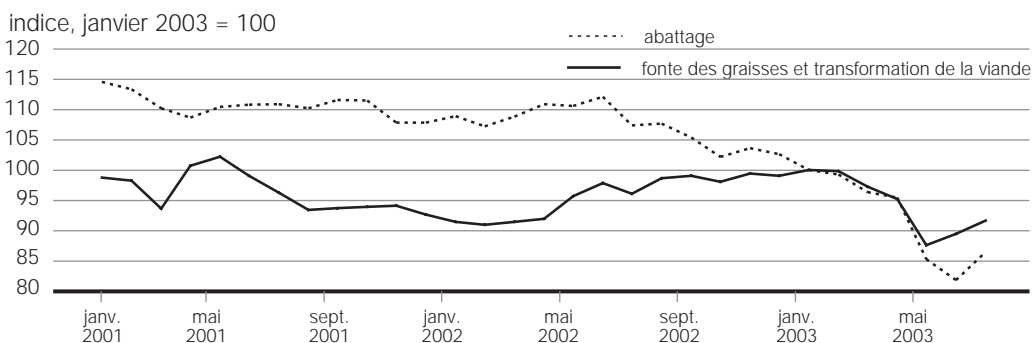
- Bien que la croissance du PIB réel du Canada ait ralenti au cours de 2002 et au début de 2003, la croissance de la demande intérieure finale est demeurée robuste.
- De solides dépenses de consommation et une hausse de l'investissement résidentiel ont grandement contribué à la croissance continue de la demande intérieure.
- Bien que la demande intérieure demeure solide, l'incidence combinée du SRAS, de l'encéphalopathie bovine spongiforme (ESB) ou maladie de la vache folle et de l'appréciation rapide du dollar canadien ont contribué à l'arrêt de la croissance du PIB réel au deuxième trimestre de 2003.

L'économie canadienne a subi plusieurs chocs au cours des deuxième et troisième trimestres de 2003

Production des services d'hébergement et de transport aérien

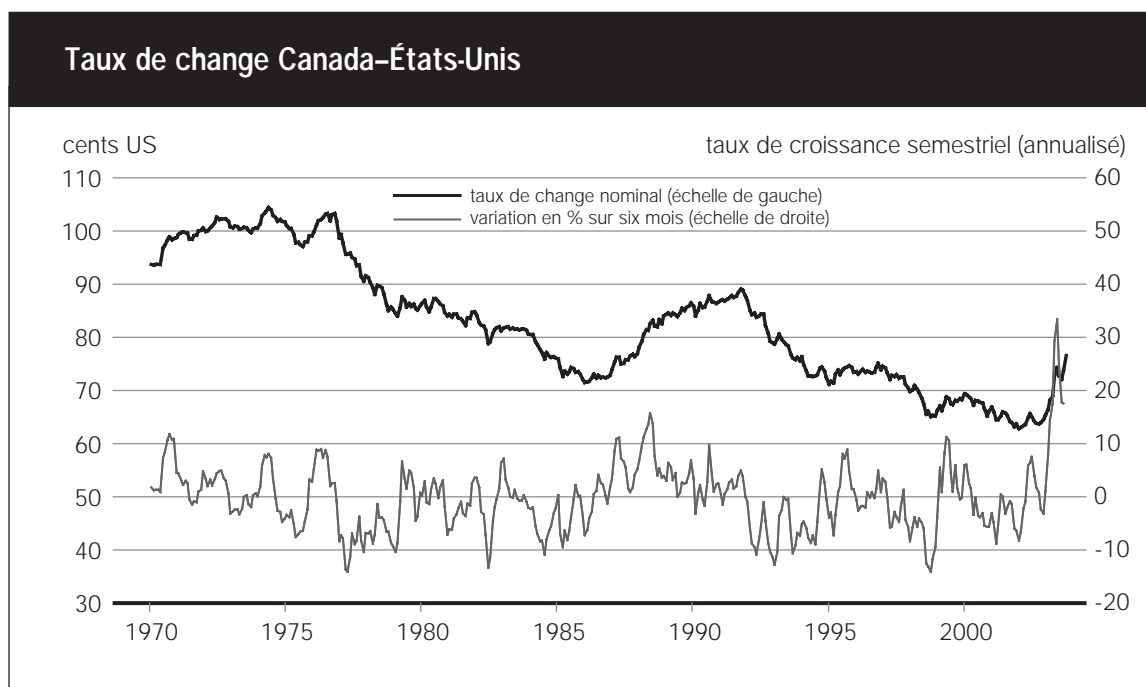


Production des secteurs de l'abattage et de la transformation de la viande



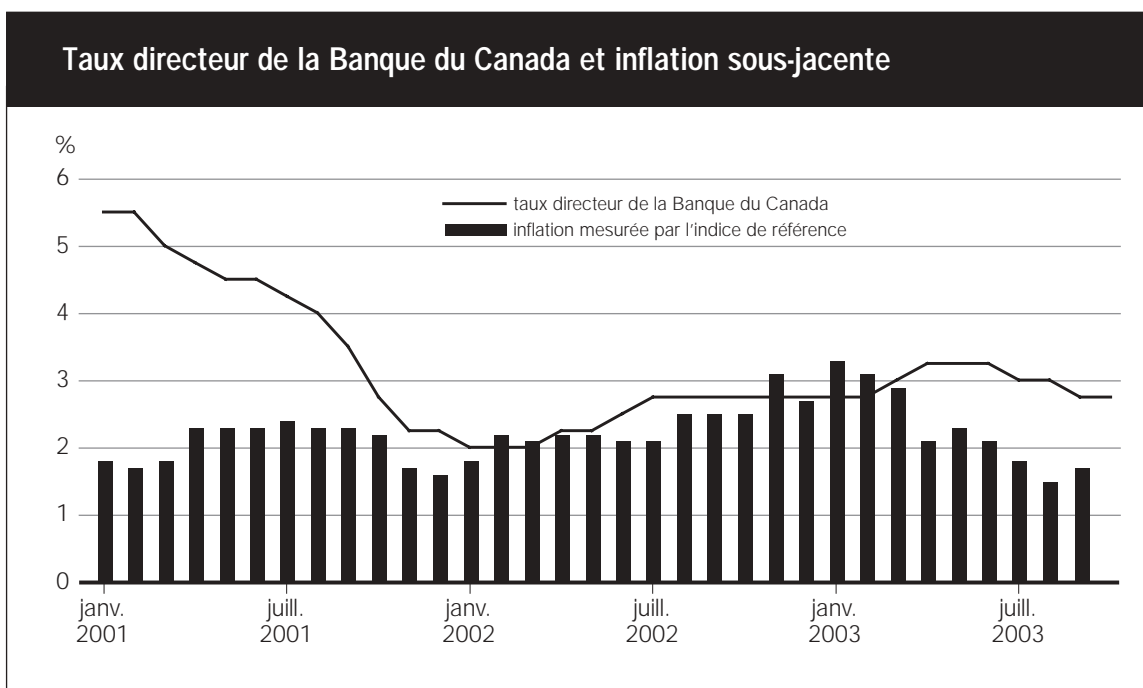
- Le SRAS a touché les secteurs liés aux voyages, notamment les services d'hébergement et de transport aérien. Les exportations réelles de services de voyage ont chuté de près de 14 % (taux trimestriel) au deuxième trimestre de 2003, le SRAS ayant entraîné une baisse marquée du nombre de visiteurs étrangers au Canada.
- Le moratoire sur les exportations imposé par suite de la découverte d'un cas isolé d'ESB a eu pour conséquence de faire chuter de 10 % la production dans les secteurs de l'abattage et de la transformation de la viande entre avril et juin.
- La panne d'électricité qui a frappé l'Ontario en août a paralysé pendant plusieurs jours une grande partie du secteur de la fabrication de cette province. La panne et son incidence persistante ont contribué de façon marquée à la baisse de 4,5 % enregistrée dans les livraisons de produits manufacturés et à celle de 5 % affichée par les exportations réelles au mois d'août.
- Des incendies de forêt importants ont touché l'industrie du bois d'œuvre à l'intérieur des terres en Colombie-Britannique, et l'ouragan Juan a récemment frappé la Nouvelle-Écosse.

Le dollar canadien a rapidement pris de la valeur cette année



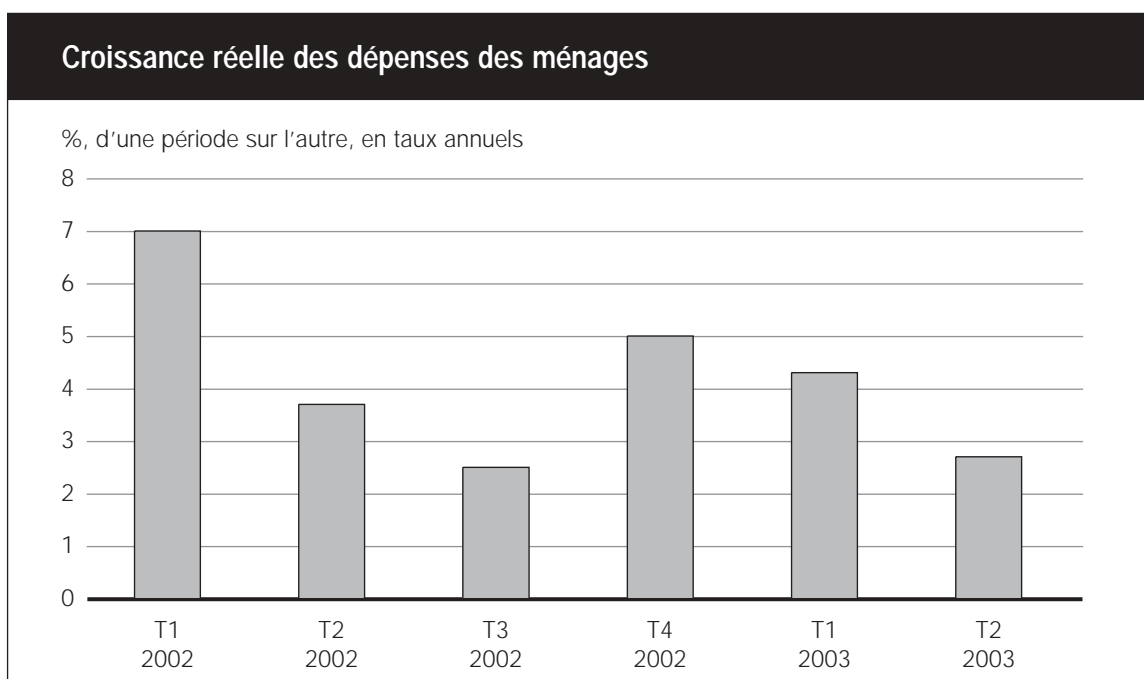
- Un autre facteur qui a eu une incidence sur la croissance de l'économie canadienne cette année et qui en aura encore une l'an prochain est la hausse rapide du dollar canadien par rapport au dollar américain. L'appréciation de 17 % du dollar canadien au cours du premier semestre de l'année est la plus forte jamais enregistrée sur une période de six mois. Le dollar canadien a continué à s'apprécier, et il vaut maintenant environ 21 % de plus qu'au début de l'année.
- L'appréciation rapide du dollar canadien traduit la faiblesse générale du dollar américain par rapport aux grandes devises ainsi que les augmentations du cours de certains produits de base.
- Une hausse importante de la valeur du dollar canadien réduit les bénéfices des exportateurs et fait baisser la demande de produits et services canadiens à l'étranger. Cela incite aussi les Canadiens à remplacer les produits fabriqués au pays par des importations moins coûteuses. En conséquence, il y aura rajustement de la balance commerciale en fonction de cette importante appréciation du dollar canadien.

La crédibilité des politiques monétaire et budgétaire a permis à la Banque du Canada de bien réagir aux chocs



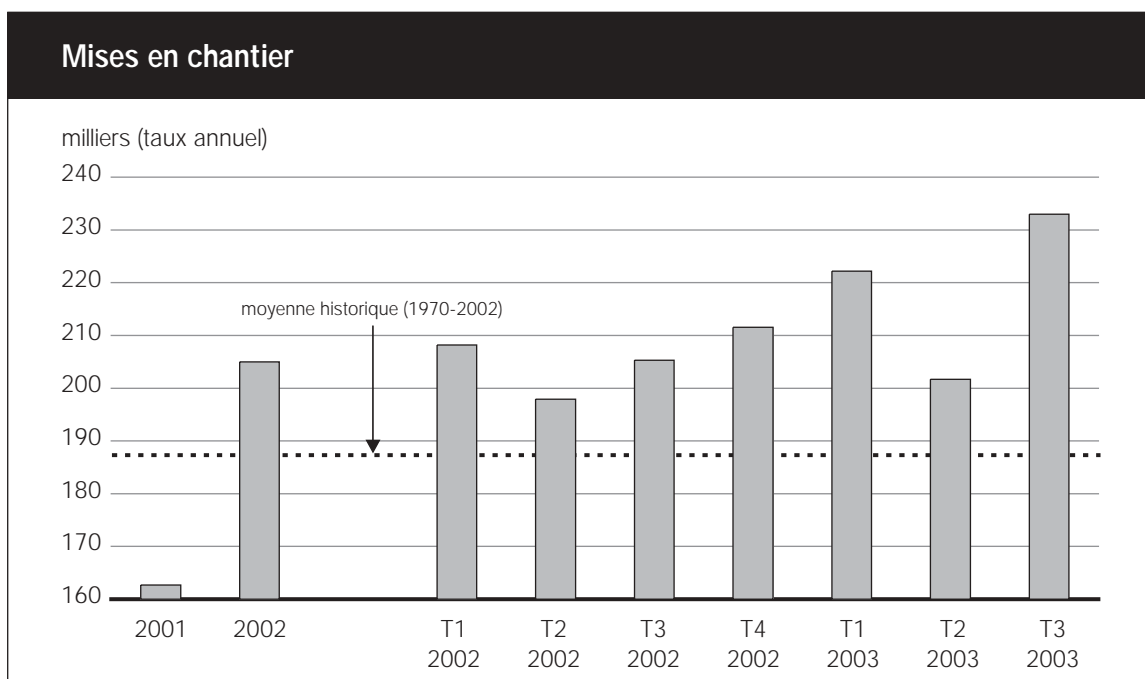
- Au cours du premier semestre de 2003, en réponse à l'inflation qui était supérieure à la fourchette cible et aux inquiétudes à l'égard des anticipations inflationnistes, la Banque du Canada a augmenté son taux directeur (taux cible du financement à un jour) à deux reprises, pour un total de 50 points de base, le portant à 3,25 %.
- En juillet, puis de nouveau en septembre, la Banque du Canada a ensuite baissé son taux directeur, le rétablissant à 2,75 %. Elle a cité à cet égard les baisses plus rapides que prévu de l'inflation et des anticipations inflationnistes, les effets néfastes du SRAS, de l'EBS et de l'appréciation du dollar canadien.
- Les faibles taux d'intérêt devraient aider à contrebalancer les répercussions des chocs récents.

Les faibles taux d'intérêt ont stimulé les dépenses des ménages, qui ont été le principal facteur de croissance du PIB



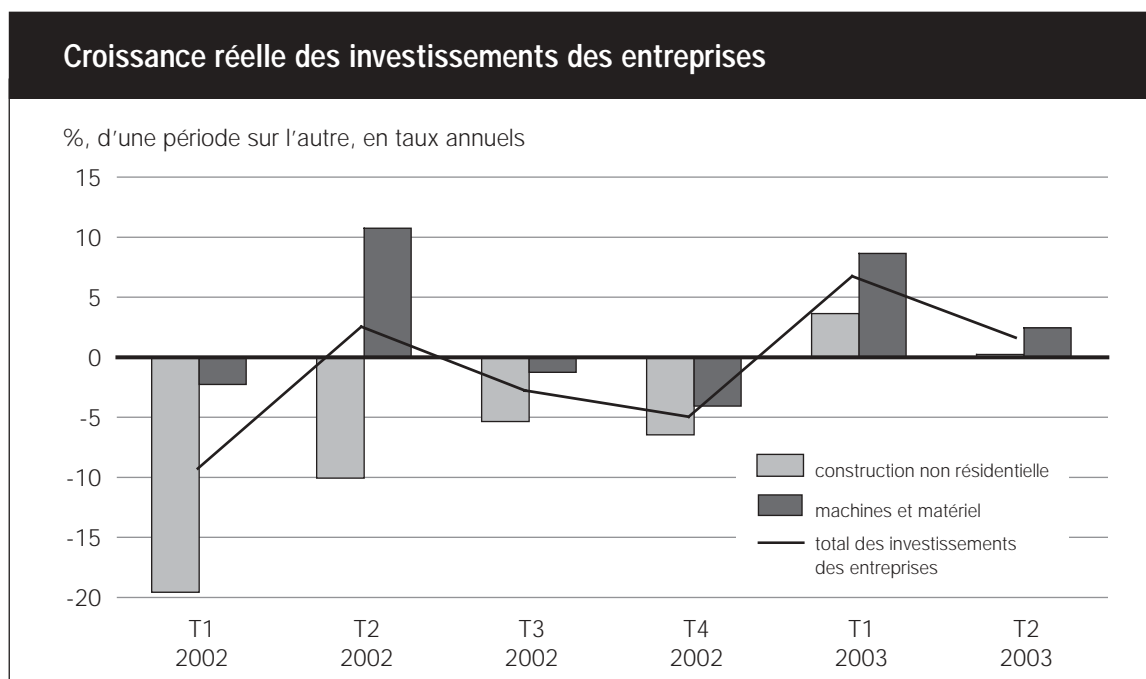
- Soutenues par des taux d'intérêt qui ont rarement été aussi faibles et par la grande confiance des consommateurs, les dépenses des ménages ont été le principal facteur de croissance du PIB depuis le début de 2002.
- Au cours de cette période, les dépenses réelles des ménages ont augmenté de 4,2 % en moyenne, sous l'effet d'une progression dans toutes les catégories de dépenses des ménages, en particulier celles qui sont les plus sensibles aux taux d'intérêt.

L'activité sur le marché de l'habitation a été un facteur déterminant de la croissance de la demande intérieure



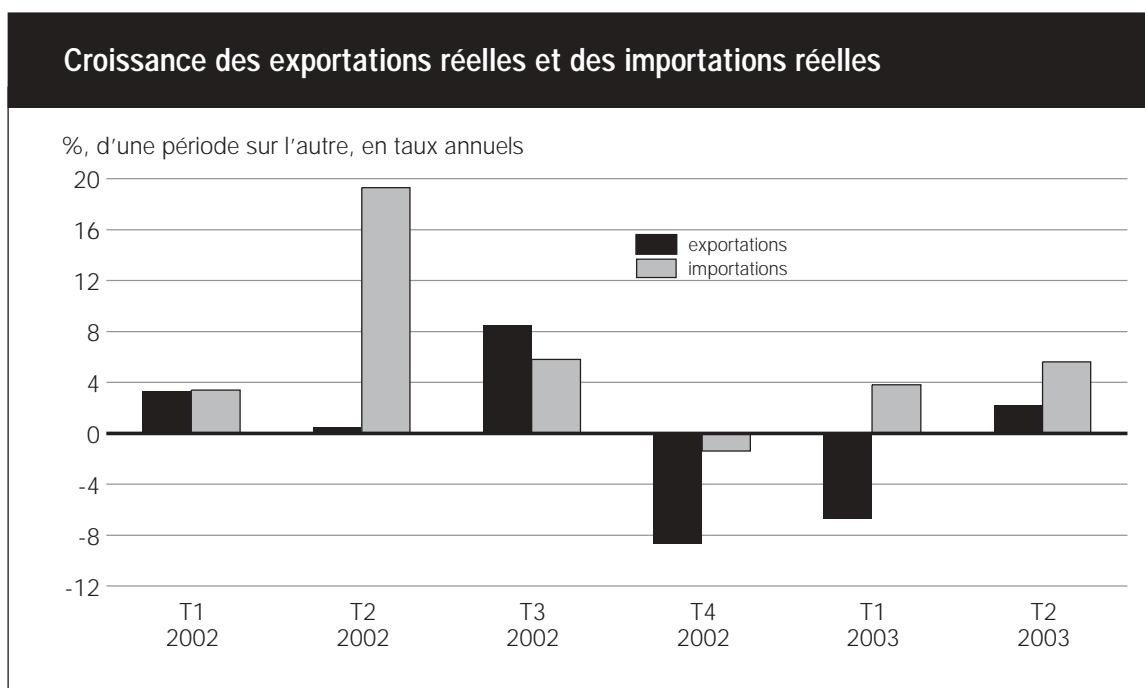
- La croissance soutenue des investissements résidentiels a été un facteur clé de la croissance vigoureuse des dépenses des ménages.
- Les investissements résidentiels au deuxième trimestre de 2003 ont été supérieurs de 8 % à ce qu'ils étaient un an plus tôt. Les mises en chantier et les dépenses de rénovation ont contribué au renforcement des investissements résidentiels. Au rythme actuel, soit 219 000 nouvelles unités pour 2003, les mises en chantier se situent au niveau le plus élevé depuis 1988.
- Grâce aux faibles taux hypothécaires et à la hausse des revenus personnels, le logement est devenu plus abordable, ce qui a contribué à renforcer la demande à ce chapitre.

Les investissements des entreprises reprennent graduellement



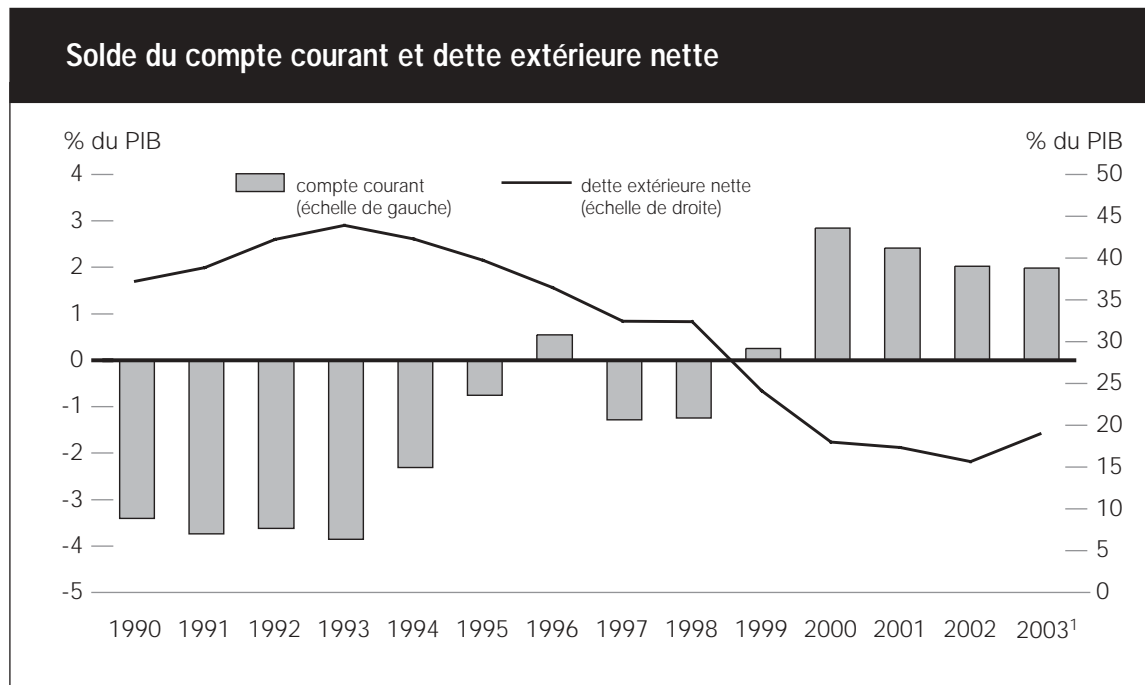
- Les investissements des entreprises ont diminué en 2002. Au premier semestre de 2003, cependant, les investissements en machines et en matériel et ceux liés à la construction non résidentielle ont affiché une croissance.
- De solides bénéfices des entreprises, de faibles taux d'intérêt, le renforcement de l'environnement externe et des gains soutenus sur le marché boursier devraient favoriser une solide croissance des investissements dans les trimestres à venir.
- De fait, selon la version révisée de l'enquête sur les intentions d'investissements des secteurs public et privé de 2003 publiée par Statistique Canada en juillet, le total des investissements devrait augmenter de 4 % en 2003.

L'accélération de la croissance aux États-Unis favorise les exportations canadiennes, dans le contexte du ralentissement causé par l'appréciation du dollar canadien



- Les exportations réelles ont chuté au quatrième trimestre de 2002 et au premier trimestre de 2003, en raison d'une diminution de la demande aux États-Unis. Cette diminution découlait en partie de l'incertitude liée à la situation en Irak, qui a poussé les entreprises américaines à adopter une approche d'attentisme à l'égard du conflit éventuel.
- Bien qu'une économie américaine plus forte ait stimulé les exportations au deuxième trimestre, les exportations de marchandises ont diminué durant l'été. La forte appréciation du dollar canadien et la panne d'électricité en août sont probablement les principaux facteurs à l'origine de cette situation.
- Depuis le début de 2003, la croissance des importations réelles s'est établie en moyenne à 4,7 %, par suite de la vigueur de la demande intérieure au Canada et d'une substitution possible des marchandises produites au pays par des marchandises importées, en réaction à la forte valeur du dollar.

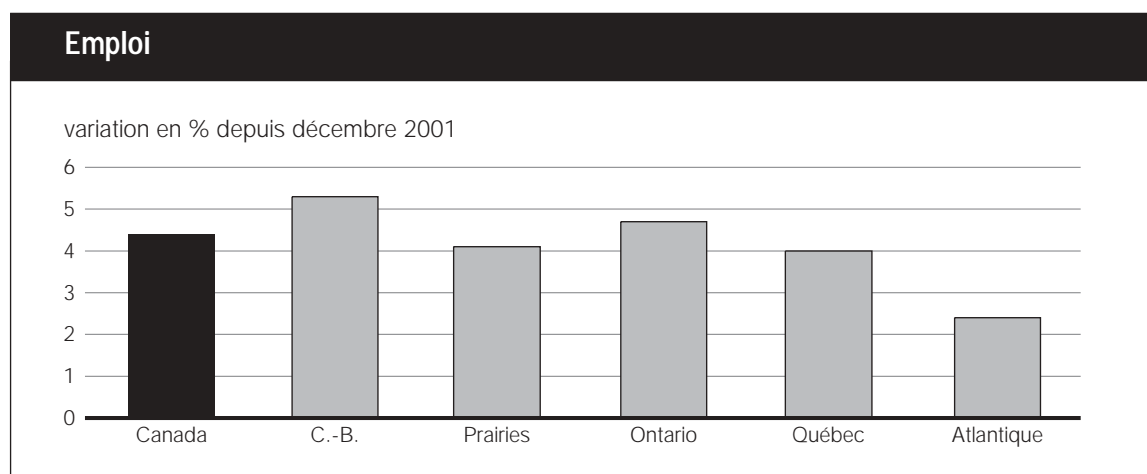
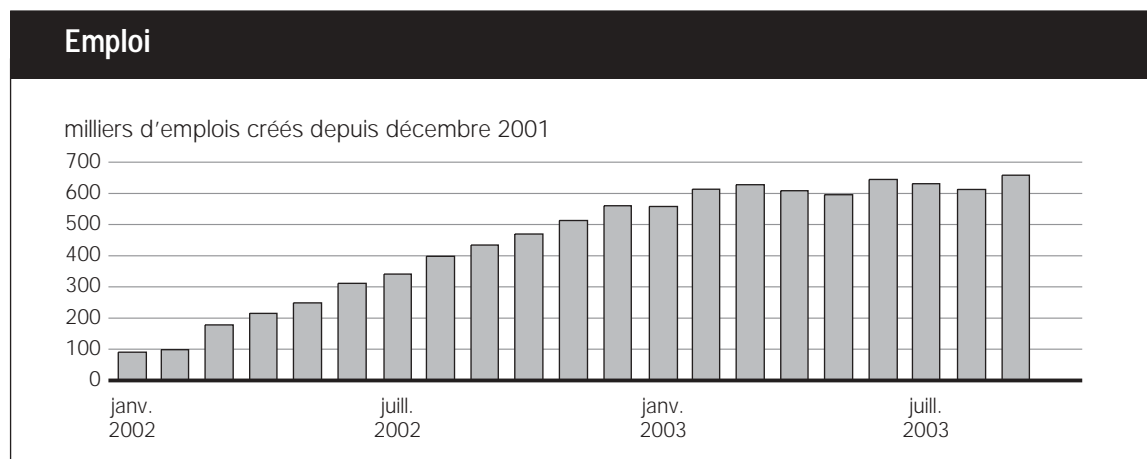
Malgré la faiblesse de l'économie mondiale, le compte courant du Canada continue d'être excédentaire, et la dette extérieure nette a diminué



¹ Premier semestre de 2003.

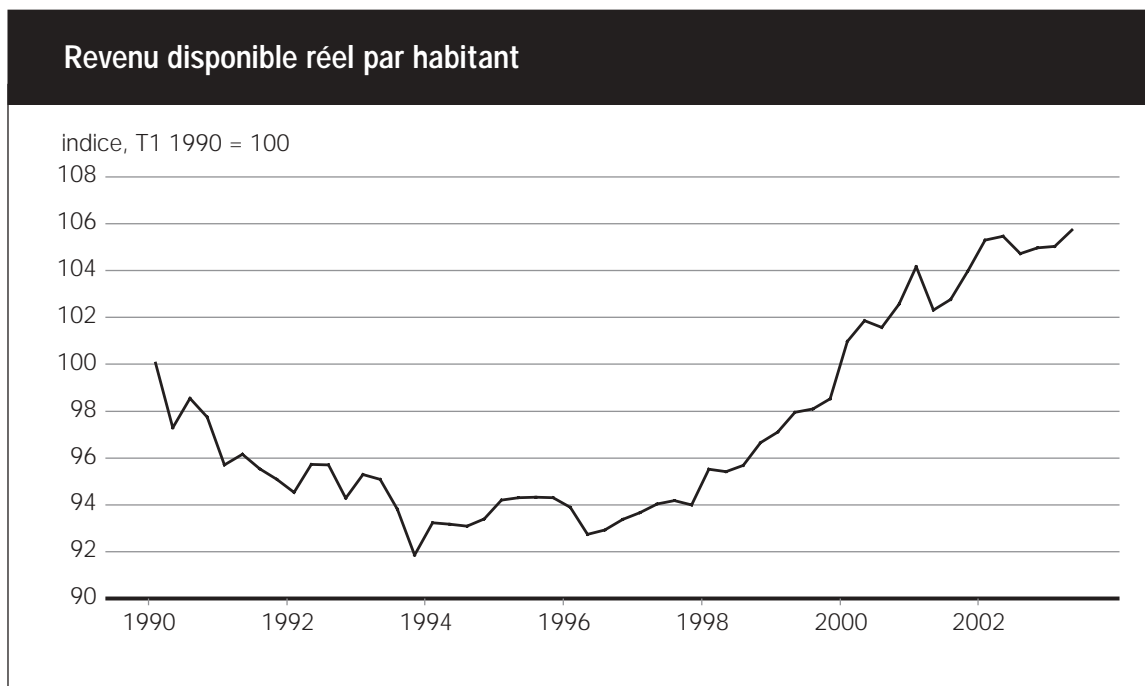
- Malgré la faiblesse de la demande extérieure depuis deux ans, le solde du compte courant du Canada reste positif.
- De fait, le compte courant a été excédentaire durant 16 trimestres consécutifs; l'excédent dépasse en moyenne 2 % du PIB.
- En conséquence, le ratio de la dette extérieure nette du Canada au PIB a continué de fléchir au cours des dernières années. Au premier semestre de 2003, ce ratio était de 19 %, proche du niveau le plus bas enregistré en 50 ans.
- La diminution de la dette extérieure nette signifie qu'une tranche plus élevée du revenu des Canadiens reste au pays.
- Cette évolution contraste avec celle des États-Unis, où la situation tant du compte courant que de la dette extérieure nette s'est détériorée.

Après une solide performance en 2002, la croissance de l'emploi au Canada a ralenti cette année sous l'effet des chocs que l'économie a subis



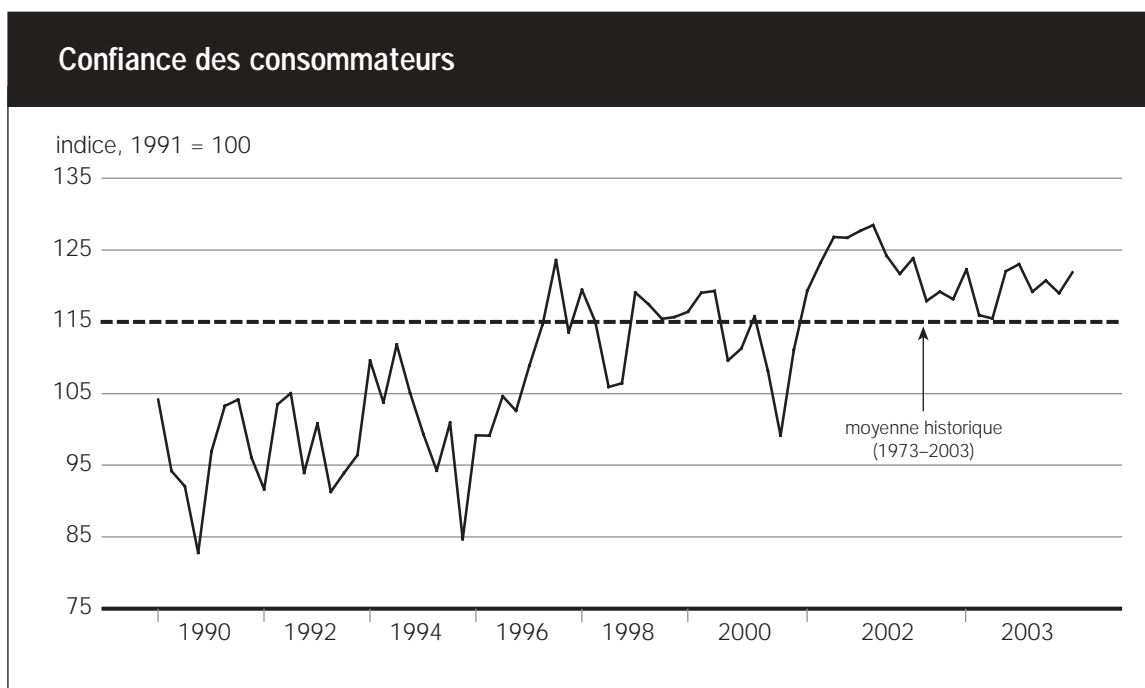
- En 2002, l'économie canadienne a généré 560 200 emplois. Cette solide performance du marché du travail a fortement contribué à la demande intérieure.
- Toutefois, le marché du travail canadien n'a pas été à l'abri des chocs récents que l'économie du pays a subis. En conséquence, la progression de l'emploi a été inégale jusqu'ici en 2003. Au total, 98 200 emplois ont été créés depuis le début de l'année.
- Le ralentissement de la création d'emplois, jumelé à des taux d'activité records au Canada, a fait augmenter le taux de chômage, qui est passé à 8 % au cours des derniers mois.
- Bien que moins robuste qu'en 2002, le marché du travail canadien continue de se montrer solide comparativement à celui des États-Unis. Tranchant avec la progression de l'emploi enregistrée au Canada, l'économie américaine a perdu 336 000 emplois depuis le début de l'année.

La progression de l'emploi s'est traduite par une croissance continue du revenu disponible réel des Canadiens



- Depuis 1996, le revenu disponible réel par habitant a augmenté de 13 %.
- Cette progression s'est maintenue depuis le début de 2001, malgré la récession américaine et la reprise inégale qui a suivi, et les chocs qu'a subis l'économie canadienne. La performance positive affichée par l'économie canadienne au cours des dernières années, malgré l'incertitude de l'économie mondiale, traduit sa capacité d'adaptation.

En dépit d'une série de chocs récents, la confiance des consommateurs demeure élevée par rapport aux niveaux historiques

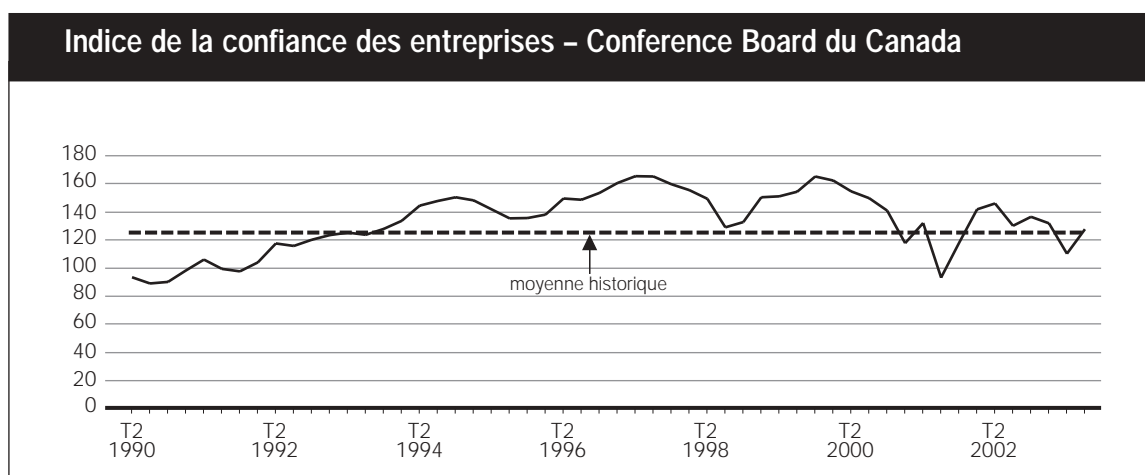
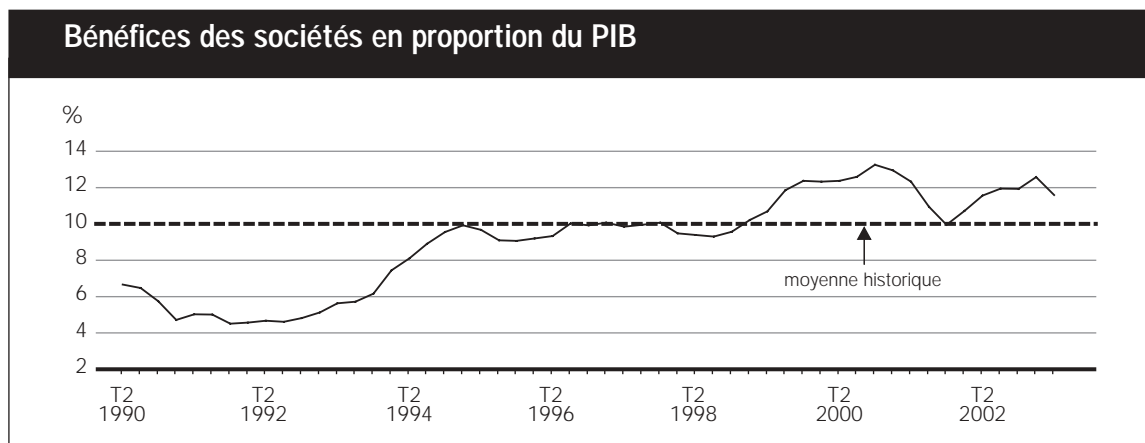


Nota - Les données sont trimestrielles jusqu'en septembre 2002, et mensuelles par la suite.

Source : Conference Board du Canada

- Des facteurs économiques et stratégiques solides ainsi que des taux d'intérêt bas, qui ont aidé à maintenir des taux d'emploi élevés et des revenus en hausse, ont contribué à assurer une certaine stabilité de la confiance des consommateurs malgré les chocs récents subis par l'économie canadienne.
- De fait, même si elle est inférieure aux niveaux très élevés affichés durant l'été de 2002, la confiance des consommateurs demeure forte par rapport aux niveaux historiques. Cette situation devrait favoriser le renforcement prévu de l'activité économique durant les derniers mois de l'année et l'année prochaine.

Les bénéfices des sociétés demeurent élevés par rapport aux niveaux historiques, ce qui est de bon augure pour les investissements



- Malgré un léger recul au cours du deuxième trimestre de 2003, les bénéfices des sociétés restent assez solides au Canada. Le niveau actuel des bénéfices des sociétés, jumelé à la reprise économique au Canada et aux États-Unis, est de bon augure pour la croissance des investissements au Canada.
- En conséquence, l'indice du Conference Board du Canada à l'égard de la confiance des entreprises a connu un fort regain au cours du troisième trimestre de 2003, une grande partie des entreprises prévoyant une amélioration de la conjoncture économique dans les six mois à venir.
- L'enquête la plus récente de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante montre également que la confiance de ses membres a regagné la majeure partie du terrain perdu plus tôt cette année à la suite des nombreux chocs subis par l'économie canadienne. De plus, l'enquête indique que les membres de la Fédération étaient plus positifs qu'il y a quelques mois en ce qui a trait à leurs attentes pour les 12 mois à venir.

Les faibles coûts d'emprunt continuent d'appuyer l'activité économique

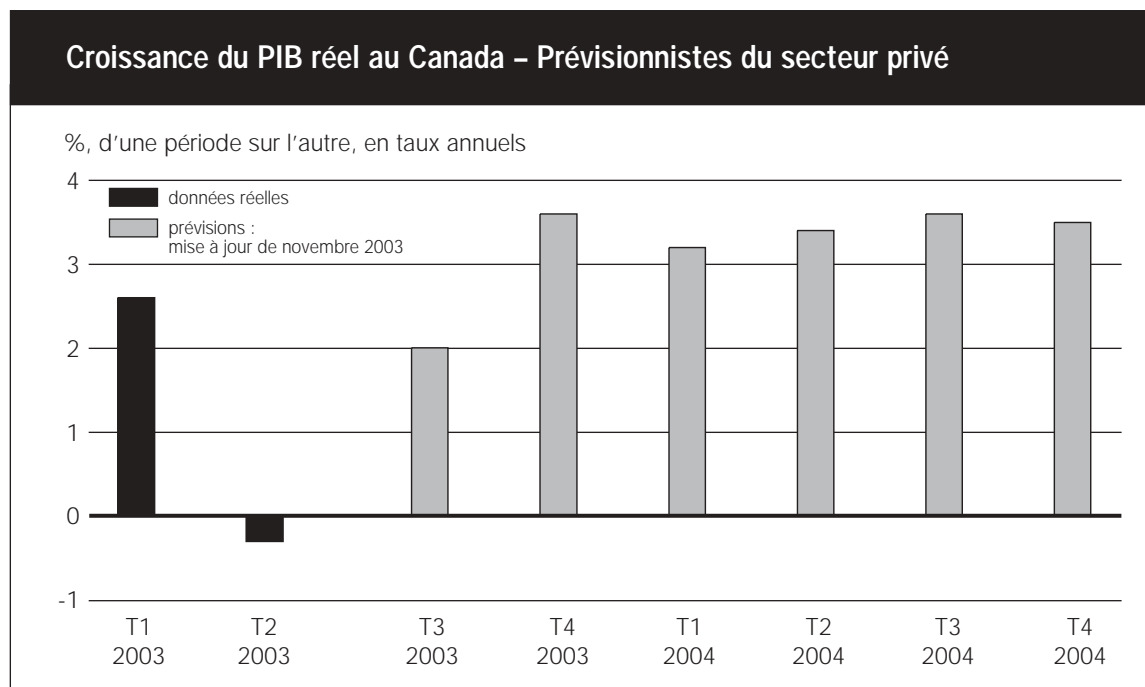
Taux hypothécaire de un an et taux de base des prêts aux entreprises

Économies réalisées en raison de la baisse des taux d'intérêt depuis janvier 2001 sur une hypothèque de un an de 100 000 \$ et un prêt de 250 000 \$ consenti à une entreprise

	Taux hypothécaire de un an	Taux de base, prêts aux entreprises
Taux – janvier 2001	7,70	7,50
Taux – 22 octobre 2003	4,55	4,50
Variation du taux	-3,15	-3,00
Paiement mensuel – janvier 2001	744,16 \$	1 562,50 \$
Paiement mensuel – 22 octobre 2003	556,26 \$	937,50 \$
Variation du paiement mensuel	-187,90 \$	-625,00 \$
Variation du montant annuel des paiements	-2 254,80 \$	-7 500,00 \$

- Les taux d'intérêt sont restés proches des taux historiques les plus bas, ce qui a stimulé les dépenses des ménages et les investissements des entreprises.
- Le taux des hypothèques de un an et le taux de base des prêts aux entreprises sont respectivement de 4,55 % et de 4,50 % à l'heure actuelle. Ces taux sont inférieurs de 315 et de 300 points de base, respectivement, à ceux du début de 2001.
- Par rapport à ce qu'ils auraient payé au début de 2001, les ménages économisent maintenant environ 2 250 \$ par année sur une hypothèque de un an de 100 000 \$, qu'elle soit nouvelle ou renouvelée.
- De leur côté, les entreprises économisent maintenant 7 500 \$ par année sur un prêt de 250 000 \$ par rapport à ce qu'elles auraient payé au début de 2001.

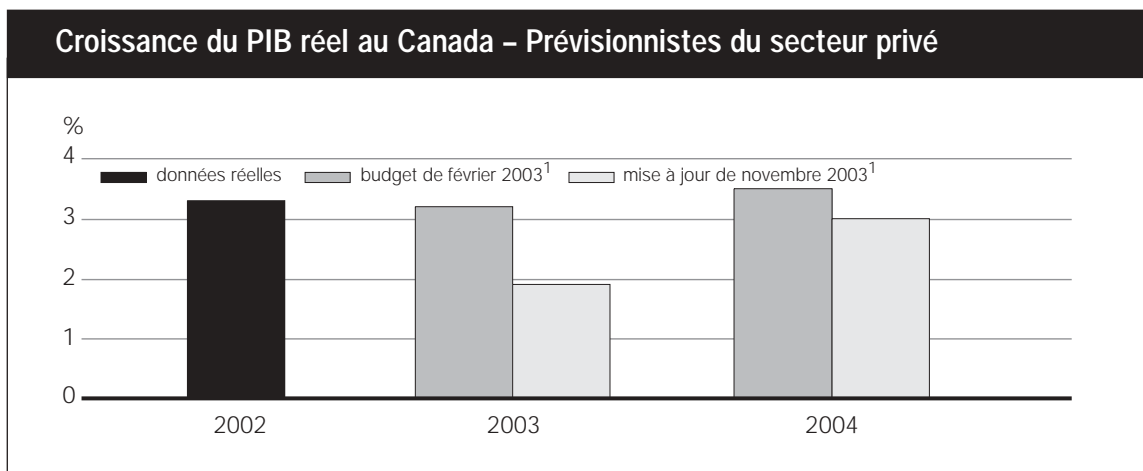
Les prévisionnistes s'attendent à ce que la croissance économique au Canada s'accroisse au cours de la dernière partie de l'année et en 2004



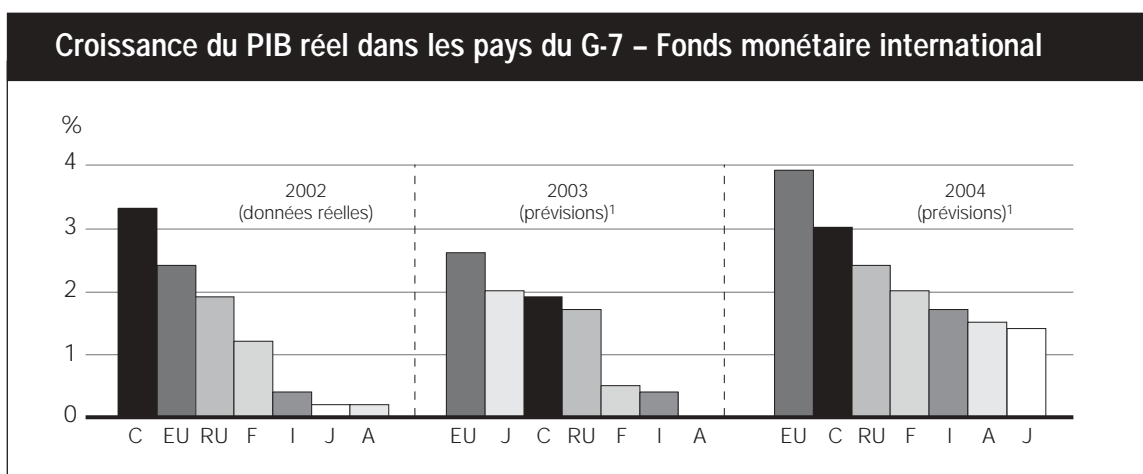
Sources : Statistique Canada; sondage de septembre 2003 du ministère des Finances auprès des prévisionnistes du secteur privé

- Le ministère des Finances a mené récemment son sondage habituel auprès de 20 économistes canadiens du secteur privé. C'est à partir de ce sondage que sont établies les prévisions budgétaires sur cinq ans en supposant le *statu quo*, présentées à l'annexe 3.
- Compte tenu des répercussions de l'appréciation du dollar canadien, du SRAS, de l'ESB, de la panne d'électricité et des incendies de forêt, les économistes du secteur privé prévoient une modeste croissance du PIB cette année. Ils s'attendent à une croissance de 2 % pour le troisième trimestre et de 3,5 % environ pour le quatrième trimestre.
- Pour 2004, les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à une croissance trimestrielle légèrement supérieure à 3 %. Ils ont indiqué que les ajustements découlant de l'appréciation rapide du dollar pourraient avoir une incidence sur le rythme et le scénario de croissance qu'ils ont prévus pour 2004.
- La reprise de la croissance au Canada est appuyée par une croissance forte et soutenue aux États-Unis, les réductions récentes des taux d'intérêt par la Banque du Canada et un retour à des niveaux plus normaux de production à mesure que l'incidence négative des chocs récents se résorbe.

En raison des chocs subis récemment par l'économie, la croissance au Canada cette année et l'année prochaine devrait être plus faible que celle prévue dans le budget de 2003



¹ Sources : Sondages de décembre 2002 et de septembre 2003 du ministère des Finances auprès des prévisionnistes du secteur privé



Nota – A : Allemagne; C : Canada; EU : États-Unis; F : France; I : Italie; J : Japon; RU : Royaume-Uni.

¹ Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, septembre 2003

- Sur une base annuelle moyenne, les économistes du secteur privé prévoient une croissance du PIB réel de 1,9 % cette année, une chute prononcée par rapport à la croissance de 3,2 % prévue lors du budget de 2003. Pour 2004, ils s'attendent à une croissance de 3 %, soit à nouveau une baisse par rapport aux prévisions de 3,5 % faites au moment du budget de 2003. Cette croissance moins élevée que prévu pour cette année et les suivantes aura une incidence négative continue sur les revenus de l'État.

- Le Canada s'est classé au premier rang des pays du Groupe des Sept (G-7) en 2002 pour ce qui est de la croissance du PIB réel. Selon le FMI, il devrait se classer au troisième rang en 2003 et au deuxième rang derrière les États-Unis en 2004. Le FMI s'attend à ce que la croissance soit plus faible au Canada qu'aux États-Unis en partie à cause de l'appréciation rapide du dollar canadien et du degré plus faible de surcapacité au Canada par rapport aux États-Unis.
- Comparativement au budget de février 2003, les prévisionnistes du secteur privé s'attendent en 2003 à une hausse plus marquée de l'inflation selon le PIB, qui devrait s'établir à 3,3 %. Toutefois, cette inflation devrait ralentir pour se situer en deçà de 2 % en 2004.
- En raison du ralentissement prévu de la croissance du PIB réel en 2003, les économistes du secteur privé prévoient, pour 2003 et 2004, des taux d'intérêt à court et à long termes plus bas que ceux prévus dans le budget de février 2003.
- Les perspectives canadiennes comportent plusieurs risques, dont les principaux sont l'incertitude quant aux perspectives de croissance aux États-Unis et l'ampleur des ajustements découlant de l'appréciation du dollar canadien. Les économistes du secteur privé perçoivent les risques liés aux perspectives américaines comme étant équilibrés, c'est-à-dire que la croissance aux États-Unis pourrait être plus élevée ou moins élevée avec des probabilités similaires. Ils croient que l'ampleur et la rapidité de l'appréciation du dollar canadien, de même que l'incertitude liée à la valeur future du dollar, risquent d'avoir une incidence négative sur les prévisions à court terme qu'ils ont émises à l'égard de la croissance de l'économie canadienne.

Évolution des prévisions moyennes des économistes du secteur privé pour le Canada

	2003	2004
	(% , à moins d'indication contraire)	
Croissance du PIB réel		
Budget de février 2003	3,2	3,5
Mise à jour de novembre 2003	1,9	3,0
<i>Variation (en points de pourcentage)</i>	-1,3	-0,5
Inflation selon le PIB		
Budget de février 2003	2,2	1,9
Mise à jour de novembre 2003	3,3	1,4
<i>Variation (en points de pourcentage)</i>	1,1	-0,5
Croissance du PIB nominal		
Budget de février 2003	5,4	5,4
Mise à jour de novembre 2003	5,3	4,4
<i>Variation (en points de pourcentage)</i>	-0,1	-1,0
Croissance de l'emploi		
Budget de février 2003	2,1	1,8
Mise à jour de novembre 2003	1,9	1,3
<i>Variation (en points de pourcentage)</i>	-0,2	-0,5
Taux de chômage		
Budget de février 2003	7,3	7,0
Mise à jour de novembre 2003	7,7	7,7
<i>Variation (en points de pourcentage)</i>	0,4	0,7
Taux des bons du Trésor à 3 mois		
Budget de février 2003	3,3	4,5
Mise à jour de novembre 2003	2,9	2,9
<i>Variation (en points de pourcentage)</i>	-0,4	-1,6
Rendement des obligations du gouvernement à 10 ans		
Budget de février 2003	5,4	5,9
Mise à jour de novembre 2003	4,8	5,0
<i>Variation (en points de pourcentage)</i>	-0,6	-0,9

Sources : Sondages de décembre 2002 et de septembre 2003 du ministère des Finances auprès des prévisionnistes du secteur privé

Annexe 3

Prévisions économiques et financières quinquennales du secteur privé

Faits saillants

- *Chaque automne, des représentants du ministère des Finances rencontrent les économistes en chef des principales banques à charte et de quatre grands cabinets de prévisionnistes du secteur privé. Lancé en 1999, cet exercice a pour objectif de convenir, à des fins de planification, d'un ensemble d'hypothèses économiques dont se serviront ensuite les cabinets de prévisionnistes pour établir des prévisions financières, fondées sur le statu quo, du solde budgétaire pour chacun des cinq exercices suivants.*
- *Toutefois, en raison du degré élevé d'incertitude des prévisions à long terme, les décisions budgétaires sont basées sur un horizon mobile de deux ans.*
- *Afin de parvenir à une estimation de l'excédent budgétaire à des fins de planification, les prévisions moyennes de l'excédent sont généralement rajustées de manière à incorporer les éléments de prudence suivants :*
 - *une réserve pour éventualités annuelle visant à assurer une protection contre les imprévus. Si elle n'est pas requise, cette réserve sert à rembourser la dette;*
 - *une mesure de prudence économique pour éviter de retomber dans une situation déficitaire.*
- *La prudence est une composante essentielle de la planification budgétaire. Elle a pour objet de protéger l'objectif annuel d'équilibre budgétaire contre les chocs économiques et les autres événements imprévus. En 2001 par exemple, deux imprévus — le ralentissement de l'économie mondiale et les attentats du 11 septembre — ont créé des tensions financières exceptionnelles. La prudence a permis d'amortir les effets néfastes rattachés à ces événements et a permis au gouvernement d'atteindre ses objectifs budgétaires.*

- *Dans la présente mise à jour, les révisions à la baisse de la croissance économique, de même que leurs répercussions sur les revenus budgétaires, exigeront le recours à certaines des ressources affectées dans le budget de 2003 aux éléments de prudence pour protéger l'objectif d'équilibre budgétaire.*
- *D'après les résultats financiers des cinq premiers mois de l'exercice 2003-2004 et après avoir pris en compte l'incidence financière des mesures stratégiques annoncées depuis le budget de février 2003, la valeur estimative de l'excédent pour l'ensemble de l'exercice 2003-2004 s'établit à 2,3 milliards de dollars. Ce montant est affecté à la réserve pour éventualités.*
- *Selon les prévisions moyennes des quatre cabinets de prévisionnistes du secteur privé et en tenant compte de l'incidence financière des mesures stratégiques annoncées depuis le budget de février 2003, mais avant toute affectation de ressources aux éléments de prudence, l'excédent devrait s'établir à 3,0 milliards de dollars en 2004-2005 et en 2005-2006, à 4,0 milliards en 2006-2007, à 6,0 milliards en 2007-2008 et à 9,5 milliards en 2008-2009. Pour la période allant jusqu'en 2008-2009, ces excédents sont affectés à la réserve pour éventualités de 3 milliards et à la mesure de prudence économique.*

Démarche en matière de planification budgétaire

- L'approche adoptée par le gouvernement en matière de planification budgétaire comporte un certain nombre d'étapes importantes. La première consiste à se servir des prévisions économiques du secteur privé à des fins de planification budgétaire.
 - Le ministère des Finances réalise des sondages auprès de prévisionnistes du secteur privé. En tout, une vingtaine de prévisionnistes sont consultés régulièrement.
 - Chaque automne, des représentants du Ministère mènent des consultations exhaustives auprès d'un groupe consultatif composé en autres des économistes en chef des principales banques à charte canadiennes et de grands cabinets de prévisionnistes.
- La deuxième étape consiste à utiliser ces hypothèses économiques pour élaborer des prévisions financières, fondées sur le statu quo, aux fins de *La Mise à jour économique et financière* habituelle de l'automne.
 - Depuis 1999, pour la mise à jour de l'automne, les principaux cabinets de prévisionnistes du secteur privé dressent des prévisions financières détaillées, selon les comptes nationaux; ces prévisions s'appuient sur la politique fiscale et la politique de dépenses publiques en vigueur à ce moment-là et sur les prévisions moyennes produites par les économistes du secteur privé.
 - Les prévisions sont ensuite exprimées en prévisions selon les comptes publics, après consultation des prévisionnistes du secteur privé, et présentées dans *La Mise à jour économique et financière* de l'automne aux fins de la planification budgétaire. Pour établir une valeur estimative des résultats potentiels, on utilise pour l'exercice en cours les résultats financiers accumulés depuis le début de l'exercice, tandis que les prévisions se rapportant aux cinq exercices suivants reposent sur la moyenne des prévisions financières fournies par les quatre cabinets de prévisionnistes.
 - L'incidence des décisions stratégiques prises depuis le dernier budget est ensuite soustraite de ces prévisions.
- À la troisième étape, les prévisions sont rajustées en fonction des éléments de prudence afin de calculer les excédents aux fins de planification budgétaire.
 - Une réserve pour éventualités annuelle est constituée pour assurer une protection contre les imprévus. Si cette réserve n'est pas requise, elle sert à réduire la dette fédérale (le déficit accumulé).
 - Une mesure de prudence économique peut en outre être établie pour éviter de retomber dans une situation déficitaire.
- La réserve pour éventualités est habituellement fixée à 3 milliards de dollars par année, tandis que la mesure de prudence économique est établie à 1 milliard la première année de l'horizon de planification de cinq ans, et passe à 4,0 milliards la cinquième année.

- La réserve pour éventualités et la mesure de prudence économique servent à amortir les répercussions financières des chocs économiques ou autres, à court et à long termes. Elles fournissent un coussin afin de protéger l'objectif d'équilibre budgétaire annuel, d'éviter de devoir annuler des mesures budgétaires antérieures et d'éviter de retomber dans une situation déficitaire.
- Le groupe consultatif économique du secteur privé est d'avis qu'aux fins du débat public sur les options stratégiques, un horizon de cinq ans est approprié.
- Le groupe estime toutefois qu'il faut faire preuve d'une grande prudence en ce qui a trait à l'utilisation de prévisions à long terme comme fondement des décisions budgétaires. En conséquence, ces décisions continuent d'être fondées sur un horizon mobile de deux ans.
- L'adoption d'une approche prudente en matière de planification budgétaire a permis au gouvernement fédéral de dégager six excédents budgétaires consécutifs. En 2002, le Canada était le seul pays du Groupe des Sept (G-7) à avoir enregistré un excédent.

Hypothèses sous-jacentes aux prévisions moyennes du secteur privé

Tableau 3.1

**Prévisions économiques moyennes du secteur privé,
sondage de septembre 2003**

	2003	2004	2005	2006-2008
	%			
Croissance du PIB réel	1,9	3,0	3,2	3,0
Inflation selon le PIB	3,3	1,4	1,9	1,8
Croissance du PIB nominal	5,3	4,4	5,3	4,9
Bons du Trésor à 3 mois	2,9	2,9	4,1	4,6
Obligations du gouvernement à 10 ans	4,8	5,0	5,4	5,7
	(points de pourcentage)			
Écart par rapport au budget de février 2003				
croissance du PIB réel	-1,3	-0,5	0,2	0,1 ¹

Nota – Selon un sondage mené par le ministère des Finances à la mi-septembre.
Le nombre de répondants passe de 18 en 2003 à 6 en 2008.

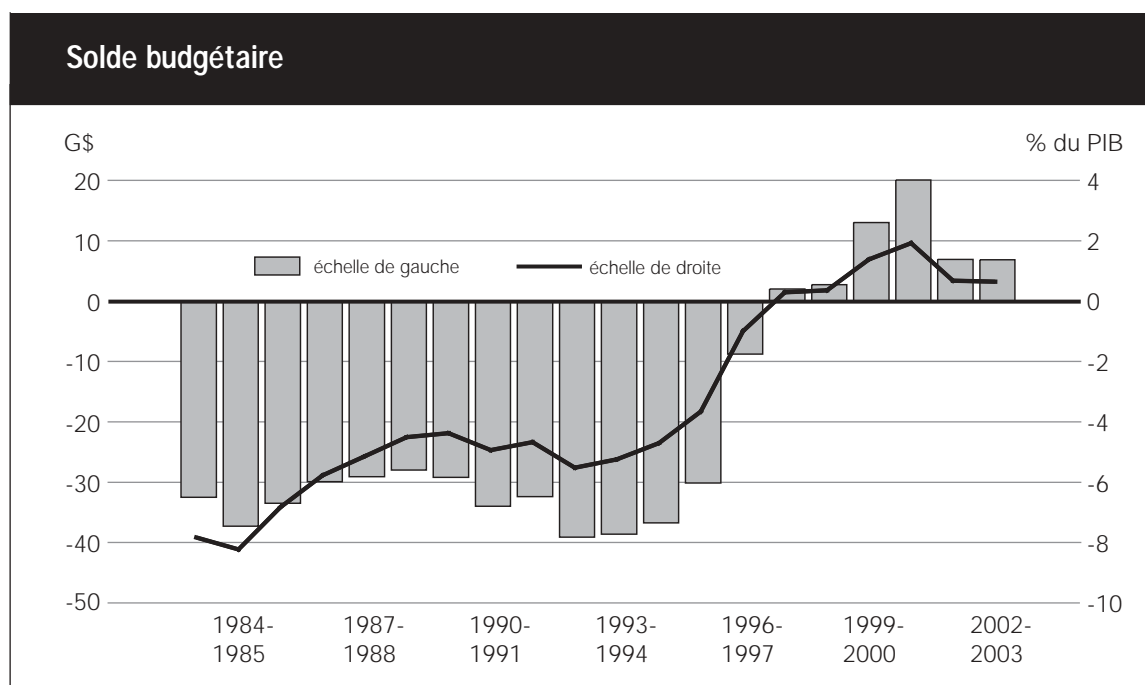
¹ moyenne annuelle.

- Selon les prévisions moyennes du secteur privé, le produit intérieur brut (PIB) réel atteindra 1,9 % en 2003, 3,0 % en 2004 et 3,2 % en 2005. Les prévisions moyennes de croissance pour la période de 2006 à 2008 sont de 3,0 %.
 - L'inflation selon le PIB devrait atteindre 3,3 % en 2003 pour ensuite retomber à 1,4 % en 2004 et se fixer à environ 1,8 % en moyenne jusqu'en 2008.
 - Par conséquent, la valeur estimative de la croissance du PIB nominal est de 5,3 % en 2003. On prévoit cependant que cette croissance ralentira pour s'établir à 4,4 % en 2004, mais qu'elle remontera à 5,3 % en 2005. Pour la période de 2006 à 2008, la croissance du PIB nominal devrait atteindre 4,9 % en moyenne.
- Les taux d'intérêt à court terme devraient être de 2,9 % en moyenne en 2003 et en 2004, pour ensuite grimper à 4,1 % en 2005 et atteindre en moyenne 4,6 % à moyen terme. Selon les prévisionnistes du secteur privé, les taux d'intérêt à long terme devraient augmenter de façon graduelle entre 2003 et 2008.
- Par rapport au budget de février 2003, les prévisions de croissance du PIB réel ont été abaissées de 1,3 point de pourcentage pour 2003 et de 0,5 point pour 2004. Cependant, les économistes du secteur privé ne s'attendent pas à ce que l'économie canadienne croisse à un niveau nettement supérieur à son taux de croissance potentiel à moyen terme. En conséquence, la diminution de la croissance prévue en 2003 et en 2004 ne sera pas comblée au cours des années suivantes et le revenu nominal – la mesure la plus vaste de l'assiette fiscale du gouvernement – devrait être plus modeste tout au long de la période de planification de cinq ans.

Hypothèses de planification utilisées pour élaborer les prévisions budgétaires quinquennales

- En se fondant sur de telles prévisions économiques, quatre cabinets de prévisionnistes du secteur privé ont élaboré des prévisions pour les principales composantes du budget fédéral selon les comptes nationaux. Le ministère des Finances a ensuite converti ces prévisions en fonction des comptes publics suivant la comptabilité d'exercice intégrale. Les prévisions reposent sur les hypothèses qui suivent.
 - Les prévisions tiennent compte de l'incidence des initiatives stratégiques annoncées dans les budgets précédents. Plus précisément, elles intègrent l'incidence du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars exposé dans l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000 et des autres mesures de réduction d'impôt prévues dans le budget de 2003. Les prévisions englobent aussi l'effet des ententes en matière de santé qu'ont conclues les premiers ministres en 2000 et en 2003, en vertu desquelles les transferts en espèces aux provinces et aux territoires augmenteront de 7,3 % en moyenne par année entre 2000-2001 et 2010-2011. Comme il a été convenu dans l'Accord de 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé, le gouvernement fédéral est disposé à verser un montant supplémentaire pouvant atteindre 2 milliards de dollars aux provinces et aux territoires pour la santé à la fin de l'exercice si le ministre des Finances détermine, au cours du mois de janvier, que l'excédent dépassera suffisamment le montant de la réserve pour éventualités habituelle pour lui permettre d'effectuer cet investissement. Les prévisions ne comprennent pas de provision pour cet investissement.
 - Dans le budget de 2003, le gouvernement a fixé le taux de cotisation à l'assurance-emploi pour 2004 à 1,98 \$ (par tranche de 100 \$ de gains assurables), en baisse par rapport au taux de 2,10 \$ pour 2003. Selon les prévisions des économistes du secteur privé utilisées dans le budget de 2003, on estimait que ce taux de 1,98 \$ générerait suffisamment de revenus provenant des cotisations pour financer les coûts prévus du programme. On a demandé aux quatre cabinets de prévisionnistes de faire correspondre les cotisations prévues aux coûts prévus du programme, sur une base annuelle, de 2005 à 2008.
 - Dans le budget de février 2003, le gouvernement a indiqué que la réaffectation des ressources à de plus grandes priorités ferait partie intégrante de son modèle de gestion et que le Conseil du Trésor procéderait à un examen systématique et continu des dépenses gouvernementales non législatives. Les économies découlant d'une telle initiative seraient continues. Dans le cadre de cet engagement, le gouvernement a annoncé qu'il réaffecterait un montant permanent de 1 milliard de dollars de dépenses existantes à des priorités plus urgentes, à compter de 2003-2004. Au début d'octobre, la présidente du Conseil du Trésor a annoncé que ce montant avait été obtenu pour 2003-2004. Les prévisions supposent que des économies de 1 milliard de dollars par année seront également réalisées de 2004-2005 à 2008-2009.
 - Les prévisions au titre des frais de la dette publique supposent que la réserve pour éventualités n'est pas nécessaire et qu'elle est affectée chaque année à la réduction de la dette fédérale.

Résultats financiers de 2002-2003



Sources : *Comptes publics du Canada*; Statistique Canada

- Selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, l'exercice 2002-2003 s'est soldé par un excédent de 7,0 milliards de dollars. Il s'agit du sixième exercice consécutif pour lequel le budget fédéral est excédentaire. Dans l'ensemble, la dette fédérale a été réduite de 52,3 milliards au cours des six dernières années.
- Le ratio de la dette fédérale au PIB est maintenant de 44,2 %, en forte baisse par rapport au sommet de 68,4 % atteint en 1995-1996. En proportion du PIB, la dette contractée sur les marchés (marchés du crédit) a diminué pour s'établir à 38,1 %, comparativement au sommet de 57,0 % enregistré en 1996-1997.
- Les revenus budgétaires n'ont augmenté que de 3,4 % en 2002-2003. Par conséquent, le ratio des revenus au PIB a reculé à 15,4 %. Cette situation reflète à la fois l'incidence du Plan quinquennal de réduction des impôts et le ralentissement de l'économie.
- Les charges de programmes ont augmenté de 6,6 % en 2002-2003. En proportion du PIB, elles se sont établies à 11,5 %, en hausse par rapport à 11,3 % en 2001-2002, mais bien en dessous du niveau de 15,7 % observé en 1993-1994.
- Les frais de la dette publique ont diminué de 2,4 milliards de dollars pour s'établir à 37,3 milliards en 2002-2003, ce qui représente 21 % des revenus. À titre de comparaison, en 1997-1998, lorsque le budget fédéral a été équilibré pour la première fois et que le gouvernement a commencé à rembourser la dette, les frais de la dette publique atteignaient 43,1 milliards de dollars, soit plus de 28 % des revenus.

Les résultats financiers de 2002-2003 reflètent le ralentissement de l'économie et l'incidence de facteurs ponctuels sur les charges de programmes

Tableau 3.2
Faits saillants financiers de 2002-2003 :
comparaison avec le budget de février 2003

	(G\$)
Excédent prévu dans le budget de février 2003	3,0
Variations ¹	
Revenus budgétaires	-1,2
Charges de programmes	5,2
Frais de la dette publique	-0,1
Variation nette	4,0
Résultat pour 2002-2003	7,0

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Un chiffre positif indique une amélioration du solde budgétaire.
Un chiffre négatif indique une détérioration du solde budgétaire.

- À 7,0 milliards de dollars, l'excédent budgétaire de 2002-2003 reflète des revenus budgétaires moins élevés que prévu, compte tenu d'une plus faible croissance de l'économie, mais cette diminution des revenus a été plus que compensée par des charges de programmes moins élevées que prévu.
- Les revenus budgétaires ont été inférieurs de 1,2 milliard à ce qui avait été estimé dans le budget de février 2003. La baisse des revenus en 2002-2003 est attribuable à des revenus beaucoup plus modestes que prévu au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers. Ces revenus ont été inférieurs de 2,5 milliards aux prévisions en raison de la croissance économique plus faible que prévu au début de 2003. Comme en témoignent les résultats financiers pour les cinq premiers mois de 2003-2004, cette tendance se poursuit en 2003-2004.
- Les charges de programmes ont été inférieures de 5,2 milliards de dollars; cette diminution est attribuable en grande partie à des facteurs ponctuels, notamment les rajustements aux provisions pour prêts, les révisions apportées aux rajustements effectués dans le cadre de la comptabilité d'exercice et les révisions apportées aux données qui ont eu une incidence sur les estimations des droits établies les années précédentes au titre du programme de péréquation.

Prévisions financières selon le statu quo Perspectives pour 2003-2004 à 2008-2009

Tableau 3.3
Excédents aux fins de la planification budgétaire

	données réelles	estimations					
	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009
				(G\$)			
Moyenne des prévisions financières du secteur privé	7,0	3,5	3,2	3,2	4,3	6,4	9,7

- La faiblesse de la croissance économique en 2003 se reflète dans les résultats financiers des cinq premiers mois de 2003-2004. L'excédent pour la période d'avril à août 2003 a été de 1,3 milliard de dollars, soit 1,5 milliard de moins que pour la même période en 2002.
 - La diminution de l'excédent à ce jour traduit principalement les répercussions sur les revenus du ralentissement de l'activité économique en 2003, qui s'explique en grande partie par une série de chocs intérieurs.
 - Compte tenu de ce qui précède, l'excédent potentiel pour 2003-2004 selon le statu quo est estimé à 3,5 milliards de dollars.
- L'excédent pour les cinq prochains exercices est calculé à partir de la moyenne des prévisions financières du secteur privé.
- Les prévisions financières moyennes des quatre cabinets de prévisionnistes, transposées en prévisions selon les comptes publics mais non rajustées en fonction des nouvelles initiatives stratégiques, ou de toute affectation de ressources pour les fins de la réserve pour éventualités et de la mesure de prudence économique, font état d'un excédent de 3,2 milliards de dollars en 2004-2005 et en 2005-2006, de 4,3 milliards en 2006-2007, de 6,4 milliards en 2007-2008 et de 9,7 milliards en 2008-2009.
- Ces excédents relativement modestes sont attribuables à une croissance économique plus faible que prévu en 2003 et en 2004, qui a eu une incidence négative sur les revenus du gouvernement fédéral. Par ailleurs, étant donné que les économistes du secteur privé ne s'attendent pas à ce que l'économie canadienne croisse à un niveau nettement supérieur à son taux de croissance potentiel à moyen terme, la croissance plus faible à court terme ne devrait pas être compensée par une croissance plus vigoureuse par la suite. Par conséquent, le revenu nominal – la mesure la plus vaste de l'assiette fiscale du gouvernement – devrait être plus modeste tout au long de la période de planification de cinq ans.

Incidence financière des initiatives stratégiques depuis le budget de 2003

Tableau 3.4

Initiatives annoncées depuis le budget de février 2003

	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009
	(M\$)					
Coût des missions du MDN	193,0	15,0				
Autres initiatives internationales	27,3	12,6	3,7	3,7	3,7	3,7
Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)						
Montant affecté à l'Ontario	150,0					
Défis liés au SRAS	100,0					
Autres	110,0					
Encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle)	440,0					
Soutien au secteur de la pêche à la morue	49,8	15,8				
Aide à l'industrie du transport aérien	15,0					
Modifications de l'assurance-emploi	17,0	29,2	18,8	18,8	18,8	18,8
Jeux du Commonwealth à Hamilton	3,7	15,0	21,0	40,0	47,0	28,0
Fonds canadien de télévision	12,5	-12,5				
Championnats du monde, natation		4,0	8,5			
Jeux du Canada à Whitehorse	1,5	5,2	5,2	1,1		
Stratégie canadienne antidrogue	20,0	41,3	59,0	59,8	59,9	59,9
Financement des partis politiques	10,1	35,3	18,1	18,1	18,1	35,3
Autonomie gouvernementale des Autochtones			13,9	23,7	58,6	58,6
VIA Rail		45,0	56,0	190,0	206,0	
Autres	11,4	4,0	3,4	3,4	3,4	3,4
Total	1 161,3	209,9	207,6	358,6	415,5	207,7

- Depuis le budget de février 2003, le gouvernement a annoncé plusieurs initiatives afin de réagir à des événements imprévus qui sont survenus en 2003, notamment :
 - des fonds supplémentaires accordés au ministère de la Défense nationale pour appuyer les engagements internationaux du Canada;
 - des fonds consacrés à la lutte contre le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), dont le versement de 250 millions de dollars à la province de l'Ontario pour souligner les efforts extraordinaires qu'elle a déployés afin de protéger la santé du public;
 - une aide aux éleveurs de bétail et à l'industrie du bœuf du pays pour compenser les effets de la fermeture des frontières à la suite de la découverte d'un cas isolé d'encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle);
 - une aide aux pêcheurs et aux travailleurs des usines de transformation du poisson touchés par la fermeture de la pêche à la morue;
 - des fonds supplémentaires consacrés à des initiatives sportives et culturelles, à la Stratégie canadienne antidrogue, à l'autonomie gouvernementale des Autochtones, à VIA Rail et au financement des partis politiques.
- Le coût financier de ces initiatives s'établit à 1,2 milliard de dollars en 2003-2004, à 0,2 milliard en 2004-2005 et monte à 0,4 milliard en 2006-2007.

Prévisions moyennes du secteur privé concernant l'excédent budgétaire

Tableau 3.5

Excédents aux fins de la planification budgétaire

	estimations					
	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009
	(G\$)					
Moyenne des prévisions financières du secteur privé	3,5	3,2	3,2	4,3	6,4	9,7
Initiatives annoncées depuis le budget de février 2003	1,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,2
Moyenne des prévisions du secteur privé rajustées en fonction des initiatives stratégiques	2,3	3,0	3,0	4,0	6,0	9,5
Prudence						
Réserve pour éventualités	2,3	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Mesure de prudence économique				1,0	3,0	4,0
Excédent aux fins de planification	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Le tableau 3.5 rajuste d'abord les prévisions concernant l'excédent budgétaire pour tenir compte de l'incidence des décisions stratégiques prises depuis le budget de février 2003.
 - Par conséquent, l'excédent diminue pour s'établir à 2,3 milliards en 2003-2004, à 3,0 milliards en 2004-2005 et en 2005-2006, à 4,0 milliards en 2006-2007, à 6,0 milliards en 2007-2008 et à 9,5 milliards en 2008-2009.
- Ensuite, les prévisions sont rajustées en fonction de la réserve pour éventualités et de ressources affectées à la mesure de prudence économique.
 - Pour 2003-2004, la réserve pour éventualités s'élève à 2,3 milliards de dollars, soit l'équivalent de la moyenne de l'excédent prévu par le secteur privé, rajusté pour tenir compte des initiatives instaurées depuis le budget de février 2003.
 - Pour 2004-2005 et les exercices suivants, le montant de la réserve pour éventualités est fixé à son niveau habituel de 3 milliards par année.
 - La mesure de prudence économique est fixée à 1,0 milliard de dollars en 2006-2007, à 3,0 milliards en 2007-2008 et à 4,0 milliards en 2008-2009.

Prévisions financières moyennes du secteur privé

Tableau 3.6
État récapitulatif des opérations

	données réelles	estimations					
	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009
	(G\$)						
Opérations budgétaires							
Revenus budgétaires	177,6	180,5	186,3	195,5	204,4	213,9	224,6
Total des charges							
Charges de programmes	-133,3	-142,1	-147,1	-155,3	-162,6	-170,4	-177,9
Frais de la dette publique	-37,3	-36,2	-36,2	-37,2	-37,8	-37,6	-37,2
Total des charges	-170,6	-178,2	-183,3	-192,5	-200,3	-207,9	-215,1
Excédent budgétaire	7,0	2,3	3,0	3,0	4,0	6,0	9,5
Prudence							
Réserve pour éventualités		2,3	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Mesure de prudence économique					1,0	3,0	4,0
Total		2,3	3,0	3,0	4,0	6,0	7,0
Excédent aux fins de la planification	7,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5
Opérations non budgétaires							
Pensions et autres comptes	0,4	-0,6	-1,4	2,6	2,5	2,2	2,0
Activités d'investissement en immobilisations	-4,8	-4,8	-4,9	-5,1	-5,4	-5,7	-6,0
Autres activités d'investissement	0,8	-1,4	-1,5	-1,3	-1,2	-1,2	-1,2
Autres activités	4,2	1,0	5,7	5,9	6,0	6,2	6,2
Total	0,6	-5,8	-2,1	2,0	1,9	1,6	1,0
Ressources ou besoins financiers	7,6	-5,8	-2,1	2,0	1,9	1,6	3,5
% du PIB							
Revenus budgétaires	15,4	14,8	14,7	14,6	14,6	14,5	14,6
Charges de programmes	11,5	11,7	11,6	11,6	11,6	11,6	11,5
Frais de la dette publique	3,2	3,0	2,9	2,8	2,7	2,6	2,4
Total des charges	14,8	14,7	14,4	14,4	14,3	14,1	13,9
Excédent aux fins de la planification	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Dette fédérale							
Hypothèse d'équilibre budgétaire	44,2	42,0	40,2	38,2	36,4	34,7	33,1
Hypothèse d'application de la réserve pour éventualités en réduction de la dette	44,2	41,8	39,8	37,6	35,5	33,5	31,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Le tableau 3.6 expose en détail les prévisions financières jusqu'en 2008-2009, lesquelles sont fondées sur le sondage réalisé en septembre 2003 auprès de prévisionnistes du secteur privé.
- Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale, les passifs et les actifs du gouvernement étant comptabilisés au moment où ils sont engagés ou acquis, peu importe le moment où surviennent les sorties ou rentrées de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire puisqu'ils tiennent compte des ressources ou besoins en espèces découlant des activités d'investissement de l'État par voie d'acquisitions d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que d'opérations de fonctionnement, en particulier par le truchement des comptes de pension des fonctionnaires fédéraux et des comptes d'opérations de change. Ces opérations sont comptabilisées à titre d'opérations non budgétaires.
 - Les ressources financières de l'exercice 2002-2003 ont été de 7,6 milliards de dollars, en raison principalement de l'excédent budgétaire de 7,0 milliards.
 - Les soldes budgétaires prévus se traduisent par des besoins financiers prévus de 5,8 milliards de dollars en 2003-2004 et de 2,1 milliards en 2004-2005, ce qui est identique aux estimations établies au moment du budget de février 2003. Les besoins pour 2003-2004 tiennent compte des transferts en espèces suivants aux fonds en fiducie établis dans le cadre du budget de 2003 : 2,5 milliards de dollars pour le supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et 1,5 milliard pour le Fonds pour l'achat d'équipement médical et diagnostique. Les passifs relatifs à ces transferts en fiducie, établis en 2002-2003, ont influé sur le solde budgétaire de cet exercice. Le projet de transfert de la participation du gouvernement dans le Régime de pensions du Canada à l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada a aussi une incidence sur les besoins financiers pour 2003-2004 et 2004-2005. Le gouvernement comblera ces besoins sans ajouter à sa dette.
 - Abstraction faite des facteurs particuliers qui précèdent, des ressources financières sont prévues à compter de 2005-2006.
- Le ratio des revenus au PIB a été de 15,4 % en 2002-2003, soit une diminution importante par rapport à 17,0 % en 2000-2001, surtout en raison de l'effet des mesures de réduction des impôts. Ce ratio devrait s'établir à 14,8 % en 2003-2004 et à 14,7 % en 2004-2005, en raison du ralentissement de la croissance économique et des retombées du Plan quinquennal de réduction des impôts. Le ratio des revenus au PIB diminuera pour se fixer à 14,6 % en 2005-2006, compte tenu des réductions d'impôt annoncées dans le budget de février 2003, et demeurera relativement stable par la suite.
- Le ratio des charges de programmes au PIB a été de 11,5 % en 2002-2003, bien en-dessous du niveau de 15,7 % atteint en 1993-1994. Selon les prévisions, ce ratio devrait augmenter légèrement en 2003-2004, étant donné que certains des facteurs qui ont entraîné une diminution des charges en 2002-2003 ne s'appliqueront pas en 2003-2004. Il devrait demeurer relativement stable par la suite.
- Le ratio de la dette fédérale au PIB (déficit accumulé) s'est établi à 44,2 % en 2002-2003, en baisse par rapport au sommet de 68,4 % atteint en 1995-1996. Si la dette n'est pas réduite davantage, le ratio chutera à environ 33 % d'ici 2008-2009. Si la réserve pour éventualités n'est pas requise et sert à réduire la dette fédérale, le ratio de la dette fédérale au PIB reculera à 31,5 % en 2008-2009.

Prévisions moyennes des revenus budgétaires selon le secteur privé

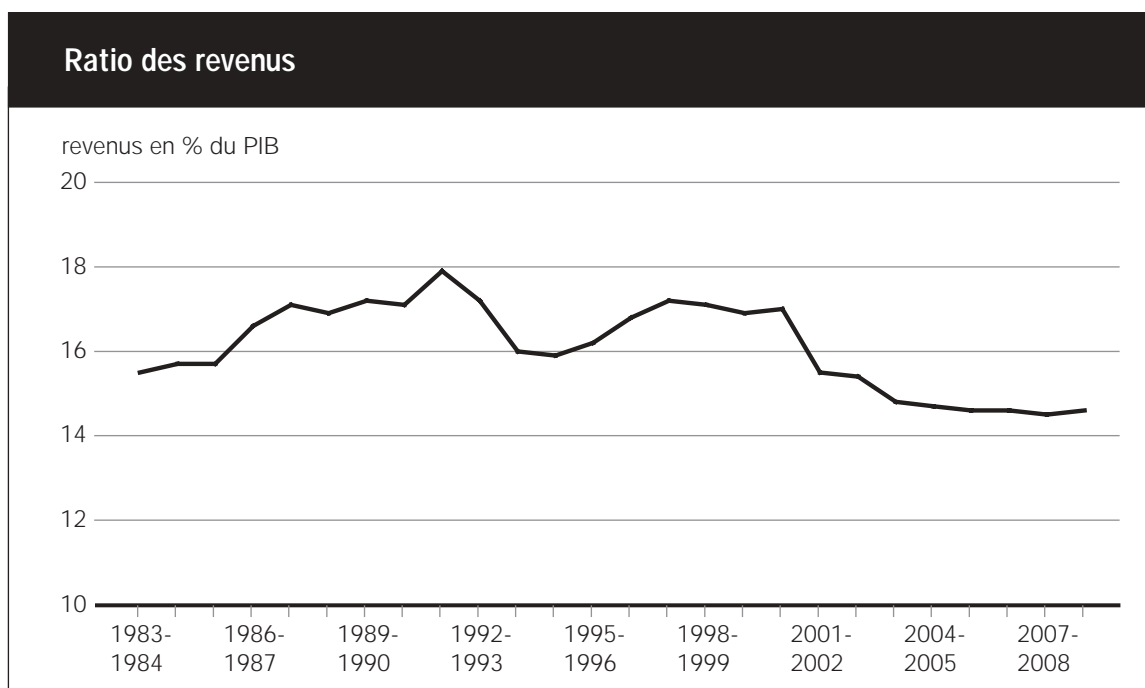
Tableau 3.7

Prévisions moyennes des revenus budgétaires selon le secteur privé

	<u>données réelles</u>	<u>estimations</u>					
	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009
	(M\$)						
Revenus fiscaux							
Impôt sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	81 707	83 440	86 025	91 105	96 200	102 375	109 530
Impôt des sociétés	22 222	23 450	24 755	26 095	26 855	26 990	26 860
Autres impôts sur le revenu	3 291	3 315	3 455	3 585	3 710	3 825	3 895
Total de l'impôt sur le revenu	107 220	110 205	114 235	120 785	126 765	133 191	140 285
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	28 248	29 260	31 170	32 865	34 585	36 425	38 475
Droits de douane à l'importation	3 221	3 130	3 440	3 915	4 225	4 445	4 710
Taxes sur l'énergie	2 496	2 525	2 585	2 650	2 700	2 735	2 775
Autres taxes et droits d'accise	6 971	6 920	7 080	7 235	7 380	7 550	7 815
Droit pour la sécurité des passagers du transport aérien	421	375	395	415	430	445	460
Total	41 357	42 210	44 670	47 080	49 320	51 600	54 235
Total des revenus fiscaux	148 577	152 415	158 905	167 865	176 085	184 790	194 520
Cotisations à l'assurance-emploi	17 870	17 500	17 135	16 965	17 420	18 035	18 730
Autres revenus	11 115	10 575	10 250	10 700	10 850	11 100	11 330
Total des revenus budgétaires	177 562	180 490	186 290	195 530	204 355	213 925	224 580
% du PIB							
Impôt sur le revenu des particuliers	7,1	6,9	6,8	6,8	6,9	7,0	7,1
Impôt des sociétés	1,9	1,9	1,9	2,0	1,9	1,8	1,7
Taxes sur les produits et services	2,4	2,4	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Autres taxes d'accise	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,0	1,0
Revenus fiscaux	12,9	12,5	12,5	12,6	12,5	12,6	12,6
Cotisations à l'assurance-emploi	1,5	1,4	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2
Revenus non fiscaux	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7
Total	15,4	14,8	14,7	14,6	14,6	14,5	14,6

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Selon les prévisions, les revenus budgétaires ne devraient augmenter que de 1,6 % en 2003-2004, traduisant surtout la faiblesse de l'économie en 2003. La moyenne des prévisions du secteur privé quant à la progression des revenus après 2003-2004 correspond à peu près à la croissance du PIB nominal, les écarts étant en bonne partie attribuables à l'effet des réductions d'impôt annoncées dans le cadre du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars et du budget de 2003.
- Les revenus d'impôt sur le revenu des particuliers – la principale composante des revenus budgétaires – diminuent en pourcentage du PIB jusqu'en 2005-2006, traduisant à la fois l'incidence du Plan quinquennal de réduction des impôts, qui arrivera à maturité en 2004-2005, et une croissance économique faible. Par la suite, ils augmentent légèrement en proportion du PIB en raison de la progressivité du régime fiscal.
- De façon générale, les revenus au titre de l'impôt des sociétés augmentent parallèlement à la croissance économique jusqu'en 2005-2006, même si le taux général de cet impôt aura diminué pour s'établir à 21 %, comparativement à 28 % en 2000. Après 2005-2006, ils augmentent un peu plus lentement que le PIB nominal, ce qui reflète en partie l'effet des réductions d'impôt instaurées dans le cadre du budget de février 2003.
- Les taxes et les droits d'accise ne devraient augmenter que de 2,1 % en 2003-2004 après avoir grimpé de 11,4 % en 2002-2003. L'instauration du droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, les hausses des taxes sur le tabac et la forte progression des revenus provenant de la taxe sur les produits et services avaient influé sur les résultats de 2002-2003. Le ralentissement prévu en 2003-2004 traduit la faiblesse des dépenses de consommation. Par la suite, les taxes et droits d'accise devraient augmenter quelque peu et progresser en général au même rythme que le PIB nominal.
- La diminution annuelle, jusqu'en 2004-2005, des revenus provenant des cotisations à l'assurance-emploi traduit l'incidence de la baisse de taux de cotisation. En vertu de la loi actuelle, les taux de cotisation diminuent pour passer de 2,20 \$ en 2002 (par tranche de 100 \$ de gains assurables) à 1,98 \$ en 2004. Au cours de la période de 2005-2006 à 2008-2009, on suppose que les revenus provenant des cotisations d'assurance-emploi correspondront aux coûts du programme.
- Les autres revenus comprennent ceux provenant des sociétés d'État entreprises, des opérations de change, des placements, ainsi que de la vente de biens et de services. Ces sources de revenus sont extrêmement volatiles, car elles sont en grande partie déterminées par les fluctuations de la valeur du dollar canadien et par le montant net des gains ou des pertes des sociétés d'État entreprises. Aux fins de planification, ces revenus sont réputés augmenter moins vite que l'économie.



Sources : ministère des Finances; Statistique Canada

- Le ratio des revenus, soit l'ensemble des revenus du gouvernement fédéral par rapport à l'ensemble des revenus dans l'économie (le PIB), trace un portrait plus révélateur de la fluctuation des revenus fiscaux.
- Ce ratio traduit surtout l'incidence des décisions stratégiques et de l'évolution de la conjoncture économique. Il diminue en période de ralentissement économique et tend à augmenter en période de reprise, ce qui reflète la nature progressive du régime fiscal et la nature cyclique des bénéfices des sociétés.
- La diminution du ratio observée en 2001-2002 était surtout attribuable à la mise en œuvre du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars. Par la suite, cette diminution s'explique par l'incidence cumulative des réductions d'impôt annoncées dans le Plan quinquennal et dans le budget de février 2003, ainsi que par une croissance de l'économie plus faible que celle prévue au moment du budget de février 2003.
- Selon les prévisions, le ratio des revenus devrait diminuer, passant de 17,0 % en 2000-2001 à 14,6 % en 2008-2009, niveau qui n'a pas été atteint depuis le début des années 1960.

Les prévisions moyennes des charges de programmes selon le secteur privé

Tableau 3.8

Prévisions moyennes des charges de programmes selon le secteur privé

	données réelles	estimations					
	2002- 2003	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009
	(M\$)						
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	25 692	27 015	27 940	28 975	30 120	31 355	32 740
Prestations d'assurance-emploi	14 496	15 450	15 495	15 630	16 040	16 560	17 210
Total	40 188	42 465	43 434	44 605	46 160	47 916	49 950
Principaux transferts aux autres administrations							
Transferts fédéraux pour la santé et autres programmes sociaux	22 600	20 300	21 900	24 500	26 100	27 700	28 900
Arrangements fiscaux	10 366	11 025	12 130	12 740	13 335	13 950	14 590
Paielements de remplacement pour programmes permanents	-2 321	-2 440	-2 550	-2 685	-2 820	-2 955	-3 100
Total	30 645	28 885	31 480	34 555	36 615	38 695	40 390
Autres charges de programmes	62 490	70 700	72 150	76 150	79 800	83 750	87 550
Total des charges de programmes	133 323	142 050	147 064	155 310	162 575	170 361	177 890
% du PIB							
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1
Prestations d'assurance-emploi	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1
Total	3,5	3,5	3,4	3,3	3,3	3,3	3,2
Principaux transferts aux autres administrations							
Transferts fédéraux pour la santé et autres programmes sociaux	2,0	1,7	1,7	1,8	1,9	1,9	1,9
Arrangements fiscaux	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9
Paielements de remplacement pour programmes permanents	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Total	2,7	2,4	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6
Autres charges de programmes	5,4	5,8	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7
Total des charges de programmes	11,5	11,7	11,6	11,6	11,6	11,6	11,5

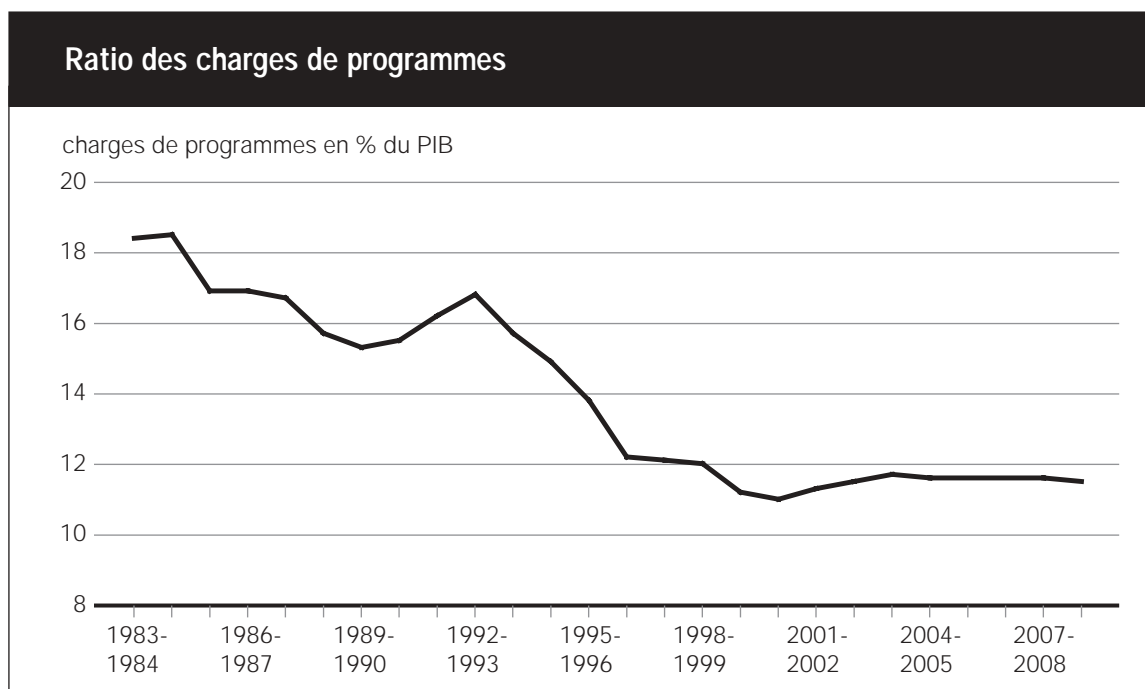
Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les prévisions moyennes des charges de programmes selon le secteur privé

- Les prévisions relatives aux charges de programmes (tableau 3.8) tiennent compte de l'incidence des ententes sur le renouvellement des soins de santé conclues en septembre 2000 et en février 2003, ainsi que des répercussions des autres initiatives annoncées dans le budget de février 2003. Elles reflètent en outre les initiatives annoncées depuis le budget de 2003 (tableau 3.4).
- Les charges de programmes sont divisées en trois grandes composantes : les principaux transferts aux particuliers, les principaux transferts en espèces aux autres administrations publiques et les autres charges de programmes. Ces dernières comprennent les subventions et autres transferts, les charges des sociétés d'État, les charges de défense et toutes les autres charges de fonctionnement des ministères.
- Les charges de programmes devraient augmenter de 6,5 %, ou 8,7 milliards de dollars, en 2003-2004, surtout en raison de la hausse de la composante autres charges de programmes. Cette augmentation reflète en partie l'incidence des initiatives annoncées dans le budget de février 2003, notamment les fonds supplémentaires consacrés à la Défense nationale, au logement abordable, aux infrastructures, à la recherche et à l'innovation, au changement climatique, ainsi que l'incidence des initiatives annoncées depuis le budget de 2003. Par la suite, selon la moyenne des prévisions des quatre cabinets de prévisionnistes, le total des charges de programmes devrait augmenter à peu près au même rythme que le PIB nominal.
- Les principaux transferts aux particuliers, qui se composent des prestations aux aînés et des prestations d'assurance-emploi, devraient augmenter de 2,3 milliards de dollars en 2003-2004. La hausse des prestations aux aînés est en grande partie déterminée par l'augmentation du nombre d'aînés et l'augmentation des prestations moyennes, lesquelles sont entièrement indexées en fonction de l'évolution trimestrielle des prix à la consommation. La hausse des prestations d'assurance-emploi reflète l'impact différé du ralentissement économique et l'augmentation des prestations moyennes.

- Les droits au titre des transferts en espèces aux autres administrations pour 2002-2003 comprennent des crédits ponctuels totalisant 4,0 milliards de dollars, dont 2,5 milliards pour le supplément en espèces du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et 1,5 milliard pour le Fonds pour l'achat d'équipement médical et diagnostique. La prise en compte de ces transferts ponctuels explique la chute des droits en espèces qui s'est produite en 2003-2004. Les transferts en espèces pour la santé et autres programmes sociaux reflètent le niveau prévu de l'ensemble des droits en espèces jusqu'en 2008-2009, tel qu'il est énoncé dans le budget de février 2003. Les arrangements fiscaux comprennent les droits à péréquation, les transferts aux territoires, les subventions législatives et les recouvrements effectués dans le cadre du programme Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes. Le renouvellement du programme de péréquation fait actuellement l'objet de discussions avec les provinces. D'ici l'adoption d'un nouveau programme quinquennal par voie législative, on présume, aux fins de planification, que les droits à péréquation augmenteront au même rythme que le PIB nominal.
- Selon les prévisions, les autres charges de programmes devraient grimper de 13 % en 2003-2004. Cette augmentation est attribuable à l'incidence des rajustements ponctuels, qui ont réduit les charges au titre de cette composante en 2002-2003, et des initiatives annoncées dans le budget de février 2003, qui ont pris effet en 2003-2004. Par la suite, cette composante devrait augmenter au même rythme que le PIB nominal.

Le ratio des charges de programmes au PIB continue de baisser



Source : ministère des Finances

- En supposant le statu quo, les charges de programmes en proportion du PIB devraient augmenter légèrement pour passer de 11,5 % en 2002-2003 à 11,7 % en 2003-2004.
- Le ratio a diminué de façon marquée par rapport aux niveaux observés durant les années 1980 et au début des années 1990. Cette diminution est surtout attribuable aux mesures de réduction des dépenses mises en œuvre dans le cadre des budgets de 1995 et de 1996, qui ont eu pour effet de réduire les charges de programmes de façon structurelle.
- Depuis 1996-1997, le ratio a été relativement stable, et devrait le demeurer pendant la période visée par les prévisions.

Sensibilité des perspectives financières aux chocs économiques

Tableau 3.9

Variation estimative de la situation budgétaire

	1 ^{re} année	2 ^e année
	(G\$)	
Baisse de 1 % de la croissance du PIB réel		
Incidence sur les revenus	-1,9	-1,9
Incidence sur les charges	0,6	0,7
Détérioration du solde budgétaire	-2,5	-2,6
Baisse de 1 % de l'inflation selon le PIB		
Incidence sur les revenus	-1,9	-1,8
Incidence sur les charges	-0,5	-0,5
Détérioration du solde budgétaire	-1,4	-1,3
Diminution de 100 points de base des taux d'intérêt		
Incidence sur les revenus	-0,4	-0,5
Incidence sur les charges	-1,2	-1,8
Amélioration du solde budgétaire	0,8	1,3

- Les prévisions financières sont extrêmement sensibles à la modification des hypothèses économiques – surtout celles qui touchent la croissance du PIB réel, l'inflation et les taux d'intérêt. Pour éviter que ces changements empêchent le gouvernement de réaliser son objectif d'équilibre budgétaire, celui-ci suit une approche de planification prudente, comme il est décrit plus tôt dans la présente annexe.
- Une diminution de la croissance du PIB réel (sous l'effet des réductions équivalentes de l'emploi et de la productivité) ferait baisser les revenus du gouvernement fédéral, en raison d'une contraction de diverses assiettes fiscales, et augmenter les charges, principalement à cause d'une hausse des prestations d'assurance-emploi. En appliquant une analyse de sensibilité normalisée, on constate qu'une diminution de 1 % du PIB réel pour une année donnée réduirait le solde budgétaire de 2,5 milliards de dollars la première année et de 2,6 milliards la deuxième année.
- Une diminution de 1 % de la croissance du PIB nominal résultant exclusivement d'une baisse d'un an du taux de l'inflation selon le PIB réduirait le solde budgétaire de 1,4 milliard de dollars la première année et de 1,3 milliard l'année suivante. La plus grande partie des répercussions toucherait les revenus budgétaires, puisque les salaires et les bénéfices seraient moins élevés, tout comme le prix des biens et des services assujettis aux taxes de vente et d'accise. L'incidence sur les charges se refléterait surtout dans les programmes qui sont indexés en fonction de l'inflation, comme les prestations aux aînés.

- Une diminution soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt améliorerait le solde budgétaire de 0,8 milliard de dollars la première année, et de 1,3 milliard la deuxième année. Cette amélioration serait exclusivement attribuable à la diminution des frais de la dette publique, ce qui réduirait les charges budgétaires globales de 1,2 milliard de dollars la première année et de 1,8 milliard l'année suivante, à mesure que les titres de créance à long terme arriveraient à échéance et seraient refinancés à des taux moins élevés. Cette incidence serait atténuée par des revenus en intérêts un peu moins élevés sur les actifs du gouvernement portant intérêt, qui sont comptabilisés à titre d'autres revenus.